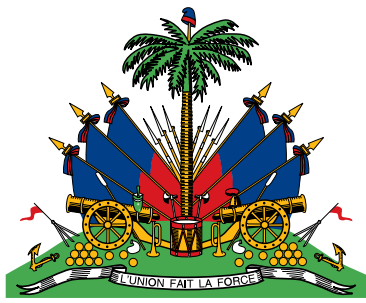




République d'Haïti

ÉVALUATION DES BESOINS POST CATASTROPHE POUR LE **CYCLONE MATHIEU**



Rapport préparé par le Gouvernement de la République d'Haïti
avec l'appui conjoint du Système des Nations Unies, de l'Union
européenne, de la Banque interaméricaine de développement et
de la Banque mondiale.



NATIONS UNIES EN
HAÏTI



UNION EUROPÉENNE



BID



BANQUE MONDIALE

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	V
AVANT-PROPOS	IX
REMERCIEMENTS.....	X
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	XI
INTRODUCTION	XV

CHAPITRE I. PROFIL DU PAYS ET SES VULNÉRABILITÉS

1.1. PROFIL D'HAÏTI	1
1.2. VULNÉRABILITÉS AUX DÉSASTRES NATURELS.....	3

CHAPITRE II. LE CYCLONE MATHIEU ET LA RÉPONSE À LA CATASTROPHE

2.1. LE PASSAGE DU CYCLONE MATHIEU	7
2.2. LA RÉPONSE DU GOUVERNEMENT.....	9
2.3. LA RÉPONSE INTERNATIONALE.....	10

CHAPITRE III. LA MÉTHODOLOGIE ET LE PROCESSUS PDNA EN HAÏTI

3.1. LA MÉTHODOLOGIE PDNA.....	13
3.2. LE PROCESSUS PDNA EN HAÏTI	15

CHAPITRE IV. BILAN DES EFFETS ET DES BESOINS POST-MATHIEU

4.1. L'AMPLEUR DU DÉSASTRE	19
4.2. LES BESOINS GLOBAUX	24
4.3. LES EFFETS ET LES BESOINS DES DIFFÉRENTS SECTEURS	27
4.3.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS	27
L'agriculture.....	27
Le commerce et l'industrie	29
Le tourisme.....	30
4.3.2. LES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES.....	31
Transports, télécommunications et énergie.....	31
L'eau et l'assainissement.....	33
4.3.3. LES SECTEURS SOCIAUX.....	34
La santé	34
L'éducation	36
Le logement	37
La culture.....	39

4.3.4. DOMAINES TRANSVERSAUX	41
La gestion des risques et des désastres	41
Le genre.....	43
L'environnement	44
L'emploi	46
La gouvernance.....	48

CHAPITRE V. IMPACT MACRO-ÉCONOMIQUE

5.1. DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES RÉCENTS.....	51
5.2. PROJECTIONS INITIALES POUR 2017 ET 2018	53
5.3. MÉTHODOLOGIE	54
5.4. PROJECTIONS POST-MATHIEU	55

CHAPITRE VI. IMPACT HUMAIN ET SOCIAL

6.1. IMPACT DU CYCLONE MATHIEU SUR LE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL DE LA POPULATION AFFECTÉE.....	59
6.1.1. LE CYCLONE MATHIEU DANS UN CONTEXTE DE PAUVRETÉ ET D'INÉGALITÉS ENDÉMIQUES	59
6.1.2. LA DÉGRADATION SIGNIFICATIVE DES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION AFFECTÉE.....	60
6.2. EN FOCUS : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LE PASSAGE DU CYCLONE MATHIEU	64
6.2.1. L'ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AVANT LE PASSAGE DU CYCLONE MATHIEU	64
6.2.2. LES EFFETS DU CYCLONE SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	66

CHAPITRE VII. STRATÉGIE DE RELÈVEMENT

7.1. LA STRATÉGIE GÉNÉRALE DE RELÈVEMENT	71
7.2. LES PRINCIPES DIRECTEURS DU PROCESSUS DE RELÈVEMENT	77
7.3. LES AXES STRATÉGIQUES.....	78
7.3.1. LE PREMIER AXE	78
7.3.2. LE DEUXIÈME AXE	79
7.3.3. LE TROISIÈME AXE	80
7.3.4. LE QUATRIÈME AXE.....	80
7.3.5. LE CINQUIÈME AXE.....	80
7.4. LE CADRE INSTITUTIONNEL D'OPÉRATIONNALISATION DE LA STRATÉGIE	81

LISTE DES TABLEAUX	82
LISTE DES CARTES.....	82
LISTE DES FIGURES.....	82

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AEP	Approvisionnement en Eau Potable
ANAP	Agence nationale des Aires Protégées
BCS	Bureau Communal de Santé
BID	Banque interaméricaine de développement
BM	Banque mondiale
BME	Bureau des Mines et de l'Énergie
BNEE	Bureau National des Évaluations Environnementales
BRH	Banque de la République d'Haïti (faisant office de Banque centrale)
BTB	Bureau Technique du Bâtiment
CAED	Cadre de Coordination de l'Aide Externe au Développement
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CCPC	Comités Communaux de Protection Civile
CCRIF	Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes (Caribbean Catastrophe Risk Insurance Facility)
CDAI	Centrale Départementale d'Approvisionnement en Intrants
CIAT	Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire
CIPM	Comité Interministériel Post-Mathieu
CNIGS	Centre Nationale d'Information Géo-Spatiale
CNSA	Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire
CONATEL	Conseil National des Télécommunications
COUD	Centres d'Opérations d'Urgence Départementale
COUN	Centre d'Opérations d'Urgence National
DCC	Direction Changement Climatique
DDE	Direction Départementale de l'Éducation

DDS	Direction Département du Sud
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
DPC	Direction de la Protection Civile
DPS	Diagnostic-pays systématique
ECVMAS	Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme
EDH	Électricité d'Haïti
ÉFH	Égalité Femmes-Hommes
EFSA	Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence
EM-DAT	Base de données internationale sur les catastrophes
EMIRA	Équipes Mobiles d'Intervention Rapide
EMMUS	Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services
ESM	Établissements de Signalisation Maritime
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Food and Agricultural Organization)
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GFDRR	Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery)
GRD	Gestion des risques et des désastres
HTG	Gourde, unité monétaire de la République d'Haïti)
HIMO	Haute intensité de main-d'œuvre
IDH	Indice de développement humain
IDHI	Indice de développement humain ajusté aux inégalités
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
IIG	Indice d'inégalité de genre
IMF	Institution de microfinance
IPC	Indice des Prix à la Consommation

IRA	Infection Respiratoire Aiguë
IST	Infections sexuellement transmissibles
LNBT	Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Public
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MAST	Ministère des Affaires Sociales et du Travail
MCFDF	Ministère de la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MDE	Ministère de l'Environnement
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MICT	Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MINUSTAH	Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation en Haïti
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MSP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
MT	Ministère du Tourisme
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs)
OFNAC	Office National de l'Aviation Civile
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONART	Office National de l'Artisanat
ONEV	Observatoire National de l'Environnement et de la Vulnérabilité
ONG	Organisation non gouvernementale
ONPES	Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale
ONU	Organisation des Nations Unies

PARPM	Plan d'Action pour le Relèvement Post-Mathieu
PDNA	Évaluation des besoins post-catastrophe (Post-Disaster Needs Assessment)
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNLH	Politique Nationale du Logement et de l'Habitat
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSDH	Plan Stratégique de Développement d'Haïti
PTI	Programme Triennal d'Investissement
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
SAEP	Stations d'Alimentation en Eau Potable
SNGRD	Système National de Gestion des Risques et des Désastres
SYFAAH	Système de Financement et d'Assurances Agricoles en Haïti
UAS	Unité d'Arrondissement de Santé
UCLBP	Unité de Construction de Logements et de Bâtiments Publics
UE	Union européenne
UNDAC	Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe (United Nations Disaster Assessment and Coordination)
UNICEF	Fond des Nations Unies pour l'Enfance (United Nations Children's Fund)
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (United Nations Office for Project Services)
UNOSAT	Programme opérationnel pour les applications satellitaires de l'UNITAR (UNITAR's Operational Satellite Applications Programme)
URD	Unité Rurale Départementale
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international (United States Agency for International Development)

Avant-propos

J'ai le privilège et l'honneur, au nom du Gouvernement de la République d'Haïti, de présenter les résultats de l'évaluation des dommages, des pertes et des besoins « post-Mathieu », qui a été conduite du 8 octobre au 28 novembre 2016 à la demande et sous la direction du Gouvernement avec le soutien technique et financier du Système des Nations Unies, de l'Union Européenne, de la Banque Mondiale et de la Banque Interaméricaine de Développement.

Un peu plus de 6 ans après le séisme du 12 janvier 2010 qui avait provoqué des dégâts de grande ampleur dans tous les secteurs de la société, le pays s'est trouvé dans une situation complexe avec le passage du cyclone Mathieu dans la nuit du 3 au 4 octobre 2016, principalement sur la péninsule Sud et certaines communes d'autres départements.

Pour répondre à ce nouveau désastre, le Gouvernement a immédiatement pris action. Il a tout d'abord conduit une évaluation des dommages physiques et des pertes dans tous les secteurs et dimensions de vie touchés par Mathieu, en vue d'identifier les besoins de relèvement. Il va sans dire que Mathieu, en fonction des dégâts aujourd'hui évalués à 2,8 milliards de dollars américains, a administré un violent coup de massue à l'économie et paraît esquisser un scénario pessimiste quant à la croissance espérée. Aussi, Mathieu nous a-t-il rappelé avec acharnement que Haïti se situe dans une trajectoire cyclonique, que le pays est d'une grande vulnérabilité face aux aléas climatiques, et que la planification du développement doit s'articuler impérativement autour de la prise en compte des risques, ce, dans la logique d'une refondation territoriale sur fond d'articulation de la gouvernance centrale avec la gouvernance des collectivités territoriales.

L'évaluation a retenu comme ligne directrice de renforcer les choix et orientations stratégiques de développement du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), en priorisant la stratégie régionale de développement de la Péninsule Sud d'Haïti, dont la structure comporte les mêmes chantiers qu'au niveau national. Il s'agissait ainsi de reconfigurer et rééquilibrer le pays sur les plans territorial, économique, social et institutionnel, en vue d'améliorer le cadre et le niveau de vie de la population.

Cette évaluation, assortie de stratégies qui indiquent le chemin du relèvement, celui de la régénération de l'environnement économique et de la croissance, a été réalisé sous le pilotage du Comité de Haut Niveau, présidé par le Ministre de la Planification et de la Coopération Externe, et comprenant : le Coordonnateur Résident et Humanitaire du Système des Nations Unies en Haïti, Monsieur Mourad WAHBA, l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Haïti, Monsieur Vincent DEGERT, l'Envoyée spéciale de la Banque Mondiale en Haïti, Madame Mary A. BARTON-DOCK, et le Chef des opérations de la Banque Interaméricaine de Développement, Monsieur Gilles DAMAIS. Ce Comité était assisté d'un Comité Technique de Coordination formé de deux experts représentant le gouvernement et de cinq experts mis à disposition par l'Union Européenne, le Système des Nations Unies, la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement.

Je vous remercie de l'apprécier à sa juste valeur.



Aviol FLEURANT

Ministre de la Planification et de
la Coopération Externe

Janvier 2017

Remerciements

Ce rapport d'évaluation des besoins post-catastrophe, désigné sous son sigle anglais PDNA, a été préparé suite au passage du cyclone Mathieu dans la nuit du 3 au 4 octobre 2016 sous la responsabilité et le leadership du Gouvernement haïtien et avec l'appui des partenaires techniques et financiers, en particulier l'Union Européenne (UE), le Système des Nations Unies, la Banque mondiale (BM) et la Banque interaméricaine de développement (BID).

La coordination technique a été assurée par un comité conjoint gouvernement/partenaires techniques et financiers, sous la direction du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'UE, de la Banque mondiale et de la BID.

La préparation du rapport a mobilisé plus de cent cinquante cadres techniques nationaux et internationaux répartis dans 16 équipes thématiques divisées en quatre grands groupes :

- les secteurs sociaux couvrant le logement et l'urbanisme, la santé, l'éducation et la culture ;
- les secteurs productifs comprenant l'agriculture, l'élevage et la pêche, le commerce et l'industrie et le tourisme ;
- les secteurs des infrastructures, dont le transport et les télécommunications, l'énergie, l'eau et l'assainissement ;
- les domaines transversaux regroupant l'environnement, la gestion des risques et désastres, l'emploi et les moyens d'existence, le genre et la gouvernance.

Un atelier de restitution du rapport PDNA préliminaire a été organisé le 28 novembre 2016 au Karibe Convention Center à Pétion-Ville, qui a réuni 152 représentants issus de ministères, d'institutions publiques, de partenaires techniques et financiers, d'organisations socio professionnelles, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé. Il a permis de partager les informations et de recueillir les observations, les commentaires et les recommandations susceptibles de contribuer à l'élaboration de la version finale du rapport.

Le Gouvernement haïtien exprime toute sa gratitude aux équipes sectorielles et aux points focaux des partenaires techniques et financiers qui ont produit les documents de base. L'expression de cette gratitude s'étend également aux participants à l'atelier de restitution. Leurs contributions auront servi à faciliter et à approfondir la présente évaluation et méritent à ce titre d'être dûment reconnues et appréciées.

Le Gouvernement remercie enfin le comité technique de coordination du travail de direction qui a présidé à la rédaction de ce document.

Résumé exécutif

Établi après le passage du cyclone Mathieu dans plusieurs départements du pays en octobre 2016, le présent rapport PDNA 2016-Haïti rend compte des dégâts causés par le cyclone et de l'évaluation des besoins générés et des coûts afférents, et présente la stratégie de relèvement préconisée en vue d'une réponse adéquate à la situation post-catastrophe. Ce rapport comprend sept chapitres : 1) le profil du pays et ses vulnérabilités ; 2) le cyclone Mathieu et la réponse à la catastrophe ; 3) la méthodologie et le processus PDNA ; 4) le bilan des effets et des besoins post-Mathieu ; 5) l'impact macroéconomique ; 6) l'impact humain et social ; et 7) la stratégie de relèvement.

Dans les trois premiers chapitres, le rapport présente une première approche de la situation post-Mathieu. Il décrit la démarche adoptée en vue de parvenir à une évaluation plus précise de l'impact de la catastrophe et à la planification des actions de relèvement. Le premier chapitre rappelle que les 3 et 4 octobre 2016, le cyclone Mathieu a frappé Haïti, un pays déjà aux prises à de grandes vulnérabilités sociales et environnementales, aggravées par le développement rapide et anarchique des villes, sous l'effet conjugué de la pauvreté, de la dégradation environnementale et de l'exode rural. Exposé annuellement à des cyclones, Haïti est considéré désormais comme le plus vulnérable de tous les petits États de la Caraïbe, avec le plus haut indice de vulnérabilité aux cyclones (12,9 sur une échelle de 13). On lui reconnaît même un profil de risque de 6,1 contre une moyenne de 2,8 pour le reste de la région.

Le deuxième chapitre dresse, pour sa part, un bilan des dégâts du cyclone et fait état des réponses immédiates apportées. Au niveau national, les autorités publiques ont dénombré 546 morts, 128 disparus et 439 blessés sur environ 2,1 millions de personnes affectées par le désastre. Le Gouvernement a rapidement pris la mesure de l'événement en déclenchant, dès le 27 septembre 2016, une campagne d'informations d'alerte et de prévention via le Centre d'Opérations d'Urgence National (COUN), en installant 234 abris provisoires dans les départements les plus exposés et en faisant évacuer près de 10 000 personnes sinistrées. Après le passage du cyclone, le Gouvernement a entrepris des actions d'évaluation rapide des dégâts et des besoins, assuré les premiers secours et coordonné l'aide humanitaire internationale. La communauté internationale a, quant à elle, mobilisé ses moyens disponibles dans le pays pour venir en aide aux populations touchées et lancé un appel de fonds pour faire face aux besoins humanitaires dans les zones touchées. Cela a donné lieu, le 7 octobre 2016, à une visite de l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe (UNDAC) et au lancement, le 10 octobre 2016, d'un « Flash appeal » (Appel de fonds éclair) destiné à récolter 120 millions de dollars US en vue de secourir les personnes gravement touchées.

Le troisième chapitre décrit le processus d'évaluation approfondie de la situation post-catastrophe mis en place grâce à l'application de la méthodologie d'évaluation des besoins post-catastrophe PDNA, élaborée dans le cadre de la déclaration conjointe signée en 2008 par les Nations Unies, l'Union européenne et la Banque mondiale. C'est ainsi qu'à partir du 8 octobre 2016 et à la demande du Gouvernement haïtien, l'évaluation post-catastrophe a été déclenchée avec l'appui du PNUD et la collaboration d'autres entités du système des

Nations Unies, de l'UE, de la BM et de la BID. Plus de 150 cadres techniques, nationaux et internationaux issus du secteur privé et de la société civile ont été mobilisés à cet effet. Le document de référence sur l'évaluation PDNA a été élaboré à l'issue de ce processus.

Le chapitre IV présente une synthèse de l'analyse des effets du désastre et des besoins engendrés et rend compte de l'ampleur de la catastrophe. Ce faisant, il met en évidence à la fois les effets globaux et les incidences sectorielles du cyclone, sans oublier une estimation des coûts associés aux besoins engendrés. En effet, le cyclone Mathieu a provoqué des effets globaux de l'ordre de 2,78 milliards de dollars US (soit 183 639,27 milliards de gourdes)¹. Le secteur le plus touché demeure le logement, suivi de l'agriculture, avec des dommages et pertes de l'ordre de 856,28 millions de dollars US pour le premier et 573,53 millions de dollars US pour le second. La valeur totale des besoins de relèvement établie d'après les résultats des évaluations s'élève à 2,72 milliards de dollars US (soit 179 768,65 milliards de gourdes). Une évaluation détaillée des effets et besoins spécifiques répartit les montants par secteur et par domaine. En termes de besoins spécifiques, les domaines transversaux (gestion des risques de désastres, genre, environnement, emploi et gouvernance) occupent le premier rang avec 35 % de l'ensemble du montant relatif aux besoins ; viennent ensuite les secteurs sociaux (santé, éducation, logement, culture) qui représentent 33 % de ce montant ; puis, les secteurs productifs (agriculture, commerce et industrie, tourisme) qui comptent pour 17 % ; et enfin, les infrastructures (transports, télécommunications et énergie, eau et assainissement), évalués à hauteur de 15 % des besoins.

Les multiples impacts du cyclone sont ensuite analysés dans les chapitres V et VI. Le chapitre V met en avant l'impact macro-économique de l'événement en expliquant comment le passage du cyclone a déjoué les projections initiales du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) pour 2017 et 2018. En effet, il était jusque-là question de redresser la situation macro-économique du pays, marquée en 2015 et 2016 par un net ralentissement de la croissance du Produit intérieur brut (PIB), le déclin de l'aide internationale et des ressources de PetroCaribe et la croissance de la dette publique. Les dégâts causés par le cyclone Mathieu nécessitent des efforts de relèvement et de reconstruction de l'ordre de 2,7 milliards de dollars US. De nouvelles projections s'avèrent dès lors indispensables, intégrant la prise en charge des besoins ainsi engendrés. Les dommages et pertes sont estimés à 32 % du PIB. Il convient de revoir à la baisse les projections initiales, surtout à cause des effets du désastre sur l'agriculture. Il s'ensuit que les efforts à consentir entraîneront notamment un élargissement du déficit budgétaire de 10 % à 11 % du PIB et du déficit du compte courant de 12 % à 13 %.

Le chapitre VI, quant à lui, met en relief l'impact humain et social de Mathieu, dont les conséquences ont été extrêmement néfastes pour le bien-être de la population. Le passage du cyclone a anéanti la production agricole et menace grandement les moyens d'existence des plus défavorisés en les exposant au risque d'insécurité alimentaire. Les dégâts causés aux infrastructures routières limitent l'accès de la population aux marchés et aux services. Les risques accrus de maladies hydriques entraînent une augmentation du taux de mortalité,

¹ Les chiffres fournis dans l'ensemble du rapport sont libellés en dollars US et ne sont accompagnés de leurs équivalents respectifs en gourdes que lorsqu'il s'agit de montants globaux. Ces derniers sont calculés selon le taux de change du mois de novembre 2016 établi par la Banque Centrale de Haïti comme suit : 66,1 gourdes = 1 dollar US.

du fait que les infrastructures de santé sont dysfonctionnelles en raison des dommages subis. Le cyclone a également provoqué des pertes considérables dans le domaine de l'habitat en plongeant la population sinistrée dans une sévère insécurité physique et en provoquant la dégradation de leur cadre de vie. On dénombre d'ailleurs 226 464 familles concernées par cette situation.

Enfin, une formulation de la stratégie de relèvement clôt le rapport. Après avoir exposé les fondements de la stratégie retenue, le chapitre VII en énumère les principes directeurs et les axes structurants, tout en fixant le cadre institutionnel de mise en œuvre et de pilotage. Tout d'abord, conçue à partir des stratégies sectorielles définies en la circonstance, cette stratégie s'articule autour de deux démarches : des interventions à impact rapide et la mise en œuvre de mesures de long terme. Dès lors, elle s'appuie sur les « Options » et les « Grands Chantiers » du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) dans ses priorités sectorielles et transversales. Onze principes directeurs sont posés en vue de garantir la qualité et l'impact de ce processus sur la vie de la population des départements touchés, en particulier dans le Grand Sud. Parmi ceux-ci, on peut citer : la planification des interventions de manière à relier les efforts humanitaires aux stratégies et actions de développement en cours, dans un souci de cohérence et d'efficacité des actions menées ; l'intégration dans toutes les initiatives sectorielles des mesures de réduction des risques et des désastres dans le but de mieux reconstruire ; l'attention spéciale accordée aux groupes les plus vulnérables et les plus touchés ; la participation des communautés à tous les aspects du processus de relèvement ; l'inclusion de considérations environnementales durables dans l'ensemble des interventions.

Par ailleurs, la stratégie se décompose en 5 axes d'orientation chevillés aux « Grands Chantiers » du PSDH : le premier consiste à réhabiliter et à protéger l'environnement par la réduction de la vulnérabilité des territoires et des personnes, la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire ; le deuxième entend garantir en permanence la communication entre les citoyens et s'assurer de l'amélioration du niveau de vie et de l'accès aux ressources par la construction d'infrastructures intégrées ; le troisième vise la revalorisation des secteurs productifs ; le quatrième concerne la remise en état des infrastructures de base affectées par le cyclone ; le cinquième s'attache à renforcer les capacités des organes des collectivités territoriales et des autorités locales. La mise en œuvre de ce processus de relèvement sera prise en charge par le Gouvernement, à travers le comité interministériel « post-Mathieu » créé le 24 novembre 2016. Ce comité est constitué de trois Ministères : Économie et Finances, Planification et Coopération Externe, Intérieur et Collectivités Territoriales. Il est placé sous la présidence du Premier ministre. Son fonctionnement régulier sera assuré sous la direction d'un coordonnateur nommé par arrêté présidentiel.

Introduction

Le cyclone Mathieu qui a frappé Haïti le 4 octobre 2016, à 7h00 du matin a été classé en catégorie 4 sur l'échelle Saphir-Simson. Il a touché terre près de la localité Les Anglais, dans le département du Sud et a quitté Haïti le lendemain par la côte Nord-Ouest. La vitesse maximale des vents enregistrée a atteint 230 km/h, causant de fortes inondations (plus de 600 mm en moins de 24 heures) et des ondes de tempête principalement dans les départements de la Grand'Anse, des Nippes, du Sud, de l'Ouest (en particulier l'Île de la Gonâve) et du Nord-Ouest. C'est le cyclone le plus dévastateur enregistré depuis 12 ans, après le cyclone Jeanne qui avait violemment frappé le pays en septembre 2004.

Le cyclone Mathieu a mis une fois encore en évidence les vulnérabilités d'Haïti en comparaison avec les pays voisins. Le bilan humain au moment de la rédaction de ce rapport reste très lourd : 546 morts, 128 disparus et 439 blessés. À la fragilité de la population, la mauvaise qualité des infrastructures et la dégradation environnementale qui prévalent en Haïti, vient s'ajouter un niveau de préparation insuffisant de l'ensemble du pays face à des événements saisonniers, alors même que ceux-ci deviennent de plus en plus fréquents et sévères.

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation des dommages physiques et des pertes socio-économiques causés par le cyclone Mathieu, ainsi que son impact global sur l'économie et le bien-être de la population haïtienne. L'évaluation a été menée par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, conjointement avec les ministères sectoriels concernés et les partenaires techniques et financiers.

Le rapport est structuré en sept chapitres :

Le chapitre I décrit le profil du pays et ses vulnérabilités.

- Le chapitre II fournit une analyse du cyclone et un aperçu de la réponse immédiate du gouvernement et de la communauté internationale.
- Le chapitre III décrit la méthodologie PDNA.
- Le chapitre IV présente une analyse globale des dommages et des pertes causés par le cyclone dans chaque secteur considéré dans l'évaluation, ainsi que les besoins et la stratégie de relèvement par secteur.
- Le chapitre V concerne l'impact macroéconomique global du cyclone.
- Le chapitre VI se penche sur l'impact humain et social du cyclone.
- Le chapitre VII porte sur la stratégie de relèvement et les axes stratégiques prioritaires qui devront être mis en œuvre sous la supervision du Comité Interministériel post-Mathieu créé par le Gouvernement Haïtien.

Les rapports sectoriels complets sont disponibles sur les pages Web du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) et des ministères sectoriels concernés.



Ville de Jérémie, 3 mois après le passage du cyclone Mathieu



Crédit photo : Minustah

1.1. Profil d'Haïti

Haïti occupe la portion occidentale de l'île anciennement baptisée « Hispaniola », avec une superficie totale de 27 750 kilomètres carrés et une population estimée à 10,7 millions d'habitants² en 2015. En dépit de ses potentialités, Haïti reste un pays très appauvri, avec un indice de pauvreté monétaire³ estimé à 58,6 % en 2012 et qui concerne 6,3 millions de personnes⁴. Les départements les plus éloignés de la capitale Port-au-Prince sont les plus pauvres. Avec un PIB par habitant de 829 dollars US⁵ et un taux de chômage de 40 %, Haïti demeure un pays touché par une pauvreté de masse.

L'Indice de Développement Humain⁶ pour Haïti était de 0,483⁷ en 2014, ce qui plaçait le pays au 163ème rang sur 188 pays, c'est-à-dire dans la catégorie des pays à faible développement humain. L'indice qui était respectivement de 0,417 en 1990, de 0,442 en 2000 et de 0,471 en 2010 a légèrement progressé depuis en gagnant 0,67 % par an entre 2010 et 2014⁸. Haïti reste également un des pays les plus inégalitaires au monde. L'IDH ajusté aux inégalités (IDHI) est de 0,296, en recul de 39 % par rapport à l'indice non ajusté, en raison du poids des inégalités. Le coefficient de Gini qui mesure ces inégalités a stagné à environ 0,6 de 2001 à 2012 mais les inégalités se sont aggravées dans les zones rurales avec une croissance du coefficient de 0,49 à 0,56⁹. Enfin, toujours selon le Rapport mondial sur le développement humain du PNUD, l'indice d'inégalité de genre (IIG) atteignait 0,603 en 2014, plaçant Haïti au 138ème rang sur 155 pays¹⁰.

D'après l'Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECWAS) menée en 2012, 59 % des Haïtiens vivent sous le seuil de pauvreté (avec moins de 2,42 dollars US par jour) et 24 % sous le seuil de pauvreté extrême (avec moins de 1,23 dollar US par jour). Malgré cela, des progrès significatifs ont été réalisés dans la réduction de la pauvreté extrême, qui a chuté de 22 % entre 2000 et 2012¹¹, et dans l'accès aux services de base (principalement

² Source : IHSI, 2015.

³ Indice qui indique la part de la population dont le revenu ou la consommation se situe en dessous du seuil de pauvreté.

⁴ Les seuils de pauvreté ont été calculés sur la base de l'approche du coût des besoins essentiels, et en utilisant les données de l'Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS 2012).

⁵ Banque mondiale, 2015.

⁶ Rapport Mondial sur le Développement Humain, PNUD 2015

⁷ Plus l'indice se rapproche de 1, plus le développement humain est élevé.

⁸ Rapport sur le Développement Humain 2015, PNUD.

⁹ Cf. « Haïti - Des opportunités pour tous - Diagnostic pays-pays systématique » - Groupe de la Banque mondiale - Mai 2015, page 18.

¹⁰ Plus l'indice se rapproche de 0, plus l'égalité de genre est réalisée.

¹¹ Rapport 2013 sur les OMD, (ONPES/PNUD).

les soins de santé et l'éducation), effectif pour 55 % des Haïtiens¹². Le fardeau de la pauvreté est surtout porté par les femmes, qui font face à un taux de chômage élevé, à la ségrégation persistante sur le marché du travail, ainsi qu'à un écart salarial par rapport aux hommes, en particulier dans le secteur privé (le salaire moyen des femmes était de 32 % inférieur à celui des hommes en 2014¹³). Au niveau des activités économiques et de l'emploi, l'économie informelle est dominante, ce qui affecte négativement la fiscalité, et par voie de conséquence, les capacités de l'État à répondre à la demande de fourniture de services sociaux de base.

La vulnérabilité d'Haïti tend à augmenter avec le changement climatique, la dégradation environnementale et l'utilisation irrationnelle de l'espace, en particulier dans les villes. Exacerbant l'extrême vulnérabilité du pays aux aléas naturels, la détérioration de l'environnement se caractérise en milieu rural par le déboisement, l'assèchement des cours d'eaux, l'érosion des sols et la dégradation des bassins versants. Cette dégradation affecte tout particulièrement les ménages vulnérables. Le déboisement et la présence de communautés installées en contrebas des bassins versants, dans des plaines susceptibles d'inondation, sont des facteurs qui contribuent à accroître encore davantage la vulnérabilité du pays. De fait, les pratiques culturelles et la production du charbon de bois, principale source d'énergie des ménages, ont accéléré le déboisement, qui a entraîné l'érosion et la dégradation des sols.

Depuis quelques décennies, les pluies diluviennes et la déforestation ont sérieusement détruit la flore et dégradé les sols avec des conséquences néfastes sur la productivité agricole. La production, quant à elle, se heurte de plus à la réduction continue des superficies cultivables. Un autre facteur aggravant la vulnérabilité d'Haïti est l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Une croissance urbaine non planifiée et l'insalubrité, liée à l'absence de politiques d'assainissement et de gestion des déchets, maintiennent les villes dans un état de mal développement qui augmente la vulnérabilité de la population. Face à cela, l'adoption d'une vision globale et concertée d'aménagement du territoire, qui permettrait de sortir du cercle vicieux associant la vulnérabilité socio-économique à la vulnérabilité écologique et aux catastrophes naturelles fait défaut, à quelques exceptions près¹⁴.

Le grand déséquilibre entre les territoires en termes de développement contribue à l'accélération de l'exode rural. La population haïtienne est désormais urbaine à 48 % et les villes connaissent une rapide extension des bidonvilles qui accroît les inégalités socio-économiques et la marginalisation, exacerbe les risques de crise multidimensionnelle et perpétue le cercle vicieux de la violence sociale. Les très fréquentes migrations internes contribuent à accroître l'urbanisation anarchique. Les migrants privilégient les zones urbaines et ont une tendance à s'installer dans des endroits vulnérables, généralement dans les zones les moins accessibles et les moins bien desservies, où les loyers sont les moins chers. Ce sont le plus souvent les zones les plus exposées aux risques de catastrophe. La forte densité de la population d'Haïti en milieu urbain, ajoutée à la multiplication des bâtiments de construction

¹² Id.

¹³ Banque Mondiale, (2015), Cf. « Haïti - Des opportunités pour tous - Diagnostic pays - pays systématique » p. 25.

¹⁴ Il faut citer les efforts de planification régionale de l'utilisation des sols dans la Péninsule Sud portés par le MPCE, le CIAT et les Délégations Départementales avec l'appui de plusieurs partenaires, dont le PNUD.

précaire et à la fragilité globale des infrastructures, augmentent la vulnérabilité, notamment face aux tremblements de terre.

1.2. Vulnérabilités aux désastres naturels

La vulnérabilité environnementale, économique et sociale, l'instabilité politique et la fragilité de l'État sont aggravés par les désastres naturels qui caractérisent l'histoire d'Haïti. En effet, 96 % de la population haïtienne vit constamment sous la menace d'au moins deux aléas. Par ailleurs, des 56 désastres survenus dans le pays et reconnus internationalement, on relève 20 catastrophes majeures au cours du 20^{ème} siècle et 4 au cours de la dernière décennie.

À l'échelle mondiale, Haïti est le troisième pays le plus touché par les événements climatiques, selon l'index mondial sur le changement climatique publié en 2016 par Germanwatch¹⁵. De tous les pays des Caraïbes, Haïti est celui qui subit le plus grand nombre de catastrophes par kilomètre carré (voir le tableau 1). Les données historiques disponibles conduisent globalement à conclure que les catastrophes liées aux conditions météorologiques auraient entraîné des dommages et des pertes estimés annuellement à environ 2 % du PIB de 1975 à 2012¹⁶. En 2008, les tempêtes tropicales et les cyclones ont entraîné dans ce pays des pertes évaluées à 15 % du PIB. Le séisme du 12 janvier 2010 a entraîné la mort de 220 000 personnes, forcé le déplacement de 1,5 million de personnes et provoqué des destructions d'une valeur équivalant à 120 % du PIB.

¹⁵ De 1993 à 2012, Haïti a subi deux épisodes de sécheresse, un séisme, 31 inondations et 26 tempêtes tropicales/cyclones.

¹⁶ Estimations fondées sur les données de la base EM-DAT et sur les évaluations existantes des besoins post-catastrophe (PDNA). Selon le modèle probabiliste utilisé par le mécanisme d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes (CCRIF), les cyclones tropicaux ont causé des dommages estimés à 118 millions de dollars US par année, ce qui équivaut à 1,4 % du PIB pour 2013, tandis que les dommages liés au séisme ont atteint en moyenne 26 millions de dollars US par année (0,31 % du PIB en 2013). Le CCRIF (Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes) est un mécanisme de réserve conjoint qui permet aux pays membres, y compris Haïti, d'obtenir rapidement des liquidités lorsqu'ils sont victimes de catastrophes peu fréquentes, mais à impact élevé. Le modèle probabiliste utilisé par le CCRIF pour calculer les primes d'assurance versées aux pays et aux marchés de la réassurance est le modèle MPRES mis au point par la société Kinanco (<http://www.kinanco.com>).

TABLEAU 1

Comparaison des fréquences et impacts des catastrophes naturelles en Amérique Centrale et aux Caraïbes, 1971-2014

Pays/groupe	Nombre de catastrophes naturelles	Nombre de catastrophes par année	Nombre de catastrophes par millier de km ²	Nombre de catastrophes par million d'habitants	Nombre de décès par million d'habitants	Total des dommages au PIB
Haïti	137	3,1	5	13	23 427	1,776
Haïti hors séisme 2010	136	3,1	4,9	13	1 855	0,22
République dominicaine	60	1,4	1,2	6	311	0,05
Jamaïque	34	0,8	3,1	13	102	-
Nicaragua	66	1,5	0,5	11	2 363	0,33
Honduras	70	1,6	0,6	9	3 298	0,40
El Salvador	51	1,2	2,5	8	687	0,34
Guatemala	82	1,9	0,8	5	1 754	0,12
Costa Rica	58	1,3	1,1	12	72	0,04
Panama	46	1	0,6	12	80	0,01
Autres pays des Caraïbes*	129	2,9	0,3	30	86	0,19

* Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Guyane, Suriname, Dominique, Saint-Kitts-Et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago. Moyenne simple.

Source : base de données EM-DAT de l'OFDA/CRED

Ces catastrophes ont tendance à toucher en plus grand nombre les populations pauvres installées dans les zones inondables et sur la côte, notamment dans le cas des tempêtes tropicales, où presque 50 % des dommages et des pertes dans les secteurs productifs se sont concentrés dans le secteur de l'agriculture¹⁷. En effet, le secteur agricole qui contribue à plus de 25 % au PIB occupe les deux tiers de la population active, comme le démontre le million d'Haïtiens en état d'insécurité alimentaire aigüe causée par la sécheresse en cours depuis 2013.

Par ailleurs, les catastrophes affectent différemment les hommes et les femmes, les garçons et les filles. Dans de nombreux contextes, les inégalités entre les genres limitent l'influence et le contrôle des femmes et des filles sur les décisions vitales les concernant, ainsi que leur accès aux ressources. En raison des conditions socio-économiques existantes, des croyances et des pratiques traditionnelles, les femmes sont plus susceptibles d'être affectées de manière disproportionnée par les catastrophes, y compris par l'augmentation de la perte des moyens de subsistance et par la violence basée sur le genre.

Haïti est exposé à des cyclones de juin à novembre, lesquels, par le vent, les inondations, les glissements de terrain et les coulées de boue qu'ils entraînent, causent des dommages considérables. Parmi tous les petits États insulaires en développement, Haïti est le pays ayant le plus haut indice de vulnérabilité aux cyclones avec 12,9 sur une échelle de 13. L'indice pour la gestion des risques (INFORM) lui octroie un profil de risque de 6,1 contre une moyenne de 2,8 pour les autres pays de la région.

Outre les menaces hydrométéorologiques, Haïti est situé dans une zone sismiquement active à la frontière de deux plaques tectoniques, la plaque nord-américaine et la plaque des Caraïbes (située sous la mer des Antilles). Son territoire est ainsi coupé par quatre lignes de faille qui peuvent produire des séismes de forte magnitude. La période de retour est estimée à 150- 200 ans avec les deux plus grandes villes du pays, Port-au-Prince et Cap-Haïtien situées directement sur les failles. Les autres villes de province comme les Cayes, Jacmel, Léogane, Fort-Liberté et Ouanaminthe sont également très proches des failles.

¹⁷ Calculs fondés sur les évaluations existantes des besoins post-catastrophe (PDNA).



Les brigadiers de la Direction de la protection civile (DPC) en pleine action dans la commune de Camp Perrin après le passage du cyclone Mathieu

Crédit photo : PNUD Haïti

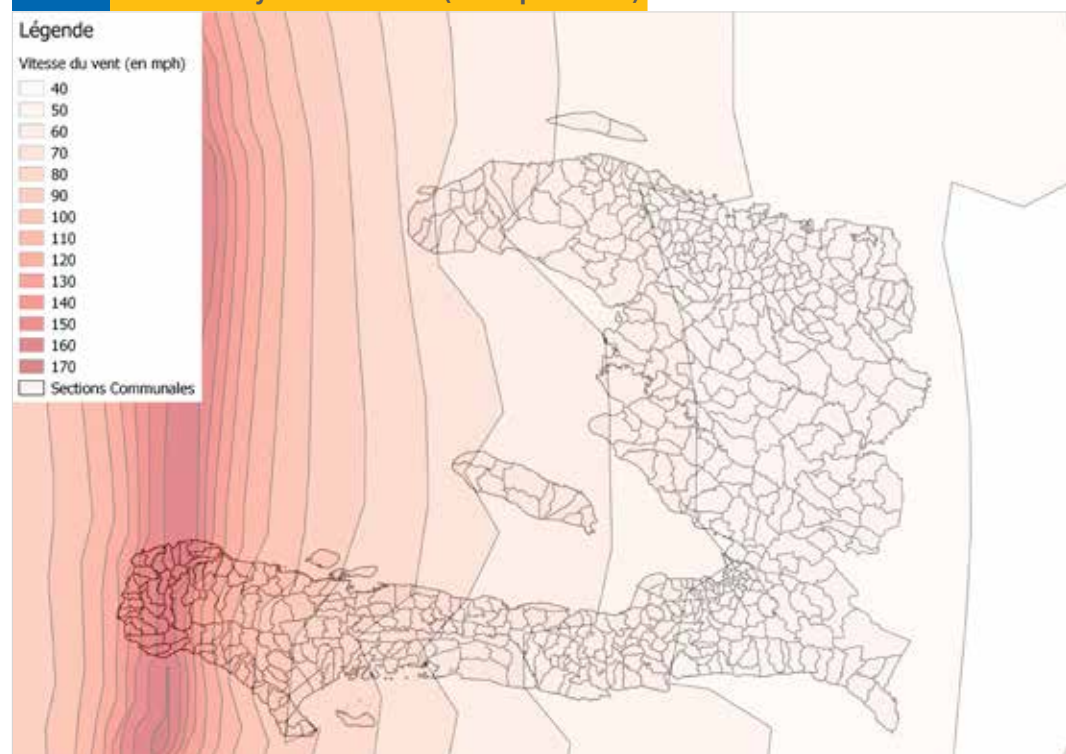
CHAPITRE 2 .

LE CYCLONE MATHIEU ET LA RÉPONSE À LA CATASTROPHE

2.1. Le passage du cyclone Mathieu

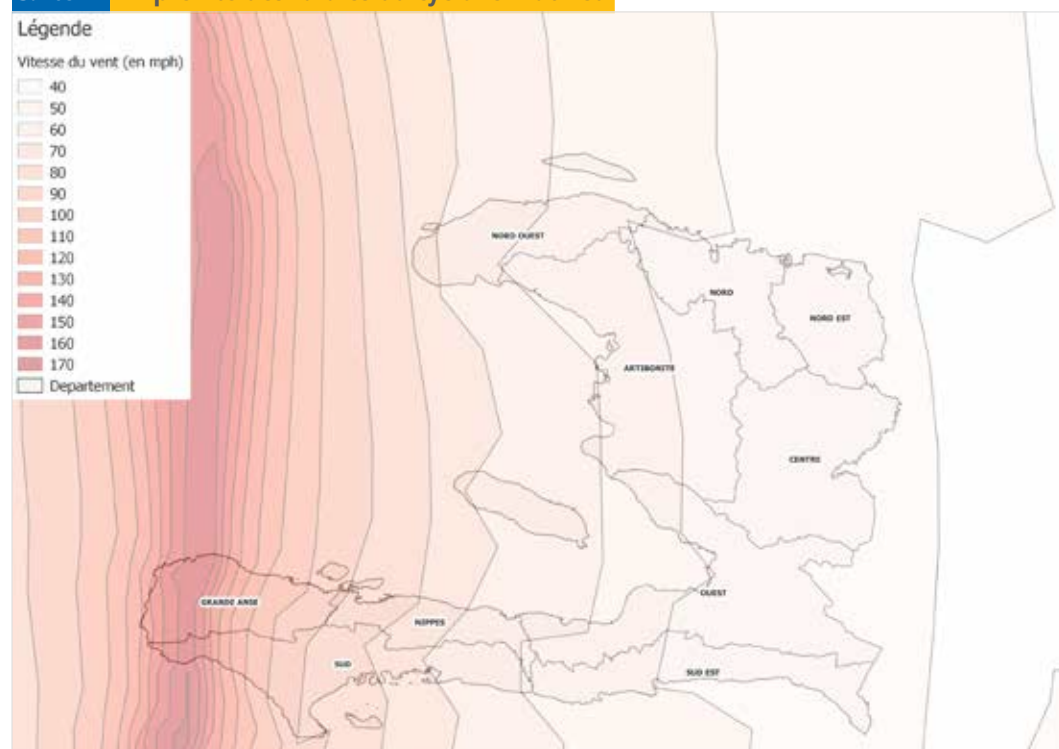
Le cyclone Mathieu de catégorie 4 a frappé Haïti le 4 octobre 2016 à 7h00 du matin. Il a touché terre près de la localité des Anglais, dans le département du Sud, et a quitté Haïti le lendemain par la côte Nord-Ouest. La vitesse maximale des vents enregistrée a atteint 230 km/h, causant de fortes inondations (plus de 600 mm en moins de 24 heures) et des ondes de tempête principalement dans les départements de la Grand'Anse, Nippes, Sud, Ouest (en particulier l'Île de la Gonâve) et Nord-Ouest. On estime une surcote du niveau de la mer de 2 à 3 mètres sur la côte Sud et de 1 à 1,5 mètre dans le Golfe de la Gonâve.

Carte 1. Vitesse du cyclone Mathieu (miles par heure)



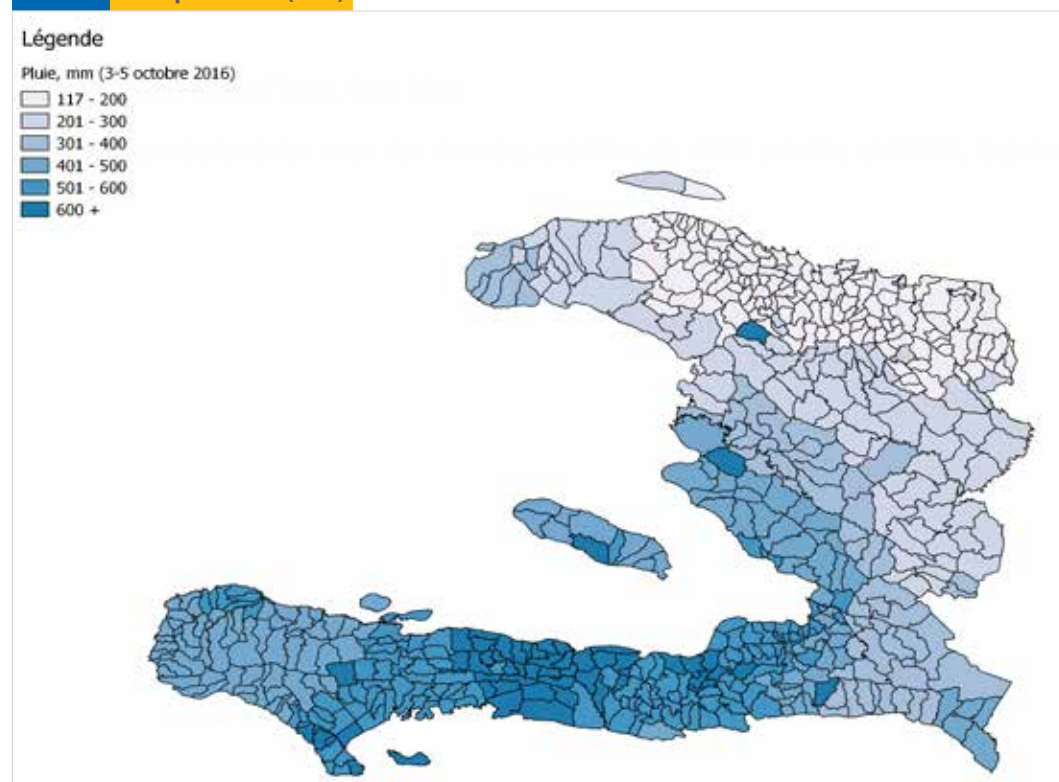
Source : Vitesse du vent pour section communale, National Hurricane Center/University College London/CNIGS Spatial Team, Octobre 2016

Carte 2. Empreinte des rafales du cyclone Mathieu



Source : Vitesse du vent, National Hurricane Center/University College London/CNIGS Spatial Team, Octobre 2016

Carte 3. Précipitations (mm)



Source : CNIGS Spatial Team, Rain Map, Croix Rouge néerlandaise avec des données satellites de GPM satellite et NASA, Octobre 2016

À la date de la rédaction de ce rapport, le Gouvernement fait état de 546 morts, 128 disparus 439 blessés et 2,1 millions de personnes (y compris 895 000 enfants) affectés par le cyclone. Dans les zones touchées, les femmes représentaient 49 % de la population soit 784 000 personnes. À cause du désastre, 1,4 million d'âmes (12,9 % de la population totale du pays) ont besoin d'assistance humanitaire, dont 806 000 individus requièrent une aide alimentaire d'urgence. Plus de 175 500 personnes ont trouvé refuge dans 224 abris temporaires dans les départements de la Grand'Anse, de Nippes, du Sud et de l'Ouest.

L'effet combiné du vent, de la submersion marine et des pluies a causé de fortes inondations, des glissements de terrain et la destruction de très nombreuses infrastructures, y compris des édifices publics, des hôpitaux, des églises, des écoles et des résidences privées. Les secteurs de l'agriculture et de l'environnement ont été sévèrement touchés, le cyclone ayant ravagé de nombreuses cultures et des écosystèmes naturels. Le réseau routier a également subi des dommages importants à des points stratégiques. En effet, le pont de la rivière Ladigue à Petit Goâve s'est effondré, bloquant la Route Nationale No. 2, le seul accès routier conduisant aux départements de la Grand'Anse, des Nippes et du Sud. Une grande partie du réseau électrique et du réseau d'eau potable et d'assainissement de l'ensemble de la Péninsule Sud a aussi subi des dégâts importants. Au niveau du logement, l'impact a été dévastateur. Dans la ville de Jérémie, chef-lieu du département de la Grand'Anse, la plupart des maisons n'ont plus de toit.

2.2. La réponse du Gouvernement

L'action du Gouvernement haïtien face à Mathieu a commencé dès la formation du phénomène au large de l'arc Antillais, le 27 septembre. Dès lors, des activités d'information du public ont été menées sur le terrain et à travers les principaux médias du pays. Le Centre d'Opérations d'Urgence National (COUN) a été activé à partir du 30 septembre, date à laquelle le pays est passé en phase d'alerte 1. Les actions entreprises ont porté sur (i) la coordination ; (ii) la gestion de l'alerte ; (iii) la sensibilisation du public ; (iv) la préparation des abris provisoires ; et (v) des actions sectorielles, telles que l'interdiction des activités de cabotage.

Le 2 octobre, 234 abris provisoires étaient ouverts de façon préventive dans les départements du Sud et les évacuations ont commencé le jour même. Le jour suivant, près de 10 000 personnes ont été évacuées de façon préventive et ces évacuations continueront tout au long de la semaine, ce qui permettra de réduire considérablement le bilan humain. Le Gouvernement haïtien a émis une alerte rouge le 3 octobre en activant également les Centres d'Opérations d'Urgence Départementale (COUD) et les Comités Communaux de Protection Civile (CCPC) dans tout le pays.

À partir du 5 octobre, l'action du Gouvernement a apporté des réponses consistant à : (i) évaluer les dégâts et les besoins humanitaires ; (ii) assurer la distribution de médicaments, d'eau, de nourriture et de produits non-alimentaires ; (iii) rétablir les voies de communication ; (iv) gérer les abris provisoires ; et (v) assurer la coordination et la mobilisation de l'aide humanitaire internationale. Les actions de coordination, de gestion des abris et de distribution sont toujours en cours au moment de la rédaction de ce rapport. Ces actions ont été réalisées conformément au Plan National d'Intervention et du Plan de Contingence National 2016. Ce

plan avait fait l'objet d'un exercice de simulation basé sur le passage d'un cyclone de niveau 3 sur les départements du Sud et de la Grand'Anse. Cet exercice qui s'est déroulé au mois d'août 2016 avait notamment testé l'évacuation de 400 personnes dans un abri provisoire de Camp Perrin. Aujourd'hui, le COUN continue à assurer la coordination avec tous les secteurs et les institutions impliqués.

Par ailleurs, le gouvernement d'Haïti a pu activer la prime d'assurance du CCRIF (Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes) dont il est adhérent et bénéficier d'un paiement de 23,4 millions de dollars US, le cyclone Mathieu ayant été d'une magnitude telle que la couverture d'Haïti a été maximum. Ces fonds ont permis, entre autres, la distribution de nourriture, l'acquisition de médicaments, en particulier pour les enfants, le déblaiement des routes principales par le Ministère des Travaux publics, l'acquisition de bâches pour les maisons (environ 18 000 maisons dans le Sud se retrouvèrent sans toit) et le remplacement des toits des écoles, des églises, etc.

2.3. La réponse internationale

L'action de la communauté internationale s'est progressivement mise en place, en parallèle à l'action gouvernementale. D'abord, à travers les ressources et les capacités présentes de façon permanente en Haïti, puis par l'arrivée d'une aide spécifique aux besoins humanitaires sur le terrain. Sur ce point, une Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe (UNDAC) composée de 7 personnes est arrivée à Port-au-Prince le 2 octobre afin d'appuyer la coordination de la réponse, puis s'est ensuite déployée dans les départements du Sud et de la Grand'Anse.

Après le passage du cyclone, une demande d'assistance humanitaire, notamment auprès des mécanismes de protection civile de l'Union Européenne et du système des Nations Unies a été lancée. À ce titre, différents organismes de l'ONU ont fourni des produits de base durant la première phase d'urgence. Le 10 octobre, un « Flash appeal » (Appel de fonds éclair) de 120 millions de dollars US a été lancé pour secourir 2,1 millions de personnes gravement touchées par le cyclone. La Communauté des Caraïbes (CARICOM) a également fourni un appui déterminant avec le déploiement dans les zones touchées d'une équipe spécialisée de l'Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle (CDEMA).

La coordination générale de la réponse internationale est assurée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), en appui au Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD). Au niveau sectoriel, des espaces de coordination ont été mis en place pour chacun des secteurs-clés de la réponse, incluant : (i) la sécurité alimentaire ; (ii) l'éducation ; (iii) la santé ; (iv) l'eau et l'assainissement ; (v) la logistique ; (vi) les abris d'urgence et les produits non-alimentaires ; (vii) le relèvement rapide ; (viii) la protection ; et (ix) la télécommunication d'urgence. Ces secteurs regroupent les organisations-clés impliquées dans la thématique sous l'autorité du Gouvernement.

De manière générale la communauté internationale et les partenaires bilatéraux se sont mobilisés pour la phase humanitaire. On peut notamment citer les États-Unis d'Amérique, à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et les marines de l'armée américaine, le Canada, la République Dominicaine, Cuba, la Bolivie, la Colombie, le Venezuela, le Japon et la France, ainsi que la Commission Européenne, le Département Britannique pour le Développement International (DFID), la Fédération internationale de la Croix-Rouge et les sociétés du Croissant-Rouge (FICR) et des ONG locales et internationales. Les efforts ont porté particulièrement sur la distribution de nourriture et d'eau potable.



Une maison effondrée sous les assauts du cyclone Mathieu dans la commune de Jérémie



Crédit photo : Minustah

3.1. La méthodologie PDNA

Communément désignée par son sigle anglais PDNA, l'Évaluation des besoins post-catastrophe est une méthodologie d'évaluation de l'impact des catastrophes et de la planification des interventions de relèvement y afférentes. Elle a été développée en vertu de la déclaration conjointe signée en 2008 par les Nations Unies, l'Union européenne et la Banque mondiale dans le but d'améliorer la réponse aux crises. La méthodologie PDNA estime les effets des catastrophes en rassemblant des informations relatives aux dégâts matériels causés, aux aspects socio-économiques touchés (pertes économiques, changements dans les niveaux de fourniture de services et de la gouvernance, augmentation des risques et des vulnérabilités) et à l'impact global de la catastrophe sur le contexte macro-économique et l'état du développement humain d'un pays. Sur la base de ces informations, le processus PDNA détermine les besoins et les priorités de relèvement et produit un rapport d'évaluation consolidé qui inclut une stratégie de relèvement qui priorise les interventions à court, moyen et long termes et détermine les ressources financières nécessaires.

L'évaluation PDNA est un processus inclusif mené et contrôlé par le gouvernement, qui s'appuie sur les capacités et l'expertise d'acteurs nationaux et internationaux. Ce processus implique également la participation de la population touchée, des autorités locales, des ONG, des bailleurs de fonds, de la société civile et du secteur privé. Étant donné le large nombre d'acteurs impliqués, la coopération et la coordination sont essentielles pour parvenir à un processus PDNA participatif et complet.

Le processus PDNA produit quatre extraits principaux :

- Un rapport d'évaluation consolidé fondé sur des rapports sectoriels, qui présente une évaluation complète de l'impact de la catastrophe et des besoins sectoriels.
- Une stratégie de relèvement qui définit la vision du relèvement national et décrit les mesures pour chaque secteur et région touchés. La stratégie clarifie les objectifs et les interventions, les résultats escomptés, le calendrier et les coûts prévus pour le processus de relèvement.
- Une base pour la mobilisation des ressources pour le relèvement.
- Un cadre d'action pour la mise en œuvre d'un processus de relèvement qui soit réellement guidé par le pays.

DÉFINITIONS DES PRINCIPAUX CONCEPTS UTILISÉS DANS L'ÉLABORATION DU PROCESSUS PDNA



Effets

Éléments se référant au résultat immédiat de l'évènement soumis à évaluation. Les effets s'expriment en termes physiques (dommages) et en termes de variation des flux économiques (pertes) dans chaque secteur.



Dommages

Destruction totale ou partielle des biens/actifs matériels existant dans la zone sinistrée. Les dommages surviennent pendant ou immédiatement après la manifestation du phénomène naturel qui provoque la catastrophe et se mesurent en unités physiques (par exemple, des mètres carrés d'habitation, des kilomètres de routes, etc.). Leur valeur pécuniaire est exprimée en termes de coûts de remplacement selon les prix en vigueur tout juste avant l'évènement.



Pertes

Changements des flux économiques découlant de la catastrophe. Les pertes persistent tant qu'un plein relèvement et une reconstruction totale n'ont pas été atteints, dans certains cas, pendant plusieurs années. Les pertes-types sont la baisse de production des secteurs productifs (agriculture, élevage, pêche, industrie et commerce), la baisse de recettes et l'augmentation des coûts opérationnels dans l'offre de services (éducation, santé, eau et assainissement, électricité, transport et communications). Sont également considérées comme des pertes les dépenses imprévues destinées à satisfaire aux besoins humanitaires pendant la phase d'urgence consécutive aux catastrophes. Les pertes sont exprimées en valeur actuelle.



Estimation des besoins

Provient des effets identifiés et détermine les mesures et les ressources financières requises pour assurer le retour d'une économie et d'une société à leur niveau de développement pré-catastrophe, y compris des mesures de réduction des risques pour renforcer la résilience des populations face aux catastrophes.



Impact macro-économique

Impact potentiel sur la croissance, les soldes budgétaires, la balance des paiements, les déficits de financement et les dettes.



Impact humain et social

Conséquences mesurées en termes de qualité de la vie humaine dans le moyen et long terme.

(*) Source : Volume A – Guide de l'Évaluation de besoins post-catastrophe, Système des Nations Unies, Banque Mondiale et Union Européenne

3.2. Le processus PDNA en Haïti

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, au nom du Gouvernement de la République d'Haïti, a sollicité l'appui du Programme Nations Unies pour le Développement (PNUD), en date du 8 octobre pour la conduite d'une évaluation post-catastrophe en collaboration avec les partenaires de coopération suivants : le Système des Nations Unies, la Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque interaméricaine de développement (BID). Le processus PDNA a pour objectif d'identifier les besoins de relèvement à court terme (6 mois), à moyen terme (6-18 mois) et à long terme (18-36 mois). Il servira également de point de référence à l'élaboration d'un Plan d'Action pour le Relèvement Post-Mathieu (PARPM), dans le cadre des mesures prescrites par le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), en mettant un accent particulier sur la refondation territoriale.

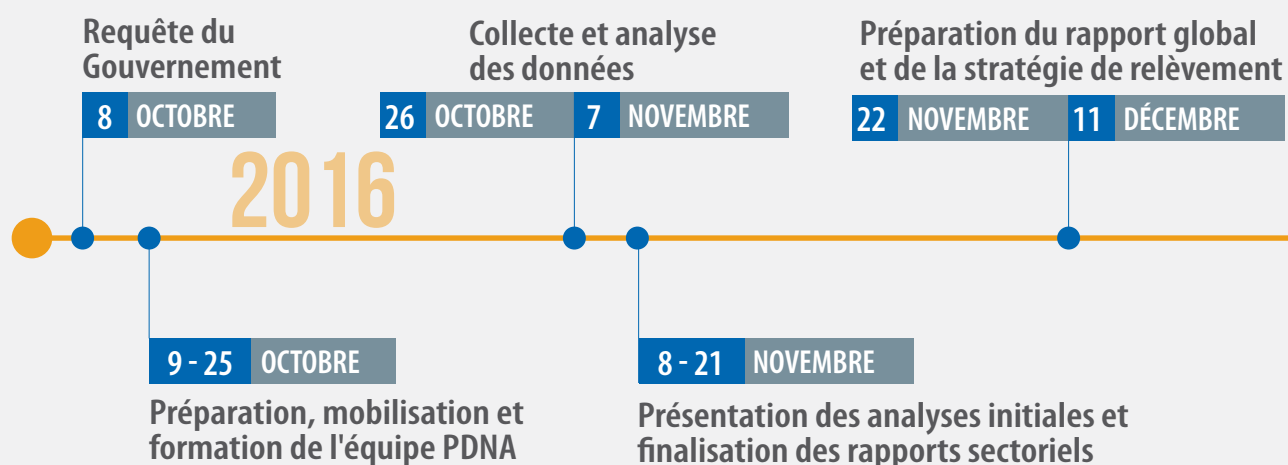
PRINCIPES CLÉS DU PROCESSUS PDNA EN HAÏTI (2016)

- Un pilotage du processus par le Gouvernement
- Une approche participative engageant les autorités nationales et locales, les communautés affectées, la société civile, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, etc.
- Un processus reflétant les réalités du terrain et le calendrier national
- Un accent particulier mis sur la redynamisation de l'économie et le rétablissement des services sociaux
- Une transition rapide de l'humanitaire au développement, dans la cohérence
- L'intégration des principes de réduction des risques et de la résilience aux catastrophes dans toutes les activités de relèvement
- L'intégration de la réponse aux épidémies, dont le choléra, dans les interventions de relèvement découlant du PDNA
- L'utilisation du PDNA 2016 en guise de diagnostic de la situation post- désastre pour la préparation du prochain Programme Triennal d'Investissement (PTI 2017-2019)

Le processus PDNA combine des données quantitatives et une analyse qualitative. Les données sont recueillies par différents moyens : ensemble d'évaluations multisectorielles sur le terrain, prise en compte de documents existants, reconnaissance aérienne et satellitaire, vérifications avec GPS et entrevues avec toutes les parties prenantes. Parmi les premières évaluations menées suite au désastre, le processus PDNA s'appuie principalement sur les résultats de l'évaluation rapide des dommages et des pertes conduite par le Ministère de l'Économie et des Finances avec les ministères sectoriels, d'autres institutions nationales et des partenaires internationaux tels que la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement, la FAO, l'UNICEF et l'ONU-Environnement. Cette évaluation prend en compte les secteurs et thématiques suivants : agriculture, industrie et commerce, tourisme, santé, éducation, logement, électricité, eau et assainissement, environnement, gestion des risques. Elle fait également une analyse de l'impact macro-économique du cyclone sur l'économie nationale.

Le processus PDNA enrichit cette évaluation rapide en élargissant l'analyse à d'autres domaines transversaux : la gouvernance, la réduction des risques, l'égalité de genre, l'emploi et les moyens d'existence et en regardant plus en profondeur l'impact au niveau humain et social du désastre. Sur cette base, le processus PDNA développe une stratégie de relèvement qui intègre aussi les recommandations proposées par l'évaluation rapide.

Figure 1. Calendrier du processus PDNA Haïti 2016



Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Comme convenu entre le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, la **couverture géographique** du processus PDNA Haïti 2016 prend en compte les départements les plus touchés par le cyclone Mathieu (Grand'Anse, Nippes et Sud) tout en s'étendant aux communes touchées des autres départements du pays. L'évaluation s'organise autour de **trois catégories de secteurs, ou macro-secteurs** : les secteurs productifs, incluant l'agriculture, l'élevage et la pêche, le commerce et l'industrie, et le tourisme ; les secteurs sociaux tels la santé, l'éducation, le logement et la culture ; et le secteur des infrastructures comprenant le transport et les télécommunications, l'énergie, l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

L'évaluation prend aussi en compte des **domaines transversaux** : l'environnement, la gestion des risques et désastres (GRD), la gouvernance, l'égalité de genre, l'emploi, et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Une analyse de l'impact macroéconomique et de l'impact global humain et social de Mathieu a été également entreprise.

La stratégie de relèvement est alignée sur le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) et offre une base qui peut servir de guide à la formulation du programme d'investissement triennal (PTI-2017-2019). Le processus PDNA recherche aussi une convergence avec les activités du plan de réponse humanitaire pour les zones affectées par Mathieu au niveau de la phase à court terme de la stratégie de relèvement.





Un cultivateur affecté par le cyclone Mathieu utilise les déchets végétaux pour gagner un peu de revenus pour la survie de sa famille



Crédit photo : Minustah

CHAPITRE 4 .

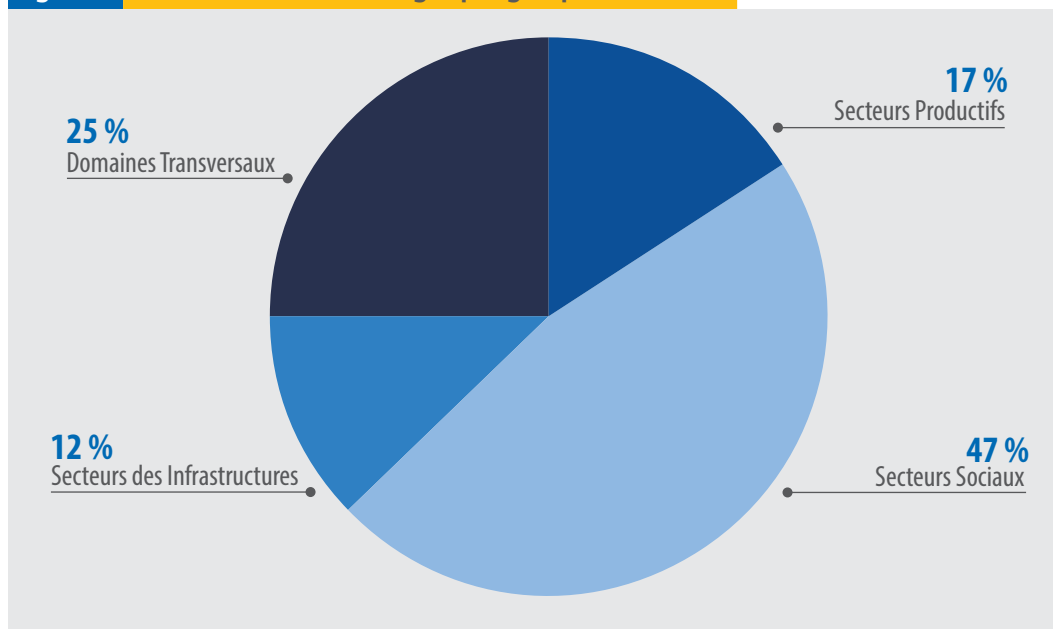
BILAN DES EFFETS ET DES BESOINS POST-MATHIEU

4.1. L'ampleur du désastre

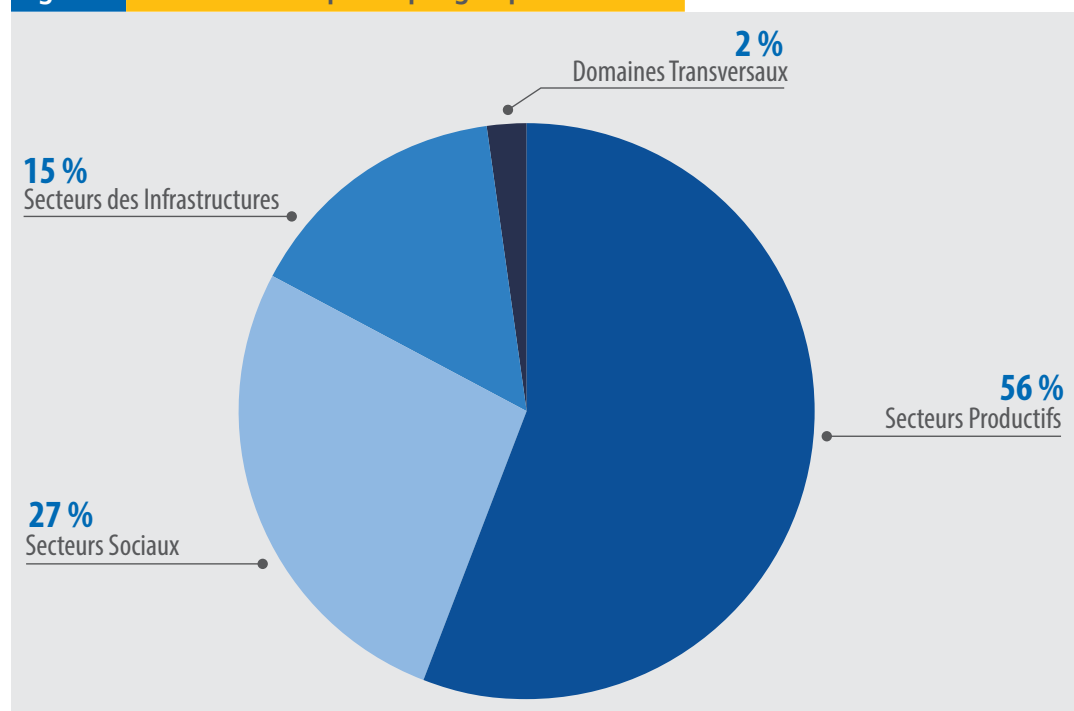
Le cyclone Mathieu a produit des **effets globaux** (dommages et pertes) de l'ordre de **2,778 milliards de dollars US (soit 183 639,27 milliards de gourdes)**. Près des trois quarts des effets sont considérés comme étant « privés », c'est-à-dire directement subis par la population affectée. Les effets se rapportant au secteur public sont afférentes aux infrastructures routières, électriques, de télécommunications et d'eau et assainissement ainsi qu'à l'environnement.

Les secteurs sociaux ont été les plus touchés par le cyclone Mathieu (à hauteur de 40 % des effets relevés), suivis par les secteurs productifs (29 % des effets), les domaines transversaux (18 % des effets) et enfin les secteurs infrastructurels (13 % des effets). Les figures 2 et 3 ci-dessous détaillent la distribution des effets sous forme de dommages et pertes par groupe de secteurs.

Figure 2. Distribution des dommages par groupe de secteurs



Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Figure 3. Distribution des pertes par groupe de secteurs

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Le secteur le plus touché par le cyclone est celui du logement au vu du grand nombre de destructions d'habitations occasionnées. Les dommages et pertes totaux atteignent 856,28 millions de dollars US.

Vient ensuite l'agriculture qui accuse 573,53 millions de dollars US en dommages et pertes. Les secteurs productifs, notamment l'agriculture (y compris la pêche et l'élevage), le commerce et le tourisme subissent des pertes majeures en raison de la nature de ces secteurs. Pourtant, il est important de noter, surtout dans le secteur du commerce, que la prévalence des activités informelles conduit à une sous-valorisation des effets, tant en termes de pertes que de dommages.

Quand on prend en compte la santé, l'éducation, l'agriculture et le commerce, les secteurs sociaux et productifs totalisent presque les trois quarts des effets totaux du cyclone. En ce qui concerne l'éducation et la santé, l'insuffisance de la réglementation des services privés par le gouvernement empêche d'avoir une véritable mesure des effets de la catastrophe.

L'ampleur des dommages et des pertes dans le secteur des infrastructures reste inférieure à celle des autres macro-secteurs, révélant l'insuffisante couverture des services publics d'eau et assainissement et d'électricité - surtout en milieu rural - et du réseau routier. En effet, le réseau routier est constitué en majorité par des routes secondaires et tertiaires en terre battue, les routes goudronnées ne représentant que 30 % du total. La structure du réseau explique donc la faible valeur monétaire des dommages subis dans ce secteur. Cela révèle la fragilité du système routier qui demande une reconstruction de nature à relever significativement le niveau du réseau.

Dans les domaines transversaux, les dommages sont élevés à cause de la sévère destruction subie par l'environnement et les écosystèmes. Cet effet se superpose à une situation déjà très fragilisée à cause de l'exploitation excessive des ressources forestières et de la dégradation environnementale associée à l'utilisation du territoire sans un aménagement approprié des écosystèmes.

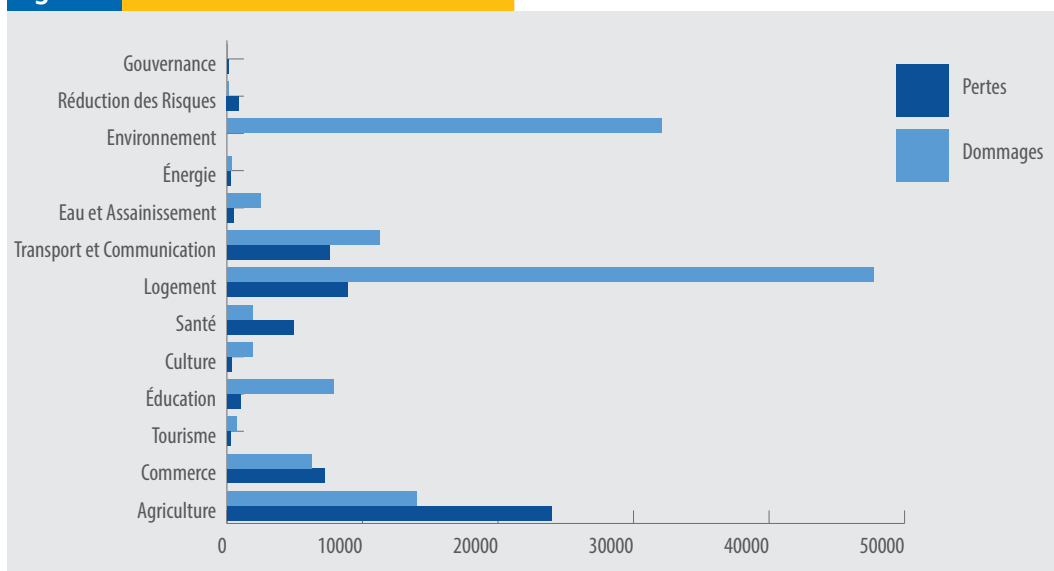
TABLEAU 2

Résumé des effets du cyclone Mathieu par secteur

MONTANTS (en millions de dollars US)			
Secteurs	Dommages	Pertes	Effets
Secteurs Productifs	320,39	474,37	794,76
Agriculture	211,45	362,08	573,53
Industrie et commerce	94,20	108,51	202,71
Tourisme	14,74	3,78	18,52
Secteurs Sociaux	897,72	228,91	1 126,63
Éducation	118,91	15,05	133,96
Culture	28,75	5,24	33,98
Santé	28,49	73,92	102,41
Logement	721,57	134,70	856,28
Secteurs des Infrastructures	228,74	126,00	354,74
Transport et communications	170,25	114,20	284,45
Eau et assainissement	37,09	7,34	44,43
Énergie	21,40	4,46	25,86
Domaines transversaux	487,15	14,93	502,07
Environnement	485,11		485,11
Réduction des risques	1,68	13,44	15,11
Gouvernance	0,36	1,49	1,85
Total	1 934	844,20	2 778,20

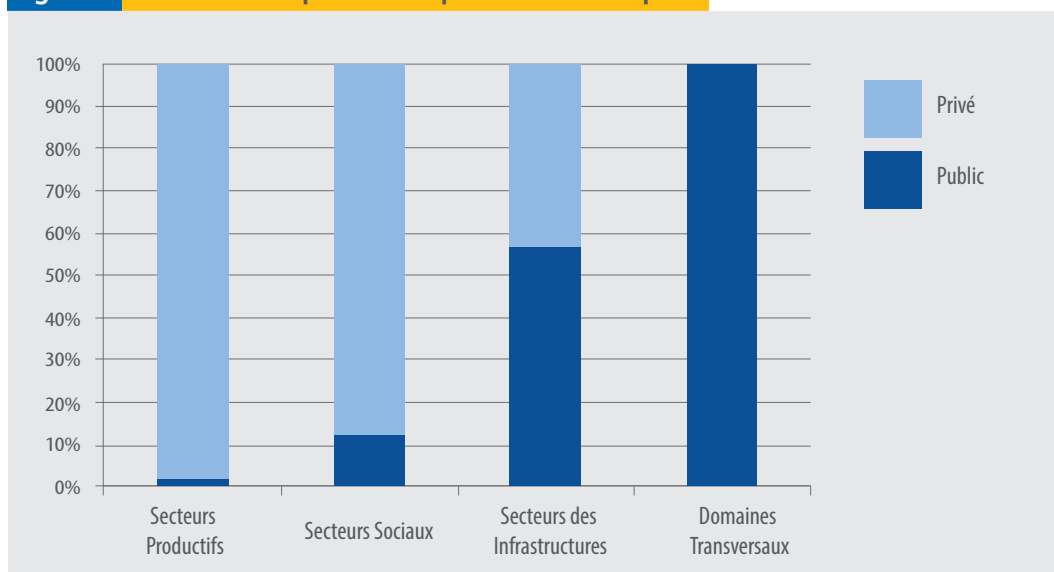
Note : les effets dans les domaines du genre et de l'emploi ne sont pas indiqués de façon séparée car ils sont intégrés dans les autres secteurs, en raison de leur nature transversale.

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Figure 4. Ventilation sectorielle des effets

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Au-delà de la différence des effets de Mathieu selon les secteurs, il est important de noter que le cyclone a eu également une ampleur variée au niveau géographique. Tenant compte de l'intensité des rafales de vent et de la pluie, ce sont le Sud et l'Ouest du pays qui ont été les plus touchés. Par conséquent, les effets subis par les secteurs sont différenciés selon le département concerné.

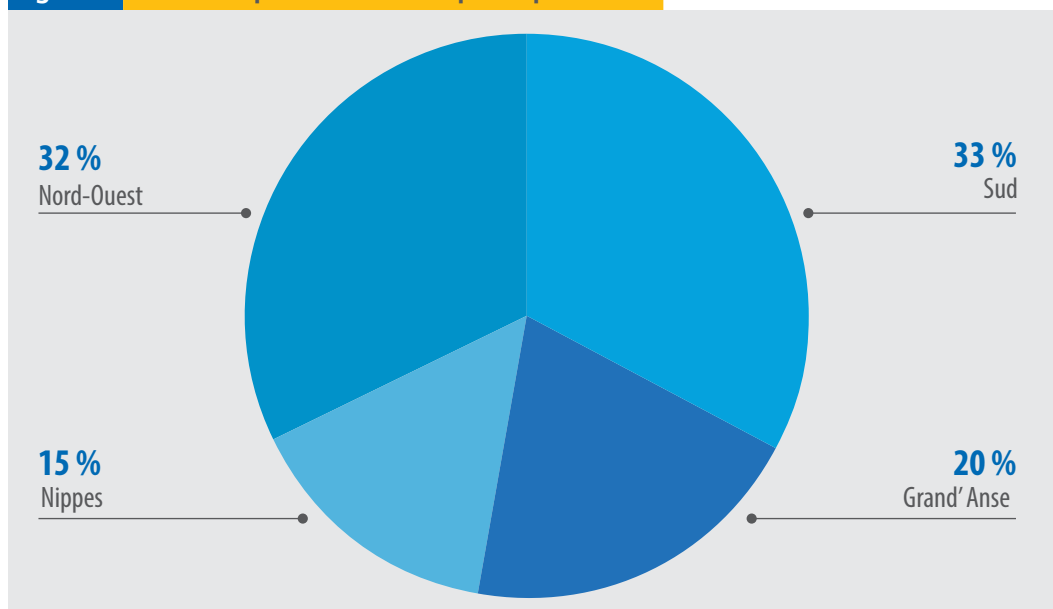
Figure 5. Effets ventilés par secteur public et secteur privé

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Figure 6. Ampleur différenciée des effets du cyclone Mathieu

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Le tableau suivant présente quelques exemples de la façon dont les effets et les besoins varient d'un département à l'autre.

Figure 7. Différents profils des effets par département

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

4.2. Les besoins globaux

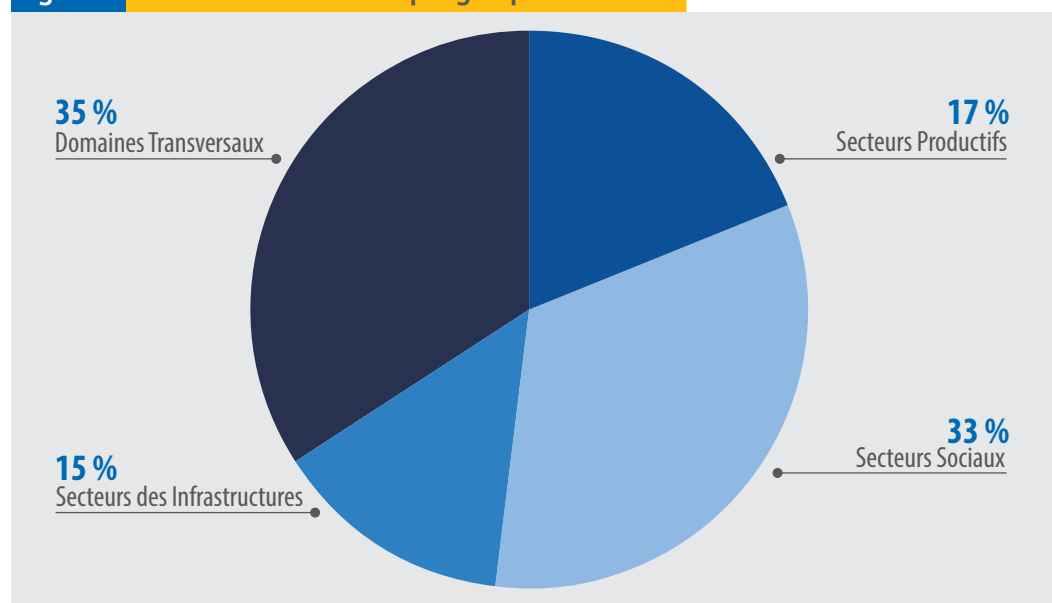
Les besoins de relèvement générés par le cyclone Mathieu ont été estimés à une valeur totale de **2,72 milliards de dollars US (soit 179 768,65 milliards de gourdes)**. En termes monétaires, les besoins majeurs sont dans le secteur du logement ainsi que dans l'agriculture et le commerce. En effet, la réparation et/ou la reconstruction des maisons et la relance des activités productives (agriculture, élevage, pêche, et commerce) demeurent des besoins primaires pour assurer la stabilisation des populations et le renforcement de leurs moyens d'existence. Viennent ensuite les besoins liés au rétablissement des services sociaux tels que les hôpitaux/postes de santé, les écoles, et l'approvisionnement en eau potable, ainsi qu'à la réhabilitation des infrastructures routières et électriques pour soutenir la relance des autres secteurs.

TABLEAU 3

Résumé des besoins post-Mathieu en Haïti par secteur

BESOINS (en millions de dollars US)				
	Court terme (6 mois)	Moyen terme (6-18 mois)	Long terme (18-36 mois)	Besoins totaux
SECTEURS PRODUCTIFS	90,80	272,40	181,60	544,80
Agriculture	57,15	171,46	114,30	342,91
Industrie et Commerce	20,77	62,32	41,55	124,65
Tourisme	12,87	38,62	25,75	77,24
SECTEURS SOCIAUX	176,78	530,35	353,57	1 060,70
Éducation	21,71	65,14	43,42	130,27
Culture	1,96	5,87	3,92	11,75
Santé	22,29	66,88	44,58	133,75
Logement	130,82	392,46	261,64	784,93
SECTEUR DES INFRASTRUCTURES	78,09	234,26	156,17	468,52
Transport et Communications	64,62	193,85	129,23	387,70
Eau et Assainissement	9,89	29,66	19,77	59,32
Énergie	3,58	10,75	7,17	21,50
DOMAINES TRANSVERSAUX	107,61	322,82	215,21	1 137,24
Environnement	81,93	245,80	163,87	491,61
Réduction des Risques	5,13	15,39	10,26	30,78
Gouvernance	3,29	9,88	6,59	19,77
Genre	12,90	38,70	25,80	77,39
Emploi	4,35	13,04	8,70	26,09
TOTAL	453,27	1 359,82	905,55	2 719

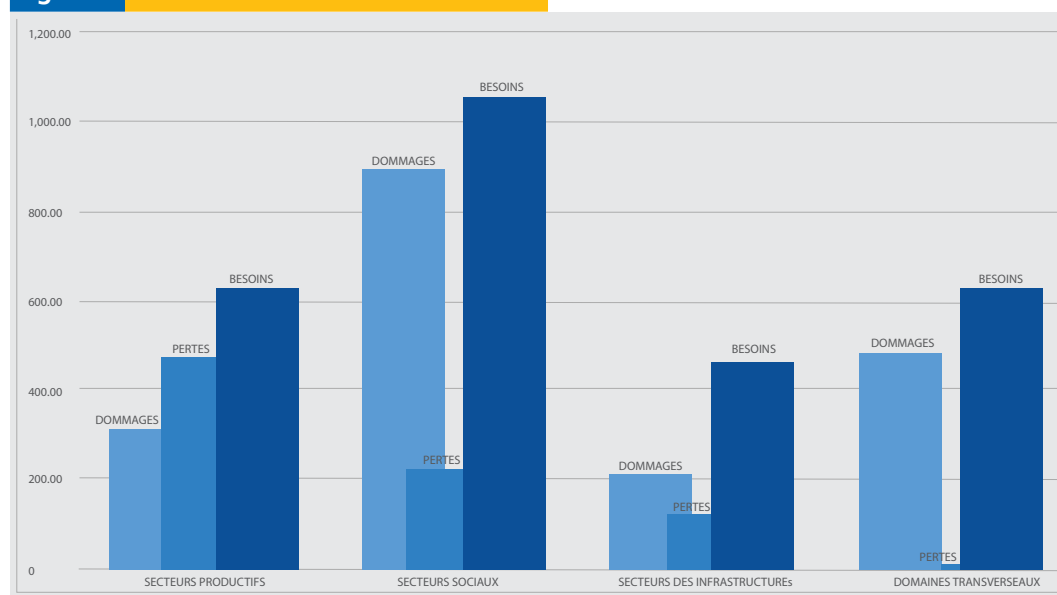
Note : la temporalité des besoins telle que présentée ici découle d'une standardisation de la temporalité prévue par le processus PDNA (voir section 3.2) qui fournit une valeur indicative de la temporalité des ressources financières. Cependant, il convient de préciser que la temporalité des interventions de relèvement est différente pour chaque secteur et par conséquent, que la distribution illustrée dans les tableaux ne représente pas nécessairement la temporalité adoptée par les différents secteurs dans leurs calculs. Une explication détaillée de la distribution temporelle par secteur est fournie dans les rapports sectoriels concernés.

Figure 8. Ventilation des besoins par groupe de secteurs

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

La distribution des besoins met aussi en évidence la priorité à donner à la réponse aux dégâts subis par l'environnement, afin de reconstituer le capital naturel, mais aussi en vue de réduire la vulnérabilité des populations aux conséquences économiques et sanitaires causées par la dégradation de l'environnement. L'analyse des effets du cyclone montre l'importance de rétablir un environnement plus durable, qui puisse soutenir les activités productives (particulièrement agricoles, ainsi que le tourisme) plutôt que d'en être « victime » (comme dans le cas du déboisement occasionné par la production du charbon de bois).

En matière de gestion des risques et des désastres, les besoins reflètent, d'une part, la nécessité de remplacer le fonds d'urgences et les équipements et biens non alimentaires qui étaient en stock et ont été utilisés pour la réponse au cyclone ; d'autre part, l'importance d'améliorer le système de réduction des risques dans les zones affectées, ainsi qu'au niveau national, afin de garantir un développement plus résilient.

Figure 9. Écart entre les effets et les besoins

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Au total, l'écart entre besoins et effets reflète la nécessité d'améliorer les conditions de vie qui précédaient l'arrivée du cyclone. Cela se traduit, par exemple, par la reconstruction des bâtiments et des infrastructures avec des matériaux et des normes qui les rendent plus résistants aux aléas climatiques. Il s'agit également de mettre en place des mesures de revitalisation socio-économique qui puissent rendre la population plus résiliente et réduire sa vulnérabilité aux chocs.

4.3. Les effets et les besoins des différents secteurs

4.3.1. Les secteurs productifs

L'agriculture

Le secteur agricole haïtien, particulièrement vulnérable aux aléas climatiques, a beaucoup souffert de la rigueur du cyclone Mathieu. Environ 428 000 exploitants agricoles (qui représentent en termes d'effectifs plus de 2 millions de personnes) ont été touchés et décapitalisés suite au passage du cyclone. Les infrastructures de production de base, notamment les systèmes d'irrigation, les unités de production et d'agro-transformation ont été sévèrement affectés. Les écosystèmes agro-forestiers à base de caféiers ont été particulièrement endommagés. Les sous-secteurs pêche et élevage ont subi de lourds dégâts également, les installations de base ayant été endommagées et des pertes élevées de matériel et d'équipements de pêches enregistrées.

Figure 10. Degré d'affectation agricole des communes touchées par le cyclone Mathieu

Source : MARNDR

L'évaluation sectorielle fait état de dommages et de pertes estimés à **573,3 millions de dollars US** dus au passage du cyclone ; cela représente environ 7 % du PIB ou 31 % du PIB agricole. Les effets du cyclone ont handicapé les systèmes de production et fragilisé les exploitations du secteur. Les petits agriculteurs et les petites agricultrices sont particulièrement vulnérables et ont très peu de capacités pour relancer leurs exploitations.

Les interventions prioritaires de relèvement du secteur visent :

- À court terme (novembre 2016 – septembre 2017), à rendre fonctionnelles les infrastructures communautaires de production (systèmes irrigués) et de communication (pistes rurales) et à recapitaliser les petits éleveurs, les pêcheurs et les intermédiaires commerciaux de la pêche, essentiellement des femmes. Les actions doivent permettre de garantir les trois prochaines campagnes agricoles, et de fournir des revenus immédiats aux populations. La stratégie des actions de court terme préconise l'approche Haute Intensité de main-d'œuvre (HIMO) et des subventions importantes pour des intrants de base et des travaux agricoles.
- À moyen terme (octobre 2017 – septembre 2019), à renforcer les acquis des interventions de court terme et à redynamiser la production agricole dans les zones affectées pendant les trois prochaines années.
- À long terme (après octobre 2019), à aborder des objectifs structurants et durables dans le cadre de la planification du développement et de la résilience du secteur.

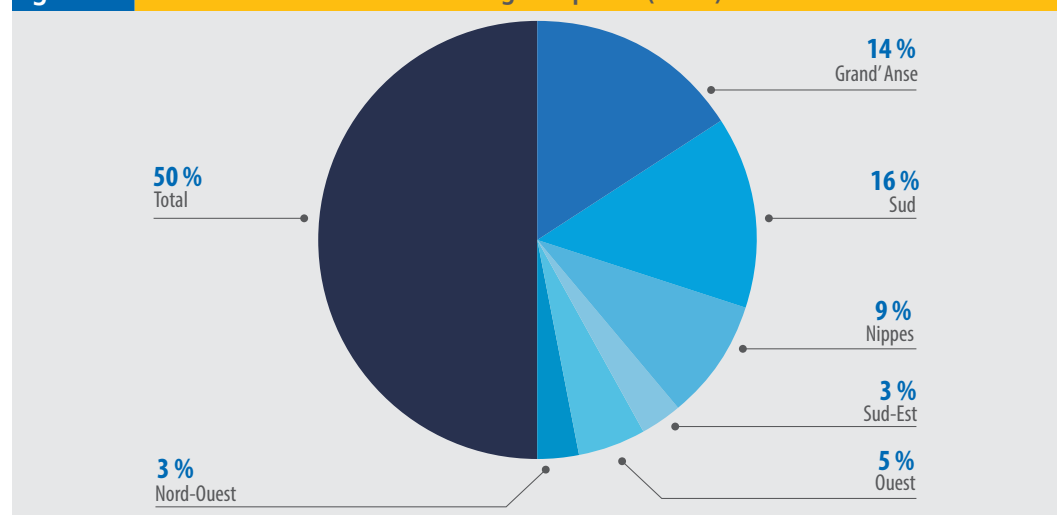
Le plan de relèvement du secteur s'échelonne sur trois ans (2016-2019) et fait état d'un budget prévisionnel de **343 millions de dollars US**.

Le commerce et l'industrie

L'évaluation du secteur se concentre principalement sur le domaine du commerce : très petites entreprises (TPE), boutiques, magasins, petites et moyennes entreprises (PME).

L'ensemble des dommages occasionnés par le cyclone dans les entreprises des zones affectées s'élève à **14,7 millions de dollars US**. Les pertes s'élèvent quant à elles à **108,5 millions de dollars US**. Il s'agit notamment des variations de flux économiques dont les déficits de production et de stocks. Le total des dommages et pertes dans le secteur Commerce et Industrie atteint en conséquence près de **203 millions de dollars US**.

Figure 11. Structure de la valeur des dommages et pertes (effets) dans le commerce et l'industrie



Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Les différentes activités industrielles qui existaient avant le cyclone étaient concentrées sur les activités suivantes :

- la distillation du vétiver ;
- la transformation du cacao et du café ;
- la menuiserie, la boulangerie, la soudure, la couture et certaines activités liées à l'agro-alimentaire réalisées à petite échelle, comme la transformation de la canne à sucre, la production de beurre d'arachide, les confiseries, etc.

Dans le commerce de biens, on trouve les dépôts de boissons gazeuses et/ou alimentaires, les petites boutiques de vente de produits divers, les stands de vente, les magasins, les marchands ambulants et les « Madan Sarah ».

Dans les services commerciaux, les activités suivantes ont été identifiées : l'hôtellerie et/ou la restauration, les jeux de hasard (« Borlette » et Gaguère), l'intermédiation financière, le service de transport (ex. camionnette, mototaxi), l'entreposage de produits divers (aliments, boissons, etc.), les communications (vente et réparation de téléphonie cellulaire et de cartes de recharge) et la production d'eau potable. Ces activités commerciales peuvent aussi avoir été identifiées respectivement dans les secteurs du tourisme, du transport et des communications.

Tenant compte des dommages et des pertes, les besoins de ce secteur sur une période de 4 ans sont de l'ordre de 124,65 millions de dollars US. Ce montant se répartit en deux catégories de besoins qui compenseront les pertes sur une période de :

- 1 an, couvrant les deux premières phases de relèvement que sont l'émergence et la relance avec un montant de 46 millions de dollars US ;
- 3 ans pour la phase de réhabilitation avec un montant de 78,6 millions de dollars US.

Tenant compte des priorités et face aux défis rencontrés dans ce secteur, il est important que des stratégies d'insertion des entreprises informelles dans le système formel soient définies, en collaboration avec le secteur gouvernance et le soutien des partenaires financiers. La formalisation des entreprises impliquera le renforcement des capacités de production et de gestion des entreprises, ce qui conduira à créer plus d'emplois et à payer des droits et taxes qui augmenteront les recettes fiscales.

Le tourisme

Le passage du cyclone Mathieu a amplement fragilisé le secteur touristique et hôtelier dans le Sud-Ouest du pays. Il a donc eu un impact négatif sur l'offre touristique de la région, qui demeure faiblement opérationnelle. Certaines infrastructures touristiques privées (hôtels, restaurants, etc.) ont enregistré des dommages substantiels, ce qui paralyse en conséquence l'activité de près de trois cents entreprises évoluant dans le secteur. D'autres infrastructures publiques relevant du secteur, notamment l'École de formation hôtelière des Cayes, le Centre d'accueil de la Grotte Marie-Jeanne, la plage de Port-Salut, ont été fortement endommagées.

Le montant total des besoins estimés du secteur s'élèvent à (77,24 millions de dollars US) tenant compte des **dommages et pertes évalués à 15,5 millions de dollars US.**

En dépit de l'importance des dommages subis, et d'une dégradation possible de l'image touristique projetée sur les régions affectées, le secteur travaille déjà à apporter une réponse cohérente et consensuelle à la situation. Pour ce faire, il est souhaitable d'encourager les opérateurs à mieux se concerter pour résoudre un certain nombre de goulots d'étranglement tendant à ralentir le décollage effectif du secteur touristique. Globalement, certains établissements hôteliers devraient être encouragés à envisager des alliances stratégiques et éventuellement des fusions afin de favoriser la qualité du service offert et de redonner

confiance aux clients. Il serait en outre utile de constituer en permanence un front commun pour contribuer à mieux promouvoir le produit touristique.

Les priorités du secteur touristique haïtien dans le cadre du relèvement sont les suivantes :

- la recapitalisation des opérateurs hôteliers dans les zones touchées ;
- le renforcement de la chaîne d’approvisionnement et de la chaîne des valeurs ;
- la réouverture de l’École Hôtelière des Cayes ;
- l’assainissement et le nettoyage des plages (en partenariat avec le Ministère de l’environnement) ;
- la mise sur pied d’un programme de réaménagement des sites touristiques et naturels ;
- le renforcement du sous-secteur des industries créatives (en partenariat avec le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère de la Culture et l’Office National de l’Artisanat (ONART) ;
- la promotion des investissements dans le secteur.

Si le cyclone Mathieu a révélé la vulnérabilité du secteur du tourisme en termes d’infrastructures et la faiblesse de toute la chaîne de l’offre touristique dans la région, le tourisme constitue cependant une opportunité à saisir, et le secteur doit être sensiblement renforcé. Compte tenu de son caractère transversal, le tourisme peut participer à l’atteinte des objectifs de croissance économique, de réduction de la pauvreté, d’apaisement social et de quête du développement économique et social, au profit de la population affectée en particulier et du pays en général.

4.3.2. Les secteurs des infrastructures

Transport, télécommunications et énergie

Le passage du cyclone Mathieu a causé de graves dommages aux infrastructures du secteur transport, principalement dans les départements de la Grand’Anse, du Sud et des Nippes. Les départements de l’Ouest, du Nord-Ouest et de l’Artibonite ont été aussi affectés, mais dans une moindre mesure.

Les dommages dans le domaine du transport routier ont été importants : 1 200 kilomètres de routes primaires, secondaires et tertiaires ont été endommagés à des degrés divers, pour un coût de remplacement de 83,5 millions de dollars US. Le pont Ladigue du côté de Petit Goâve, dans le département de l’ouest, a été détruit ; le pont Estimé, à l’entrée de Jérémie, a été endommagé. La circulation sur ce dernier a dû être réduite. Vingt-neuf ouvrages d’art ont été endommagés. Le coût de ces dégâts est de 106,4 millions de dollars US environ et les pertes sont estimées à plus de 101,6 millions de dollars US. Le total des pertes et dommages est en conséquence de 208 millions de dollars US.

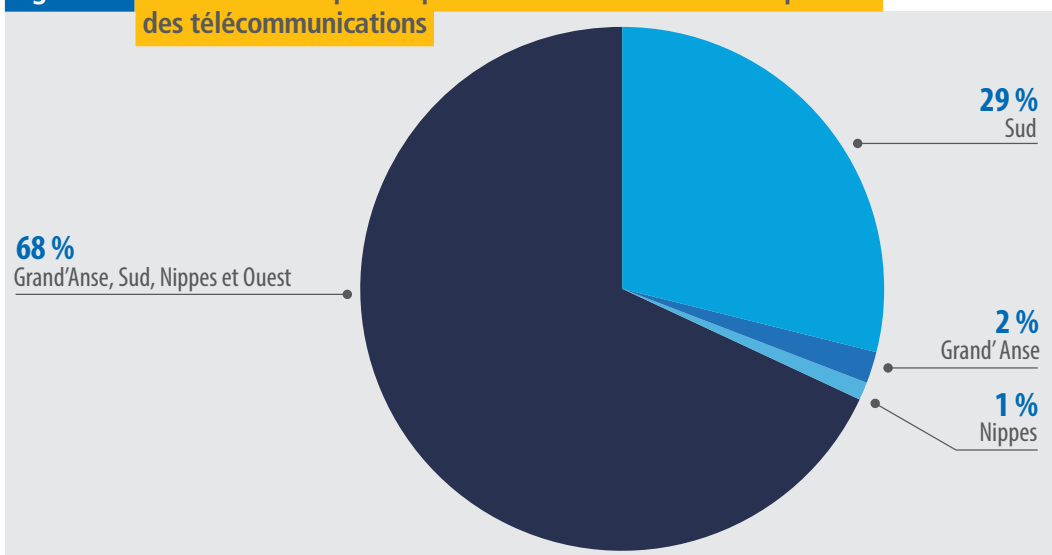
Les installations portuaires de 11 villes côtières ont été affectées. Les dégâts concernent principalement les tabliers et les terre-pleins. Six ports sont dysfonctionnels ; cinq sont fonctionnels, mais certains ont subi des dommages importants. Ces dommages s'élèvent à près de 21 millions de dollars US. D'un autre côté, les Établissements de Signalisation Maritime (ESM) ont été endommagés ou détruits dans 6 départements. Douze phares ont été gravement endommagés. La remise en état de ces équipements nécessiterait près de 4,5 millions de dollars US. L'aéroport des Cayes a subi des dommages de l'ordre de 0,7 million de dollars US. Les dommages pour les installations portuaires, aéroportuaires et les ESM sont estimés à environ 26,2 millions de dollars US et les pertes à 1,1 million de dollars US soit un total de 27,3 millions de dollars US environ pour l'ensemble des pertes et dommages.

Les infrastructures de télécommunication des opérateurs privés ont été particulièrement frappées par le passage du cyclone Mathieu. Les départements de la Grand'Anse et du Sud ont été coupés du reste du pays en termes de communications téléphoniques pendant plusieurs jours. Plus de 60 radios ont été affectées par le passage de Mathieu dans les départements du Sud, de la Grand'Anse, des Nippes et de l'Ouest. Les dommages ont été estimés à près de 37,7 millions de dollars US et les pertes à 11,5 millions de dollars US. Cela conduit à un total des dommages et des pertes de l'ordre de 49,2 millions de dollars US.

Les infrastructures électriques dans le Grand Sud ont été fortement endommagées par le passage du cyclone. Même les infrastructures du département de l'Ouest n'ont pas été épargnées. Deux centrales électriques, plus de 660 kilomètres de réseaux électriques et 22 511 branchements ont été affectés. Le coût estimé des dommages est de 21,4 millions de dollars US environ et celui des pertes de 4,5 millions, soit près de 26 millions de dollars US environ pour le total des pertes et dommages.

Dans le cadre des opérations de relèvement, le nettoyage doit continuer de façon prioritaire et les ouvrages doivent être réhabilités ou reconstruits de façon résiliente. Les besoins de relèvement des infrastructures de transports terrestre, maritime et aérien, de télécommunications et d'énergie s'élèvent à 409,2 millions de dollars US. La reconstruction doit permettre de disposer d'ouvrages plus résilients.

Figure 12. Structure des dépenses pour la réhabilitation des transports et des télécommunications

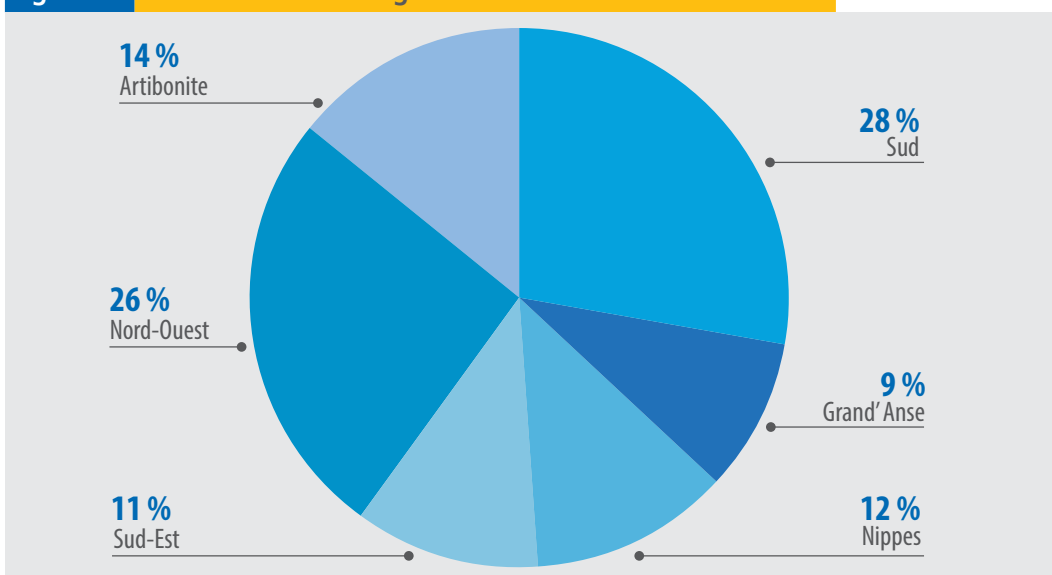


Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

L'eau et l'assainissement

Le cyclone Mathieu a causé de nombreux dégâts dans le secteur Eau Potable et Assainissement, dans le Grand Sud notamment. Les dommages et pertes inventoriés, estimés à environ 44,4 millions de dollars US, sont indissociables des problèmes environnementaux. Les estimations au niveau du secteur, en termes de besoins suite au passage du cyclone, sont de l'ordre de 59,3 millions de dollars US. Une part de 63 % de ce montant est destinée à la réparation et la réhabilitation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement dans les zones touchées.

Figure 13. Structure des dommages dans les SAEP urbaines et rurales



Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

L'évaluation des effets du cyclone a permis au secteur de mesurer l'importance des dégâts et de définir les mesures de redressement en fonction des besoins identifiés. L'urgence pour les actions à mener doit être prise en compte afin de limiter autant que faire se peut les impacts à court et à moyen terme, comme l'expansion de maladies d'origine hydrique ou hydro-fécale. À court-terme, sur les six premiers mois suivant la catastrophe, la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) aura besoin de 17,5 millions de dollars US pour donner satisfaction aux victimes de la catastrophe.

Dans le cadre des objectifs visés pour le relèvement, la DINEPA s'emploiera : i) au rétablissement rapide du service d'alimentation en eau pour les usagers ; ii) à la réhabilitation complète des systèmes endommagés tout en s'assurant de leur pérennité ; et iii) au développement d'un service régional d'assainissement en lien avec les services communaux. Toutefois, la priorité dans le cadre des mesures d'urgence à entreprendre consiste à rétablir les niveaux de consommation habituelle de la population en matière d'eau potable et d'assainissement. La DINEPA mettra en œuvre les moyens dont elle dispose pour ce faire. Mais le grand défi auquel l'organisme devra faire face consiste à rétablir le service payant dans un délai de 4 à 6 mois, étant donné que le service sera fourni gratuitement durant cette période transitoire.

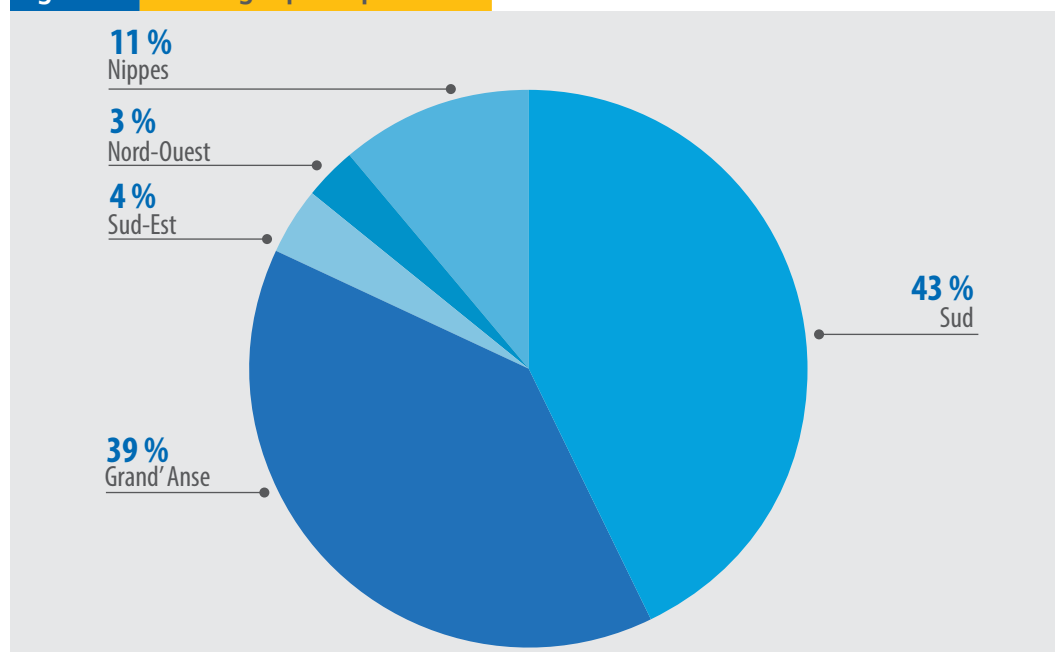
4.3.3. Les secteurs sociaux

La santé

L'état de la santé de la population haïtienne est chroniquement précaire. Elle ne s'améliore que très lentement étant donné les faiblesses du système national de santé et la grande vulnérabilité physique et socio-économique. Le cyclone Mathieu a donc frappé un système déjà fragile.

Tel que recommandé par les autorités, l'étude a couvert la totalité des quatre départements directement frappés (Grand'Anse, Nippes, Sud et Sud-Est) ainsi que les communes affectées des départements de l'Ouest et du Nord-Ouest.

L'évaluation a distingué les institutions de santé suivantes : les dispensaires, les Centres de santé, l'Hôpital, le Centre de traitement des diarrhées aiguës (CTDA) et le Centre départemental d'approvisionnement en intrants (CDAI). Cent trente-trois établissements au total ont été endommagés, dont cinq totalement détruits. Les dispensaires sont les plus touchés (63 %). Six hôpitaux et trois Centrales Départementale d'Approvisionnement en Intrants (CDAI) ont été comptabilisés.

Figure 14. Dommages par département

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Le coût total estimé des dommages en infrastructure (68 %), équipements (23 %) et intrants (9 %) s'élève à 28 491 386 dollars US. Les départements du Sud (43 %) et de la Grand'Anse (39 %) comptent les dommages les plus importants. Quarante-quatre pour cent (44 %) de ces coûts se situent au niveau des dispensaires et des centres de santé, et 43 % au niveau hospitalier.

Les pertes sont estimées à 73 916 500 dollars US répartis en quatre domaines : Risques (54 %), Services (40 %), Infrastructures (4 %) et Gouvernance (2 %). Les interventions les plus importantes prévues concernent : la levée de la barrière financière pour l'accès aux services ; l'eau, l'hygiène, l'assainissement ; la campagne de vaccination contre le choléra ; l'augmentation des besoins de santé ; les cliniques mobiles.

Ainsi les besoins de relèvement initiaux (somme des dommages et des pertes) s'élèvent à 102 407 886 dollars US. Il existe d'autres besoins, dits « additionnels » visant à améliorer la résilience du système de santé compte tenu de la grande vulnérabilité du pays. Il s'agit principalement des services d'urgence aux niveaux communautaire et hospitalier, de leur mise en réseau pour augmenter leur effectivité et leur efficacité ainsi que des services d'appui aux Équipes Mobiles d'Intervention Rapide (EMIRA) pour lutter contre le choléra, estimés à 25 201 500 dollars US.

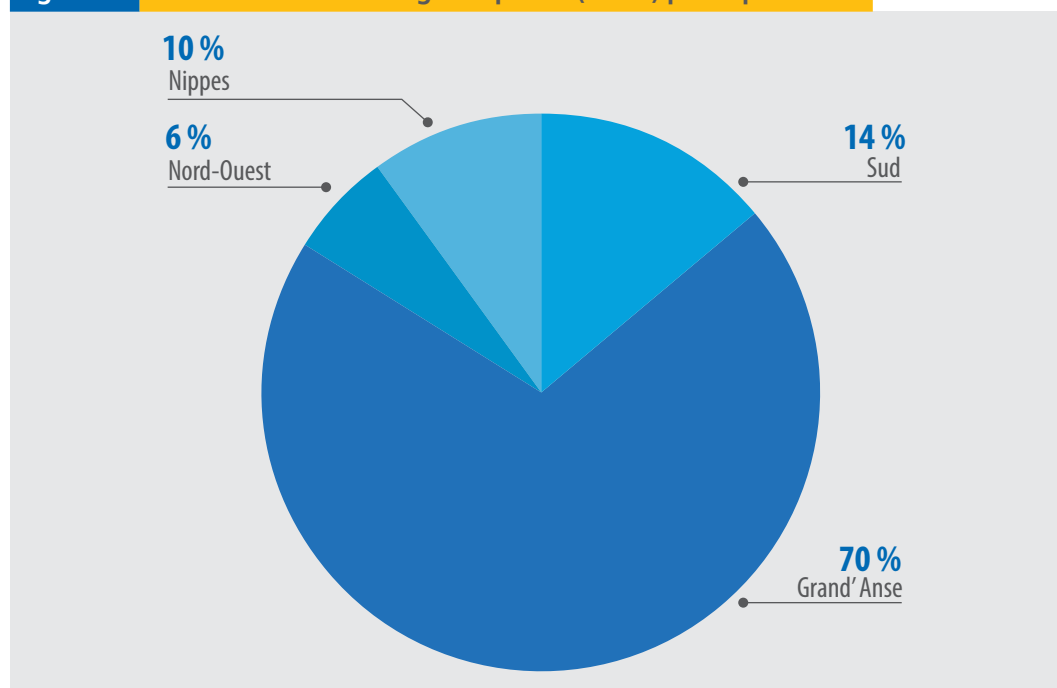
Le total des besoins de reconstruction et de relèvement du secteur santé s'élève à 133 753 859 dollars US. Ces moyens sont nécessaires pour assurer la transition entre la réponse d'urgence et l'aide au développement.

Les objectifs de relèvement définis par le secteur santé sont les suivants :

- réhabiliter/reconstruire les institutions sanitaires (IS) endommagées ;
- rétablir rapidement les services de santé dans les zones affectées ;
- répondre à l'augmentation de la morbidité (par le renforcement des services et le déploiement de cliniques mobiles) ;
- renforcer les programmes prioritaires de santé (vaccination, planification familiale, malaria, hygiène, choléra, nutrition, VIH/Sida, tuberculose, etc.) ;
- réduire les risques sanitaires augmentés par la catastrophe (paludisme, choléra, infections respiratoires aiguës (IRA), santé reproductive et infantile, malnutrition, (Infections sexuellement transmissibles (IST), santé mentale, etc.) ;
- rétablir et renforcer la surveillance épidémiologique (SISNU (Système d'Information Sanitaire National Unique), laboratoire, système d'alerte précoce) ;
- appuyer le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) dans sa gestion des risques et des désastres (niveau central, Direction Département du Sud (DDS), Unités d'Arrondissement de Santé (UAS) et Bureau Communal de Santé (BCS)) ;
- renforcer les activités de prévention des maladies et de promotion de la santé.

L'éducation

Suite au cyclone Mathieu, selon les chiffres officiels et partiels du Ministère de l'Éducation Nationale, 916 écoles fondamentales, dont la grande majorité est publique, 754 établissements secondaires dont 33 lycées et 11 centres professionnels sont touchés dans 8 des 10 départements scolaires du pays. En conséquence, au moins 150 000 enfants et adolescents risquent d'être déscolarisés durant l'année académique en cours, et quelque 5 000 enseignants et directeurs travaillant dans le système éducatif sont touchés par les conséquences du cyclone Mathieu. Le montant total des dommages et pertes dans le secteur est évalué à 134 millions de dollars US.

Figure 15. Ventilation des dommages et pertes (effets) par département

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

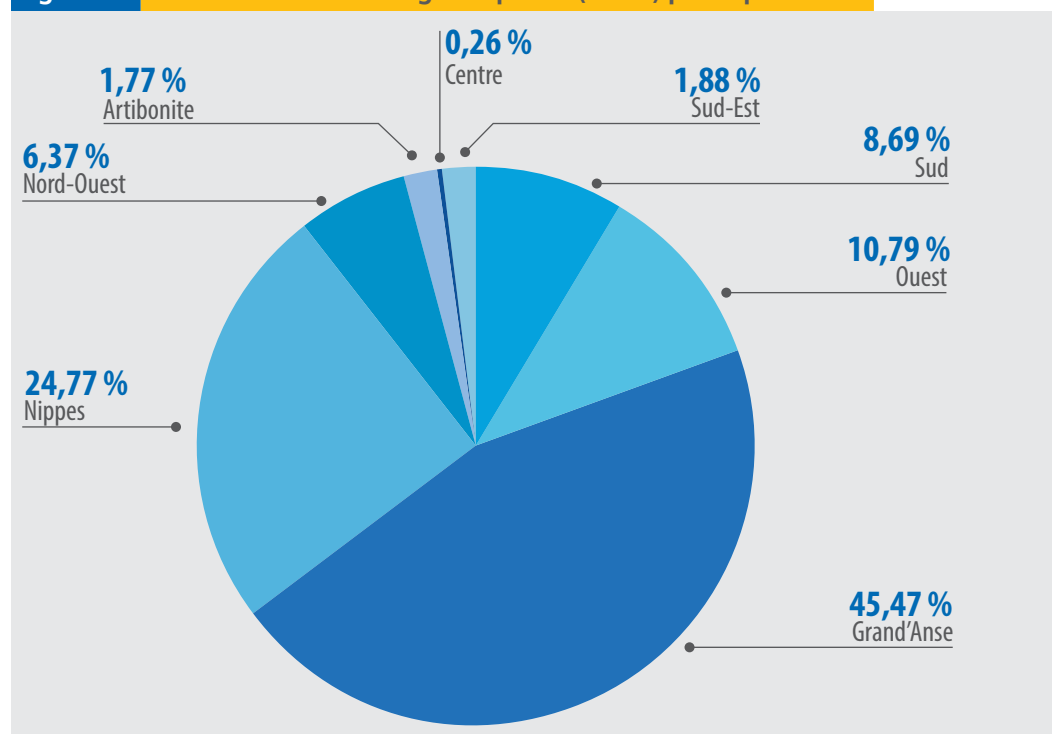
Il convient de souligner que les données de l'enseignement fondamental concernent en grande partie le secteur public, pour lequel l'évaluation a été faite rapidement par les Directions Départementales de l'Éducation (DDE). Ces chiffres augmenteront à mesure que les évaluations et les données collectées seront transmises par le Ministère de l'éducation, les DDE et les partenaires du secteur. On estime également que, dans les zones les plus durement touchées, comme le Grand Sud (regroupant les départements de la Grand'Anse, des Nippes et du Sud) et le Nord-Ouest, qui comptent environ 3 952 écoles fondamentales, le pourcentage d'écoles endommagées pourrait atteindre 80 % des établissements scolaires de ces départements, soit environ 3 162 écoles. Cela pourrait constituer un risque d'interruption de scolarité au niveau fondamental pour plus de 400 000 enfants, aggravant ainsi la situation préexistante de l'exclusion scolaire en Haïti. En conséquence, les besoins prioritaires du secteur sont la réhabilitation des écoles et autres infrastructures scolaires endommagées dans quatre départements prioritaires, la fourniture de kits et mobiliers scolaires, la mise en place de structures temporaires et enfin, la reconstruction des écoles détruites. Ces besoins prioritaires et de relèvement à court et moyen termes sont estimés à 130,2 millions de dollars US.

Le logement

Le cyclone Mathieu a causé des dégâts considérables dans le secteur du logement. Les dernières données collectées par le SNGRD à travers la Direction de la Protection Civile (DPC) font état de 103 907 habitations détruites, 99 975 fortement endommagées, 11 500 faiblement endommagées et 21 500 inondées. Ces dégâts ont été enregistrés dans différents départements : Sud, Grand'Anse, Nippes, Sud-Est, certaines communes de

l'Ouest, Artibonite, Centre et Nord-Ouest. Plus de 2 000 000 personnes ont été affectées, dont 1 346 363 directement, parmi lesquelles 678 969 femmes, dont 106 180 femmes chef de famille. Ces effets dévastateurs s'expliquent par le fait que la plupart des logements ont été développés de façon anarchique par une grande frange de la population haïtienne, dans des zones à risque, sans tenir compte de la planification urbaine et de la protection de l'environnement.

Figure 16. Ventilation des dommages et pertes (effets) par département



Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

L'estimation des dommages et des pertes se chiffre respectivement à 721 570 276 dollars US et 134 704 865 dollars US. Afin de permettre aux populations sinistrées de se reloger dans de meilleures conditions, un ensemble de mesures et de dispositions ont été envisagées parmi lesquelles : i) la mise en place de travaux à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO) ; ii) le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et privés ; iii) la relocalisation des sans-abris ; iv) l'appui à la reconstruction et l'auto-construction assistée ; v) la production d'habitat viabilisé ; et vi) l'élaboration de documents d'aménagement et d'urbanisme pour une meilleure gestion du développement urbain et rural, etc.

Ces mesures qui seront adoptées à court, moyen et long terme nécessiteront des besoins de financement de l'ordre de 784 925 220 dollars US, dont à court terme 256 624 836 dollars US, à moyen terme 211 528 314 dollars US et à long terme 316 672 070 dollars US.

Hormis l'impact matériel, l'impact social et humain a été catastrophique. En effet, avec la destruction et l'endommagement des logements, le déséquilibre entre l'offre et la demande

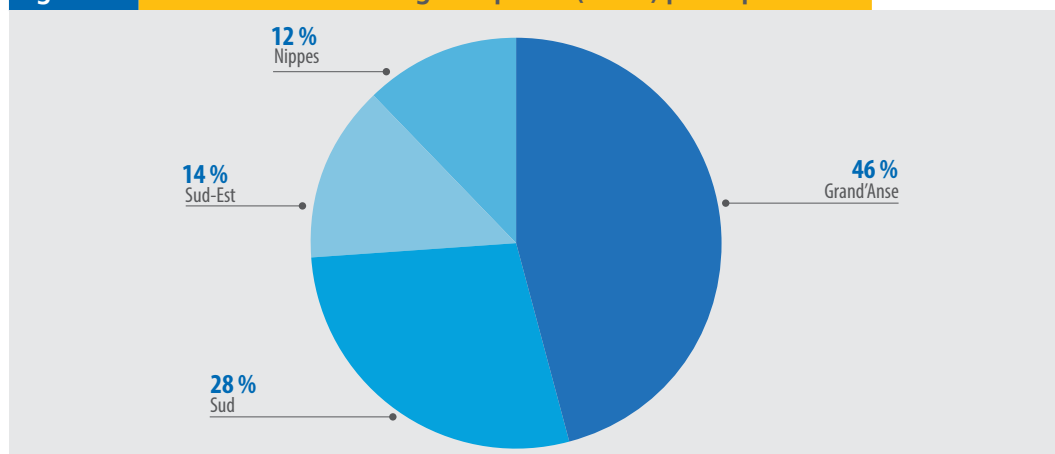
d'habitations fonctionnelles entraînera sans nul doute une hausse du prix des loyers, et en conséquence, une diminution de la qualité de vie des citoyens et une dégradation du cadre de vie des populations rurales dans les régions affectées. Les priorités qui ont été définies permettront à moyen et long terme d'améliorer les conditions de logement et d'habitat des populations tant en milieu urbain que rural. À cet effet, les orientations de la Politique Nationale du Logement et de l'Habitat (PNLH) ont des dispositions propres à contribuer à relever les défis résultant de l'impact du cyclone. La mise en œuvre du plan d'action développé dans le cadre de l'exercice d'élaboration du processus PDNA devra permettre d'entamer le processus de relèvement et de reconstruction. La démarche non seulement tiendra compte des objectifs de développement du PSDH mais s'inscrira aussi dans une perspective qui intégrera les inégalités sociales et l'articulation nécessaire entre les différents piliers du plan stratégique, de manière à favoriser le développement durable des régions touchées et du pays en général.

La culture

Plusieurs centres-villes historiques comme celui des Cayes, de Jérémie et d'Aquin, inscrits au titre de la liste du Patrimoine National d'Haïti ont été affectés par le cyclone Mathieu, en particulier dans les départements du Sud et de la Grand'Anse. Ceci a généré de grands problèmes de logement et la disparition de l'habitat vernaculaire caribéen, élément fortement lié à l'identité culturelle des habitants de la zone et d'Haïti. Cela concerne les pratiques traditionnelles et les cultes et plus généralement le patrimoine immatériel. Par ailleurs, des sites archéologiques et des grottes amérindiennes ont beaucoup souffert des dommages et la quasi-totalité des sites religieux et des lieux de culte vaudou communautaires dans les zones affectées ont été détruits.

La valeur économique des effets du cyclone est estimée à plus de 28 millions de dollars US pour ce qui concerne les dommages et à plus de 5 millions de dollars US pour les pertes. La grande majorité de ces effets concerne les lieux de culte, chrétiens aussi bien que vaudou, en tant que bâtiments physiques avec leurs mobiliers et objets rituels et comme lieux d'espoir, de vie sociale et de pratiques traditionnelles. Près de la moitié (46 %) des pertes économiques consécutives au cyclone sont manifestes dans la Grand'Anse, et 28 % dans le Sud.

Figure 17. Ventilation des dommages et pertes (effets) par département



Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Les besoins dans le secteur ont été estimés à 11,7 millions de dollars US. Les priorités pour le rétablissement du secteur sont les suivantes :

Mesures à court terme (0-6 mois) :

- mission d'évaluation de l'impact sur le sous-secteur de patrimoine immatériel ;
- identification d'un plan d'action consacré à la réponse d'urgence pour le patrimoine bâti ;
- interdiction de démolition ou de toute autre intervention sur les bâtiments anciens ;
- consolidation des bâtiments à préserver ;
- création de lieux de culte temporaires dans les communes les plus affectées.

Mesures à moyen terme (6-18 mois) :

- identification des besoins et approche de reconstruction des villes historiques, y compris les maisons privées : il conviendra de respecter l'architecture vernaculaire porteuse de l'identité nationale, aussi bien que les normes parasismiques, para-cycloniques et anti-incendie ;
- soutien aux propriétaires privés de maisons historiques ;
- apport de solutions temporaires pour garantir l'accès à la culture, par exemple mise en place de bibliothèques mobiles ;
- reconstruction des lieux de culte affectés ;
- sensibilisation de la population à l'importance du patrimoine culturel (matériel et immatériel).

Mesures à long terme (18 mois – 3 ans) :

- restauration et mise en valeur des monuments et centres historiques ;
- réhabilitation ou reconstruction et éventuellement relocalisation des infrastructures culturelles ;
- aménagement des infrastructures culturelles.

4.3.4. Domaines transversaux

La gestion des risques et des désastres

Les pertes et dommages causés par le cyclone Mathieu dans le secteur de la gestion des risques et des désastres sont estimés à 15 109 800 dollars US, dont 13 424 800 dollars US pour les pertes et 1 675 000 dollars US pour les dommages. Cela concerne essentiellement les centres d'opération d'urgence départementaux et communaux dans les zones affectées, les équipements de premiers secours, les réserves de fonds et les stocks d'urgence.

Le relèvement s'articulera autour de 3 objectifs principaux :

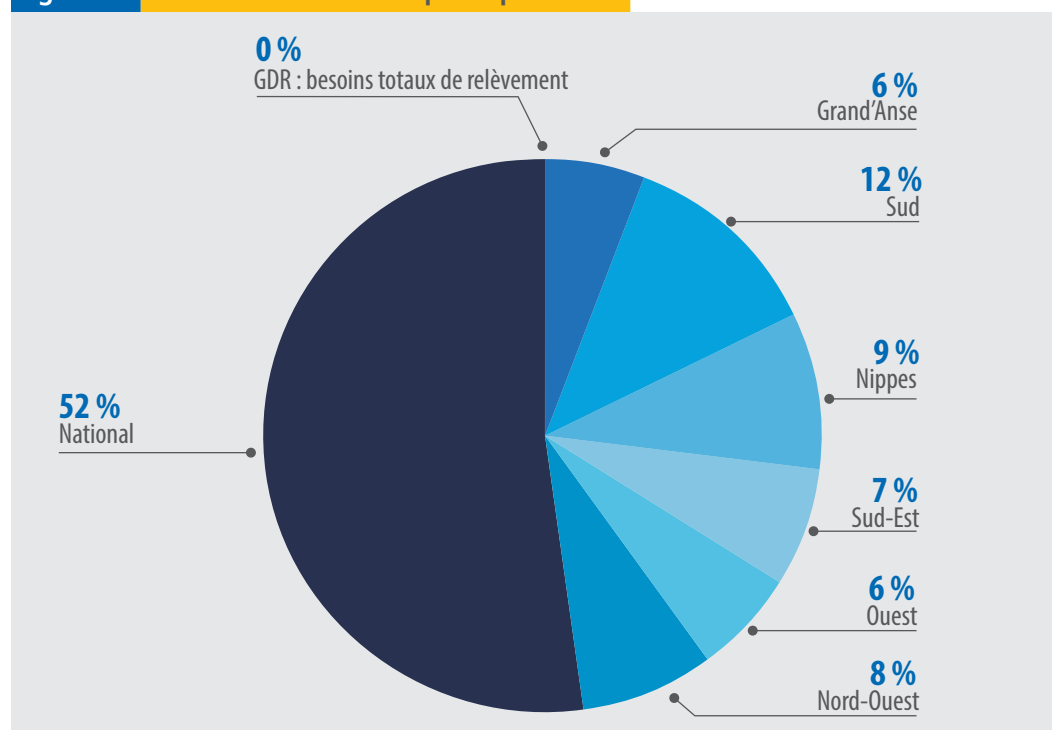
- Rétablir et renforcer au plus vite les capacités de réponse aux désastres dans les zones affectées afin de : (i) pouvoir se préparer et répondre le plus rapidement et efficacement possible aux prochaines urgences ; (ii) disposer d'un système national et local d'alerte fiable et articulé doté de services d'intervention ; et (iii) assurer la continuité de la coordination des opérations de réponses.
- Réduire la vulnérabilité aux désastres dans les zones affectées grâce à des opérations de relèvement, en produisant de l'information et des outils de réduction des risques nécessaires au relèvement et en diffusant cette information auprès de la population en général, et des acteurs du relèvement en particulier.
- Réduire la pression et le cercle vicieux que constituent les désastres sur les ménages et renforcer ainsi leur résilience en introduisant des mécanismes de transfert de risques dans les zones affectées.

Pour atteindre ces objectifs, les besoins suivants ont été identifiés en matière de relèvement :

- La promotion d'une connaissance approfondie des risques multiples susceptible de servir de socle à la reconstruction, la réhabilitation et la remise en marche des activités économiques et sociales, d'une part et, d'autre part, l'appui à la préparation et la réponse aux désastres, comme outil de planification mais aussi aux fins de promouvoir une culture du risque. Ce besoin, sera couvert par : (i) l'identification, la surveillance et la cartographie de l'information sur les risques ; (ii) la communication et la sensibilisation du public sur les risques ; et (iii) le renforcement des liens avec le secteur des médias.
- Le développement des capacités de réponse à l'urgence par : (i) le renforcement de la planification de la réponse à tous les niveaux (départemental, communal, communautaire, familial) ; (ii) le remplacement et la mise à jour des équipements et matériel d'intervention ; (iii) la formation et l'entraînement des personnes impliquées dans les opérations de réponse aux urgences ; (iv) la mise à jour du système de communication d'urgence (formation, équipement, maintenance) ; (v) la reconstitution des stocks et l'amélioration de la gestion des entrepôts ; et (vi) la mise à niveau des abris d'urgence aux normes SPHERE.

- Le renforcement de la gouvernance de la gestion des risques et désastres par : (i) la formation et l'information des autorités nationales, départementales, communales et locales ; (ii) le renforcement des capacités de coordination et de gestion ; et (iii) le renforcement du cadre normatif lié à la Gestion des risques et des désastres (GRD) au niveau national et son application.
- L'accroissement du financement et de la couverture des risques à travers la reconstitution des fonds d'urgence et l'élargissement du fonds de préparation, et l'engagement des mécanismes de transfert de risques. Il s'agira de : (i) réaliser une analyse relative à la vulgarisation des services financiers de transfert de risques ; (ii) développer des mécanismes-pilotes de transfert de risques dans le département de la Grand'Anse ; (iii) utiliser les nouvelles technologies-pilotes dans le transfert de risques ; (iv) réapprovisionner le fonds d'urgence ; et (v) mettre en place un fonds de préparation aux urgences.

Figure 18. Ventilation des besoins par département



Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Le coût global des **besoins** de relèvement pour le secteur est estimé à **30 777 960 dollars US**, réparti en trois tranches : court terme (16 873 500 dollars US), moyen terme (7 471 960 dollars US) et long terme (6 432 000 dollars US).

Les départements de la Grand'Anse, du Sud, du Sud-Est, des Nippes, de l'Ouest (région des Palmes et Gonâve) et du Nord-Ouest sont les plus ciblés. La stratégie de mise en œuvre du relèvement s'appuiera sur les mécanismes de coordination existant : le Secrétariat permanent du SNGRD, la table sectorielle et thématique GRD et les structures de la protection civile au niveau central, départemental et communal.

Le genre

En vue d'identifier l'ensemble des besoins des femmes liés aux effets et impacts du cyclone, l'analyse de genre s'est concentrée sur 3 secteurs : le logement, l'agriculture et le commerce. Les données recueillies sur ces secteurs ont permis l'estimation des coûts. Toutefois, il est à noter que les actions de plaidoyer pour les considérations de genre dans toutes les politiques publiques sont déterminantes.

Dans le domaine de l'agriculture : les produits en stock pour les semences sont devenus en grande partie inutilisables. Il a été noté que lorsque les agricultrices subissent directement les catastrophes qui détruisent leurs semences et leur bétail et/ou emportent leurs terres arables, elles perdent non seulement la sécurité alimentaire mais aussi le pouvoir au sein du ménage. Les femmes travaillent la terre dans la Péninsule du Sud, et selon le Ministère de l'Agriculture, environ 22 % de ceux qui travaillent la terre sont des femmes.

Dans le domaine du commerce : toute l'épargne des Petites et Moyennes Entreprises, ainsi que les fonds de commerce, en nature et en espèce, des « Madan Sara » sont largement épuisés. L'impraticabilité des routes s'aggrave avec la permanence des pluies et rend les échanges difficiles. Les marchés d'écoulement régulier sont peu accessibles. Cet immobilisme accentue les faiblesses de revenus, surtout au sein des familles monoparentales, qui ont aussi à leur charge leurs parents.

Sur le plan de la gestion des désastres : il est rapporté des cas de violence basée sur le genre en lien avec les déplacements lors d'évacuations.

Dans le domaine de la santé : d'une manière générale, les femmes et les filles subissent de façon disproportionnée les effets négatifs du choc dans toutes les dimensions de leur vie (santé, protection, moyens de vie, droits), ce qui génère des impacts négatifs sur leur santé mentale et dans leurs relations au sein des ménages et des communautés en général. De plus, les produits stockés dans les ménages pour l'alimentation sont en grande partie avariés, augmentant ainsi les risques d'insécurité alimentaire. Enfin, la fermeture des écoles devenues impraticables entraîne plus de fatigue pour les femmes en raison de la présence permanente des enfants à la maison.

L'ensemble des besoins au regard des dommages et pertes occasionnés par le cyclone dans le domaine du Genre s'élève à 77 394 004 dollars US dont 61 194 004 dollars pour le court terme, 9 900 000 dollars pour le moyen terme et 6 300 000 dollars pour le long terme.

Les actions stratégiques pour la recapitalisation des femmes, déjà incluses dans la politique nationale d'Égalité Femmes-Hommes (ÉFH), demeurent une priorité, notamment au sein des ménages frappés par la catastrophe. Ces actions doivent être accompagnées de mesures transversales spécifiques visant à aborder les vulnérabilités propres aux femmes et aux filles-mères.

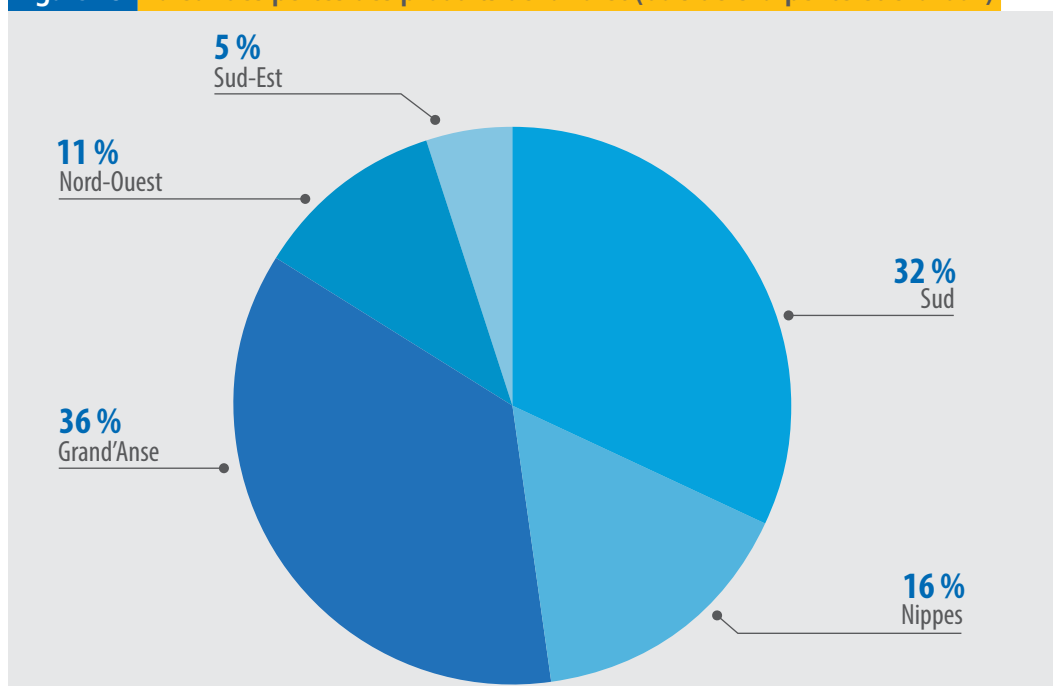
L'environnement

Le cyclone Mathieu a entraîné des dommages et pertes notables en matière d'environnement dans la région du Grand Sud d'Haïti (départements de la Grand'Anse, du Sud et des Nippes). Les impacts ont exacerbé une situation déjà précaire dans ce domaine.

Les dommages causés au secteur de l'environnement sont estimés à 485,11 millions de dollars US. De nombreux secteurs environnementaux et écosystèmes naturels ont été touchés, particulièrement la végétation naturelle, la biodiversité animale, l'agroforesterie, les ressources en eau douce (lacs, étangs, sources et rivières), les plages, les mangroves, les récifs coralliens et les herbiers marins. Ces dommages ont des impacts négatifs sur des secteurs-clés de l'économie comme le tourisme, la pêche ou l'agriculture. Un montant de 491,61 millions de dollars US serait nécessaire à la mise en œuvre des activités de relèvement identifiées.

Par rapport à leur importance pour l'économie du pays, les sous-secteurs environnementaux pris en compte dans le cadre de cette évaluation sont répartis comme suit :

- sols-végétation-forêt : 145 312,37 ha affectés ;
- littoral (récifs- herbiers marins- plages- mangroves) : au moins 218,82 ha de mangroves et 5,7 km de plage affectés ;
- plans d'eau douce (sources, rivières et lacs) : 10 264,951 mètres linéaires (périmètre de protection) de plans d'eau, 507,351 km de cours d'eau et 27 200 m de périmètre de protection de sources d'eau ;
- aires protégées : huit aires protégées partiellement voire entièrement affectées, avec une superficie totale de 196 260,87 ha ;
- déchets et pollution : 9 540 tonnes de déchets solides produits.

Figure 19. Valeur des pertes des produits de la forêt (bois de charpente et charbon)

Source : calculs élaborés par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Le Grand Sud constitue la région d'Haïti abritant le plus grand nombre d'aires protégées, constituées des différents types d'écosystèmes. L'ensemble de la région a d'ailleurs été reconnu comme réserve mondiale de biosphère. Les aires protégées, terrestres et marines, ont subi d'énormes altérations. C'est le cas, en particulier, des forêts du Parc National Naturel de Macaya, contenant la plus grande richesse du pays en termes de biodiversité, qui a été affecté à 95 %, tout comme la forêt des aires protégées « Grand Bois » et « Deux mamelles ». Le potentiel de l'aire marine protégée des Barradères-Les Cayemittes est affecté à 55 % dans ses écosystèmes marins et côtiers.

L'environnement est considéré comme étant extrêmement affecté dans 67 % des aires de surface des départements touchés, moyennement affecté et faiblement affecté respectivement dans 15,8 % et 26,5 % d'entre elles. La forêt, la végétation arbustive et l'agroforesterie touchées respectivement à 43 %, 20 % et 73 % en moyenne, ont souffert essentiellement du déracinement des arbres, beaucoup de ceux qui n'ont pas été arrachés ayant perdu leurs branches et leur feuillage. Cette situation aura des effets directs sur le cycle de l'eau et la capacité de rétention du sol en augmentant la sensibilité du sol à l'érosion. D'un autre côté, la fragmentation de la végétation naturelle a aussi perturbé l'habitat de nombreuses espèces animales.

Les pertes ont été qualitativement analysées pour des raisons de manque de base de valeur quantitative des services écosystémiques en Haïti. Néanmoins, les pertes environnementales en termes de services écosystémiques contribuent largement aux pertes enregistrées dans les différents secteurs, estimées respectivement à 171 millions de dollars US pour les secteurs

sociaux, 131 millions de dollars US pour les secteurs productifs et 627 millions de dollars US pour les secteurs infrastructurels. Compte tenu des liens avec les autres secteurs, c'est tout un pan de l'économie de la région qui est mis à mal, notamment du fait de l'étendue des forêts affectées ou détruites, de la destruction des plages et du littoral, des dommages causés aux aires protégées, de la perte de sols et des conséquences négatives sur la productivité agricole.

L'objectif général du secteur de l'environnement est de contribuer au relèvement du cadre de vie et à la résilience de la région du Grand Sud au travers de la restauration des services écosystémiques et l'amélioration du paysage productif.

Les principaux besoins du secteur environnement consistent à :

- restaurer les barrières de protection naturelle le long du littoral, des rivières et dans les zones les plus sévèrement défrâchées, en proie à l'érosion en amont des bassins versants ;
- promouvoir le développement et la reprise des filières vertes et bleues afin d'optimiser le potentiel écologique et économique du territoire ;
- renforcer les structures de gouvernance et de surveillance environnementales dans le Grand Sud, en particulier dans les aires protégées ;
- promouvoir la production de l'énergie propre et les moyens d'y accéder ;
- développer des systèmes intégrés de gestion des déchets au niveau municipal en mettant l'accent sur la valorisation économiques des déchets.

Les interventions ciblant chacun des besoins susmentionnés sont identifiées et classées en termes de stratégie à court, moyen et long terme. La mise en œuvre du plan de relèvement s'articule autour d'une approche déconcentrée en mettant à profit les directions départementales du Ministère de l'Environnement sous les directions techniques du Ministère à Port-au-Prince (Agence nationale des Aires Protégées (ANAP), Direction Changement Climatique (DCC), Bureau National des Évaluations Environnementales (BNEE), Observatoire National de l'Environnement et de la Vulnérabilité (ONEV), entre autres). La stratégie se veut inclusive et multisectorielle. Pour cela, les directives stratégiques établies au niveau de la hiérarchie du Ministère seront mises en œuvre au niveau régional par les Directions départementales, qui constituent les cellules locales.

L'emploi

Le cyclone Mathieu a touché 5,6 millions de personnes (43 % d'entre elles ont moins de 18 ans) ou 1,2 million de ménages. Le secteur Emploi et Moyens d'existence a ainsi été lourdement sinistré. Un total de 32 437 532 journées de travail (ou l'équivalent de 122 406 emplois à temps plein) et environ 14,74 millions de dollars US (974,47 millions de gourdes)¹⁸

¹⁸ En chiffres absolus, la répartition en perte de revenu personnel – sur la base du salaire médian mensuel des zones affectées – est de : 4,1 millions de dollars US pour les travailleurs des Nippes, 4 millions de dollars US pour les travailleurs des trois communes de l'Ouest, 3,8 millions de dollars US pour les travailleurs du Sud et 2,8 millions de dollars US pour la Grand'Anse.

de manque à gagner en termes de revenus personnels à cause des baisses de production dans les secteurs productifs, agricole ou non, suite au cyclone¹⁹.

Afin de permettre aux travailleurs de compenser leurs pertes de revenus et d'accéder au revenu médian mensuel²⁰ (12 dollars US), un total de 26 087 500 dollars US s'avère nécessaire pour le secteur emploi à travers la mise en place d'une stratégie d'appui en faveur du rétablissement de l'emploi et des moyens d'existence à court, moyen et long terme. Les besoins liés à l'emploi des autres secteurs (essentiellement par des activités HIMO) sont estimés à 173 220 358 dollars US, soit un total de 199 307 858 dollars US pour relancer l'emploi dans les zones affectées.

Pour y parvenir, il est proposé de prendre les mesures suivantes :

- Réhabilitation des infrastructures publiques et productives ainsi que des logements directement endommagés par le sinistre, par le biais de la création d'emplois immédiats permettant l'accès à des moyens de subsistance.
- Coordination des actions des différents secteurs en matière d'emplois immédiats.
- Promotion d'un programme de formation professionnelle pour les secteurs économiques porteurs (construction, agriculture, pêche, tourisme) dans les départements touchés, pour assurer un lien entre l'offre et la demande de travail.
- Création de micro-entreprises et renforcement des micro-entreprises existantes dans les secteurs de la construction et les secteurs productifs clés.
- Renforcement du système productif et des chaînes de valeurs dans les secteurs clés.
- Développement et mise en place d'une politique régionale pour l'emploi décent et d'un programme d'entrepreneuriat juvénile, mettant l'accent sur les jeunes femmes, renforcé par des programmes de formation professionnelle et d'apprentissage, de facilitation de l'accès au crédit pour les plus jeunes et d'accompagnement d'activités génératrices de revenus.
- Intensification de la lutte contre le travail des enfants, notamment contre le phénomène des enfants travailleurs domestiques et promotion des normes internationales du travail.
- Appui au développement d'une stratégie de protection sociale pour tous (socle de protection sociale).
- Soutien alimentaire aux ménages vulnérables.
- Appui à la gouvernance du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST).

¹⁹ Sur la base d'une estimation de 635 760 travailleurs agricoles et 496 994 travailleurs non-agricoles pour le Sud, Grand'Anse, Nippes et les 3 communes de l'Ouest, découlant de l'enquête ECVMAS 2012. Ces données diffèrent des données du rapport du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MADNR) qui se basent sur le Recensement Général de l'Agriculture (RGA) 2008.

²⁰ ECVMAS 2012.

La gouvernance

Les départements du Sud du pays et l'extrême ouest du département du Nord-Ouest ont été sévèrement touchés. Néanmoins, pour des raisons pratiques et faute de données disponibles, l'analyse des effets de cette catastrophe sur le secteur se limite aux départements de la Grand'Anse, du Sud et des Nippes.

Le montant estimé des dommages et pertes dans le secteur (comprenant les sous-secteurs de la Gouvernance locale et de l'État de droit) est de 1,8 million de dollars US, dont les 2/3 incombent à la gouvernance locale²¹ et, au sein du sous-secteur, aux mairies (72 % du total). Les dommages concernent avant tout les bâtiments (20 % du montant total). Les pertes (80 %) sont essentiellement liées au coût de remplacement d'équipements vétustes mais indispensables pour une bonne réactivité des institutions de gouvernance locale aux besoins de relèvement des communautés sinistrées. Même si elles sont plus négligeables, les pertes budgétaires au niveau des mairies (augmentation des besoins en budget de fonctionnement et pertes de revenus fiscaux) pourraient s'avérer critiques dans un proche avenir pour assurer l'opérationnalité de ces institutions.

Les besoins totaux du secteur (hors justice et police) sont estimés à 19,8 millions de dollars US, dont 9 % pour le court terme, 26 % pour le moyen terme et 65 % pour le long terme. Cette distribution traduit le fait que les dommages directs sur les institutions concernées ont été assez limités, que les besoins concernent davantage l'appui au relèvement et la transition au développement que la phase d'urgence humanitaire. Par ailleurs, la capacité d'absorption d'une assistance extérieure est limitée. Cette assistance doit donc être suffisamment étalée dans le temps.

Pour le secteur de la gouvernance locale, un plan de relèvement pour les trois départements du Grand Sud est proposé. Il est composé de 7 objectifs :

- Rétablir et renforcer l'opérationnalité des institutions de gouvernance locale (délégations, collectivités)
- Accroître et renforcer les capacités humaines et techniques pour plus de réactivité
- Rétablir et améliorer les services communaux de base
- Mettre en place un cadre hiérarchisé de planification territoriale intégrée sensible au genre et basée sur l'analyse des risques pour le relèvement
- Limiter la croissance anarchique des zones urbaines
- Appuyer les autorités locales pour la coordination efficace et efficiente de l'aide au relèvement
- Instaurer la confiance, la coresponsabilité et la redevabilité, lors du relèvement, entre les institutions locales et les populations affectées

²¹ Il est à noter cependant que les composantes Justice et Police n'ont pas encore été estimées à l'intérieur du sous-secteur État de droit par manque de données chiffrées.



Les personnes âgées sont au nombre des groupes les plus vulnérables de la population affectés par le cyclone Mathieu

Crédit photo : Minustah



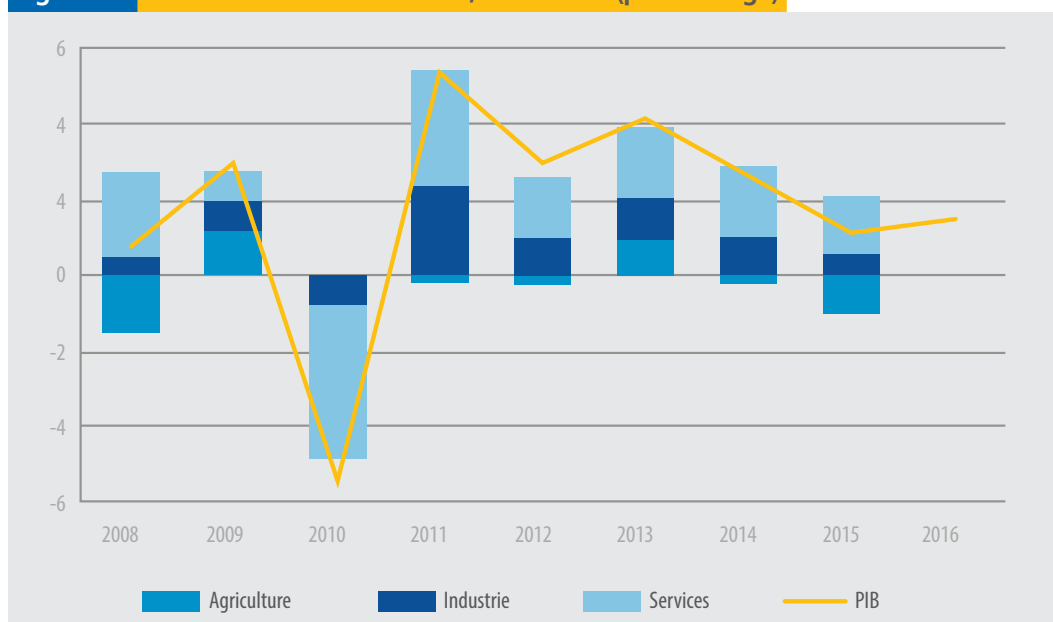
**Les femmes ont été particulièrement touchées par
le passage du cyclone Mathieu**

Crédit photo : Minustah

5.1. Développements macroéconomiques récents

Alors que la croissance économique avait repris, dans une certaine mesure, après le tremblement de terre de 2010, tirée par les services et par le bâtiment, elle a connu un net ralentissement en 2015 et 2016. Le taux de croissance a ainsi baissé, passant de 2,8 % en 2014 à 1,2 % en 2015 et, selon les dernières estimations, à 1,5 % en 2016. Ce ralentissement est en partie dû à une sévère sécheresse qui a causé la contraction du secteur agricole (figure 16). Les coupures budgétaires provoquées par une disponibilité plus limitée de financement concessionnel et les incertitudes politiques ont également pesé sur l'investissement et la consommation, exacerbant l'impact économique des chocs climatiques. Du côté du solde extérieur, la réduction des prix des produits pétroliers sur les marchés internationaux, la dépréciation de la gourde et le ralentissement de la demande intérieure ont conduit à une baisse des importations et à une réduction du déficit des comptes courants.

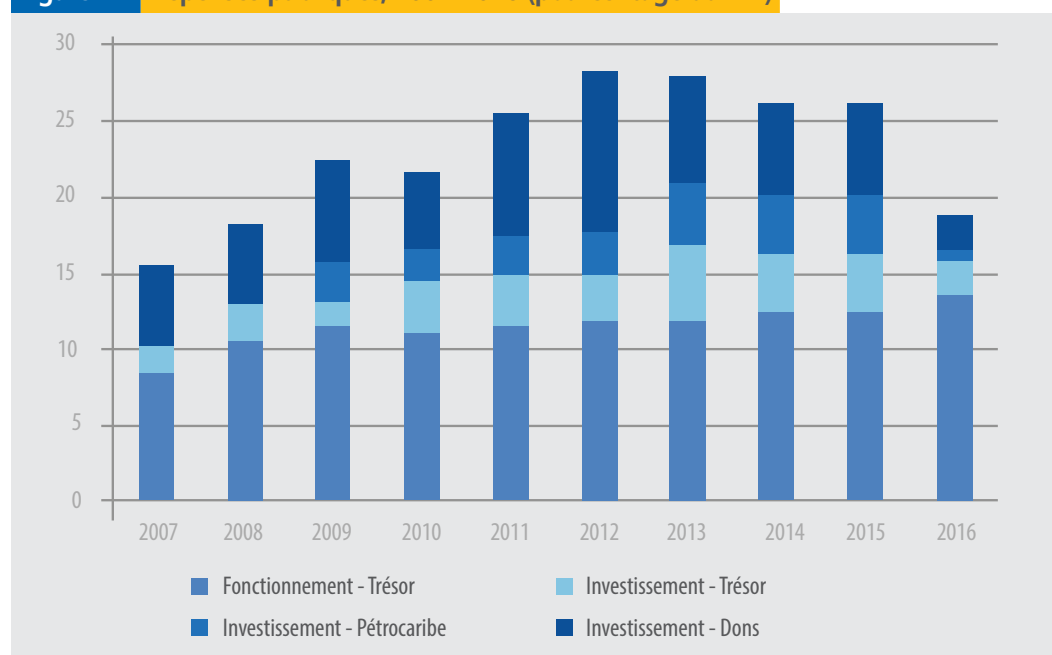
Figure 20. Contribution à la croissance, 2008-2016 (pourcentage)



Source : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI)

L'aide internationale après le tremblement de terre conjuguée à l'amélioration de la mobilisation de recettes intérieures avait permis l'accroissement des dépenses publiques, surtout au niveau des investissements en capital physique et humain. Néanmoins l'aide exceptionnelle dont Haïti avait bénéficié depuis 2010 a connu un fort déclin en 2015 et 2016 (figure 16). Il en est de même pour les ressources provenant des fonds PetroCaribe en raison de la baisse sans précédent du cours international du pétrole. En conséquence, le gouvernement central a dû opérer des coupes budgétaires et les dépenses d'investissement ont été fortement comprimées. N'étaient-ce les transferts vers le secteur de l'électricité (autour de 2 % du PIB), le gouvernement central serait en situation de quasi équilibre budgétaire. Alors que les flux des financements externes ont baissé ces deux dernières années, la dette publique en pourcentage du PIB a néanmoins continué à grimper à cause de la faible croissance économique et de la forte dépréciation de la monnaie locale.

Figure 21. Dépenses publiques, 2007-2016 (pourcentage du PIB)



Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Les transferts budgétaires en faveur du secteur de l'électricité, les déficits budgétaires qui en découlent et les contraintes de financement externe ont conduit à un doublement du financement du gouvernement par la Banque de la République d'Haïti (BRH). Alors que pendant la période 2012-2014, la gourde s'est dépréciée à un rythme stable et modéré (environ 3 % par an), l'augmentation du financement du déficit par la BRH et les incertitudes politiques ont conduit la gourde à se déprécier de 12 % en 2015 et de 24 % en 2016. La BRH a répondu à cette dépréciation par le resserrement de sa politique monétaire, avec une hausse des taux d'intérêts et des réserves obligatoires, et des interventions sur le marché de change qui ont réduit la couverture des réserves internationales (passant de 5,2 mois d'importations en 2014 à 4,8 mois en 2015).

La dépréciation de la gourde et l'augmentation des prix des produits alimentaires locaux, en raison de la sécheresse, ont aussi contribué à accélérer l'inflation. La croissance des prix à la consommation, qui demeurait à moins de 10 % par an depuis 2009, a dépassé 11 % à la fin de 2015 et s'est accélérée jusqu'à 15 % au milieu de 2016, avant d'entamer une légère trajectoire baissière à partir du mois de mai de la même année. La décélération de l'inflation depuis le milieu de l'année 2016, aidée de la réduction de la monétisation du déficit budgétaire et de la volatilité du taux de change, avait conduit la BRH à assouplir sa politique monétaire, en réduisant les taux d'intérêts sur les bons BRH, et en exonérant les prêts au secteur agricole de réserves obligatoires, en vue de soutenir la croissance de l'activité économique et du crédit au secteur privé.

5.2. Projections initiales pour 2017 et 2018

Avant le choc provoqué par le cyclone Mathieu, les perspectives pour l'économie haïtienne, telles que décrites dans le cadrage budgétaire 2017, étaient celles d'un redressement en 2017 et 2018, avec une expansion du PIB réel de 2,2 % et 2 % respectivement. La croissance aurait dû être soutenue par le secteur des exportations de vêtements et par la consommation publique, le relèvement du secteur agricole suite à la sécheresse aurait été plus graduel et l'investissement public serait resté limité par les contraintes de financement. Il était également prévu qu'en raison de la faible disponibilité des ressources fiscales et de financement, les déficits budgétaires resteraient modérés, autour de 2 % du PIB. Étant donné les prévisions d'une hausse modérée du prix du pétrole sur les marchés internationaux et d'une croissance économique anémique, une faible augmentation des importations était prévue pendant la période 2017-2018 et des déficits courants entre 1 % et 2 % du PIB. Une réduction du financement du gouvernement par la Banque Centrale (BRH), une plus grande stabilité de la gourde et une augmentation de l'offre locale des produits alimentaires auraient dû permettre de limiter la hausse des prix à la consommation.

TABLEAU 4

Cadrage macro-économique avant le passage du cyclone

Année	Prévision avant le cyclone Mathieu	
	2017	2018
% du PIB, sauf indication contraire		
PIB (glissement annuel)	2,2	3,2
Inflation moyenne	11,1	12,2
Exportation (glissement annuel)	2,1	3
Importation (glissement annuel)	0,8	3
Solde compte courant	-1,8	-1,5
Revenu	19,3	18,9
Dépenses	21,6	21
Solde budgétaire	-2,4	-2,1

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

5.3. Méthodologie

Les répercussions macro-économiques du cyclone Mathieu ont été analysées de manière préliminaire par un groupe de travail regroupant des représentants du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), de la Banque de la République d'Haïti (BRH), de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), de la Banque mondiale et du Fonds Monétaire International. Traduire les montants préliminaires en dommages et pertes présentés dans ce rapport dans un cadre macro-économique présente certains défis. Les implications macro-économiques des cyclones et de la tempête tropicale de 2008 ont fourni un point de comparaison. Les résultats des évaluations sectorielles des différents ministères présentés dans ce rapport ont servi de base aux premières estimations des comptes nationaux. Finalement, la discussion a aussi bénéficié des évaluations préliminaires conduites par un certain nombre de services du MEF.

5.4. Projections post-Mathieu

Dans l'ensemble, les dommages et pertes suite au cyclone Mathieu sont estimés à quelque **32 % du PIB** à prix courant. Afin de tirer les implications sur la croissance économique, nous nous intéressons surtout aux pertes (flux), estimées à quelques **10 % du PIB** à prix courant. Les estimations de croissance du PIB pour l'année fiscale 2017 et les années suivantes ont ainsi été revues à la baisse, plombées essentiellement par les effets du désastre sur l'agriculture. Une augmentation possible des crédits en souffrance pourrait affecter la capacité des institutions financières à soutenir l'activité économique au travers de leurs crédits, pénalisant davantage les secteurs productifs ayant recours au micro-crédit (agriculture, commerce). En l'absence de tout effort de reconstruction, le sentier dynamique de la croissance économique en Haïti serait ainsi ralenti en moyenne d'environ **1,9 % du PIB en 2017 et 2018**.

TABLEAU 5

Déviations du cadrage macro-économique – estimations préliminaires

Année	Prévision avant le cyclone Mathieu	
	2017	2018
% du PIB, sauf indication contraire		
PIB (glissement annuel)	-1,8	-2,1
Inflation moyenne	4,8	1,6
Exportation (glissement annuel)	-0,1	0
Importation (glissement annuel)	5,6	2,9
Solde compte courant	-2,8	-4,3
Revenu	-1,8	-1,8
Dépenses	-1	-1,3
Solde budgétaire	-0,7	-0,6

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Les destructions dans la production agricole et dans la connectivité conduiront à maintenir une pression sur les prix à la consommation. L'inflation pourrait ainsi s'accélérer en 2017 et, en l'absence de tout effort de réhabilitation ou de reconstruction, se maintenir au-dessus de son niveau estimé dans le cadrage budgétaire. En ce qui concerne la balance commerciale, le besoin d'importer d'urgence des denrées alimentaires pour compenser les récoltes perdues et améliorer la sécurité alimentaire de la population pousseront les importations à la hausse. Les secteurs d'exportation seront peu affectés. Haïti exporte essentiellement de la confection à destination des États-Unis et les zones de production n'ont pas été touchées par le désastre. La production de café et de cacao a été durement touchée mais son exportation représente une faible part des exportations totales du pays. Les estimations préliminaires envisageraient ainsi une détérioration du compte courant d'environ **2,8 % du PIB en 2017 et de 4,3 % du PIB en 2018.**

Les efforts de réhabilitation et de reconstruction vont cependant nécessiter une assistance financière supplémentaire importante. Les évaluations préliminaires sectorielles revues dans ce rapport tendraient à suggérer que les besoins de reconstruction avoisineraient un montant d'environ de **2,7 milliards de dollars US, soit 32 % du PIB, 0,7 milliard de dollars US dans le secteur public et 1,5 milliard de dollars US dans le secteur privé.** La nécessité d'évaluer rapidement les conséquences du cyclone Mathieu n'a pas permis de simuler une gamme de scénarios de relèvement et de reconstruction et leurs implications sur le cadre macro-économique, notamment sur la croissance économique du pays. À ce stade, il est néanmoins possible d'affirmer qu'Haïti aura besoin de mobiliser des ressources additionnelles afin de permettre à son économie de regagner son sentier dynamique d'avant le désastre. Toutes choses égales par ailleurs, si le secteur public répondait à la totalité de ses besoins de façon satisfaisante, le déficit budgétaire s'élargirait de quelques **10-11 % du PIB** (cumulativement sur la période de reconstruction), ce qui représente un besoin de financement considérable. Au regard des besoins d'importation de la plupart des matériaux de construction, même si seulement la moitié des besoins de reconstruction venait à être satisfaite, le déficit du compte courant pourrait s'élargir de **12 à 13 % du PIB** (cumulativement sur la période de reconstruction), ce qui correspond à un besoin substantiel de devises.

L'impact de ces efforts de relèvement et de reconstruction sur la croissance dépendra évidemment de l'efficacité dans l'identification des projets et dans leur mise en œuvre. Dans le secteur public, nous devons noter que les hausses des investissements publics par le passé ne se sont pas traduites par une accélération de la croissance économique. Ces résultats décevants tiennent en partie aux graves insuffisances dans la gestion des investissements publics en Haïti. Celle-ci présente en effet un certain nombre de caractéristiques particulières et de dispositions couramment observées dans les pays tributaires de l'aide, notamment une faible capacité d'évaluation et une dépendance envers les bailleurs de fonds pour la conception de projets viables à fort impact.



**Les habitants du Sud reconstruisent leurs maisons avec
les faibles moyens dont ils disposent**

Crédit photo : Minustah



La ville des Cayes ravagée par le cyclone Mathieu



Crédit photo : Minustah

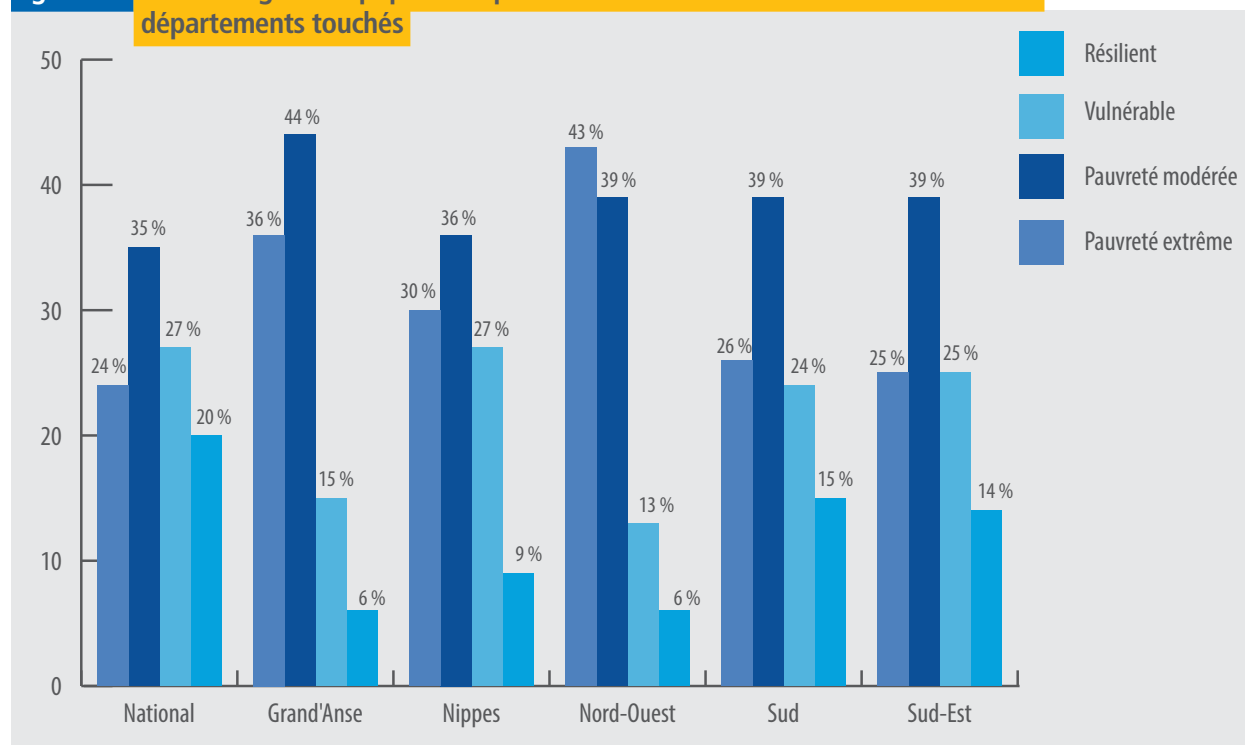
6.1. Impact du cyclone Mathieu sur le bien-être général de la population affectée

6.1.1. Le cyclone Mathieu dans un contexte de pauvreté et d'inégalités endémiques

Bien avant le passage du cyclone Mathieu, la population des départements affectés était déjà très vulnérable aux chocs socio-économiques et climatiques. Le cyclone est intervenu dans un climat social fortement marqué par une pauvreté de masse et des inégalités endémiques. Malgré les réformes économiques entreprises au cours des vingt dernières années, le PIB par habitant a reculé de 0,7 % par année en moyenne de 1971 à 2013, et le pays a dû faire face à des défis importants dans ses efforts consacrés à la lutte contre la pauvreté. La vulnérabilité des ménages à la pauvreté ou à l'indigence reste donc préoccupante. Avant le cyclone, 76 % de la population survivait grâce au secteur informel, caractérisé par de faibles revenus et l'absence de garantie d'emploi. Selon les statistiques de l'IHSI, en 2016, plus de 51 % de la population se trouvait en dessous du seuil de pauvreté monétaire. La population rurale et périurbaine est particulièrement touchée par la pauvreté.

Vingt-quatre pour cent (24 %) des Haïtiens pauvres vivent dans la région du Grand Sud, qui est la plus affectée par le cyclone Mathieu. Plus de 79 % des habitants de la Grand'Anse vivent sous le seuil de pauvreté, et 36 % d'entre eux sont extrêmement pauvres. En effet, la population vivant dans les départements affectés se révèle en moyenne plus pauvre que celle d'autres départements du pays, avec des taux de pauvreté plus élevés que la moyenne nationale. Dans ces départements, on compte en moyenne entre 27 % et 15 % d'individus susceptibles de retomber dans la pauvreté à la suite d'un choc. Par ailleurs, la forte concentration de ménages situés autour de la ligne d'extrême pauvreté laisse craindre pour ceux-ci un risque important de tomber dans la pauvreté extrême²².

²² État de pauvreté extrême : lorsque la consommation par tête et par jour est inférieure au seuil de pauvreté extrême ; état de pauvreté modérée : lorsque la consommation par tête et par jour se situe entre les deux seuils de pauvreté ; état vulnérable : lorsque consommation par tête et par jour est supérieure au seuil de pauvreté modérée mais inférieure au seuil de vulnérabilité ; état résilient : lorsque la consommation par tête et par jour est supérieure au seuil de vulnérabilité.

Figure 22. Pourcentage de la population pauvre et vulnérable en Haïti en 2012 dans les départements touchés

Source : ECVMAS 2012.

6.1.2. La dégradation significative des conditions de vie de la population affectée

L'impact dévastateur du cyclone Mathieu a fortement affecté et anéanti la production agricole dans la Grand'Anse et le Sud, et subséquemment les moyens d'existence de la population de ces régions, en particulier pour les groupes les plus pauvres. La campagne d'hiver qui devrait démarrer à la fin du mois d'octobre est très incertaine, surtout en ce qui concerne le haricot et le maïs, en raison d'un manque d'accès aux semences. Début novembre 2016, malgré la reprise des marchés, une forte hausse des prix des produits locaux (jusqu'à 100 % pour les bananes et les tubercules) et une quasi absence de fruits locaux ont été constatés sur les marchés des départements du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes²³, l'offre alimentaire étant essentiellement constituée de produits importés. Cette tendance à la hausse des prix devrait se poursuivre au cours des trois prochains mois et conduira les ménages à des difficultés d'accès aux aliments. L'effet du cyclone sur le secteur agricole et l'impact induit de la baisse des revenus risquent de contribuer à l'aggravation de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Au moment de la rédaction de ce rapport, les ménages restent dépendants de l'aide humanitaire, dont la distribution a été entravée, en différents endroits, par des problèmes de sécurité engendrant parfois des violences localisées.

²³ Résultats préliminaires de l'enquête de marché CNSA-PAM-Care-Fewsnet-MARNDR, in Bulletin n° 2 de la CNSA du 04 novembre 2016.

Cette situation est particulièrement préoccupante si l'on considère que dans les départements touchés, l'agriculture constitue la principale activité de 55 % à 67 % des habitants. Pour plus de la moitié de la population, c'est en fait la seule activité viable. Dès lors, les revenus agricoles représentent en moyenne la moitié des revenus des ménages pauvres. Dans le département de la Grand'Anse, plus de 80 % des revenus monétaires des ménages extrêmement pauvres proviennent de l'agriculture (ONPES/Banque mondiale, 2014).

Les dégâts dans le secteur agricole affectent particulièrement les femmes, qui représentent 27 % des chefs d'exploitation. En outre, les revenus des femmes dépendent grandement du commerce de produits agricoles et de biens manufacturés, dont les coûts d'approvisionnement vont augmenter. Pourtant, dans les départements touchés, mis à part la Grand'Anse, moins d'un tiers des femmes considèrent l'agriculture comme leur activité principale, alors qu'entre 40 % et 60 % des femmes obtiennent leurs revenus d'activités du commerce de produits agricoles et manufacturés.

Une partie importante des biens productifs (animaux, arbres fruitiers, outils, équipements, etc.) ayant été détruits ou endommagés, les ménages se trouvent dans un état de dénuement presque total et contraints à rechercher de nouveaux crédits afin de les remplacer ou de les réparer. Cette situation risque aussi d'augmenter leur endettement en raison de la difficulté à rembourser les dettes contractées pour la campagne agricole. Cela pourrait aggraver la situation des femmes qui ont souvent accès à un crédit avec des taux d'intérêt très élevés (72 % par an avec les Institutions de microfinance (IMF) et 120 % auprès des prêteurs), car elles ne peuvent pas répondre aux conditions du secteur bancaire formel. Les ménages les plus vulnérables pourraient être forcés de chercher d'autres sources de revenus en dehors de l'agriculture, d'adopter des comportements négatifs (par exemple le sexe transactionnel ou le déplacement forcé des filles et des garçons pour le travail) et/ou de prendre le chemin de la migration vers les villes afin de trouver du travail ou s'adonner à des activités dans le secteur informel.

Du fait de la perte de leurs sources de revenu, les ménages risquent de devenir plus dépendants des transferts domestiques et internationaux. En 2012, par exemple, plus de 65 % des ménages pauvres dans le Grand Sud avaient reçu des transferts monétaires, domestiques ou internationaux. Ces transferts ont représenté entre 15 % et 25 % des revenus des ménages pauvres dans les départements touchés. Cette dépendance vis-à-vis des transferts va être encore plus marquée pour ces ménages qui survivent grâce au secteur informel, caractérisé par de faibles revenus et l'absence de garantie d'emploi. Avant le passage du cyclone, les trois quarts de la population se trouvaient dans cette situation. En outre, une dépréciation plus forte de la gourde par rapport au dollar US pourrait réduire encore davantage le pouvoir d'achat des ménages déjà affaibli par la réduction des revenus agricoles.

La poursuite de l'année scolaire risque d'être très fortement compromise suite au passage du cyclone Mathieu. En effet, de nombreuses écoles ont été détruites et les moyens économiques pour couvrir les frais scolaires réduits dus aux pertes des récoltes. En raison des rôles de genre traditionnels prescrits par la société, les filles peuvent être retirées de l'école : i) pour prendre la place de leur mères si celles-ci sont décédées ou ont émigré ; ii) pour assurer des

responsabilités domestiques si leurs mères doivent se rendre au travail ou participer à des activités de reconstruction ; et iii) pour soutenir leurs mères si le fardeau du travail domestique devient trop lourd.

Par ailleurs, les dégâts subis par les infrastructures routières entravent l'accès aux marchés et aux services sociaux. Malgré la remise en service des principaux axes, l'accès à certaines sections communales reste très difficile dans le Sud, la Grand'Anse et les Nippes. En effet seuls 24 % de la population de la Grand'Anse et du Sud habitent en zone urbaine, la majorité de la population habitant dans les zones rurales qui restent souvent inaccessibles. Les conditions difficiles du système routier posent aussi des défis au transport des personnes et des biens, conduisant à une augmentation des coûts, ce qui constitue une charge supplémentaire pour les déplacements des ménages et l'achat des biens.

En matière d'eau et d'assainissement, avant le cyclone, seuls 36 % des individus dans la Grand'Anse avaient un accès amélioré à l'eau contre 65 % dans les Nippes, et ce principalement grâce à un système de robinets publics. De plus, 50 % de la population dans la Grand'Anse et 40 % des ménages les plus pauvres dans tous les départements n'avaient aucun accès à l'assainissement et déféquaient à l'air libre. Cette situation déjà fragile a subi une dégradation provoquée par la détérioration importante des infrastructures en eau potable et assainissement. La défécation à l'air libre et l'accès non-amélioré à l'assainissement, entraînent une recrudescence des cas de diarrhées aiguës²⁴, y compris le choléra. Selon le MSPP, dès la première quinzaine du mois d'octobre, c'est-à-dire juste après le passage du cyclone, 1 424 cas de choléra ont été enregistrés dans le Sud, la Grand'Anse et les Nippes. La diminution de la disponibilité et de la qualité de l'eau a augmenté les corvées domestiques qui incombent généralement aux femmes et aux enfants. Cela se traduit par une diminution du temps disponible des femmes pour entreprendre des activités génératrices de revenus. Cela a conduit à une baisse de leur capacité à contribuer aux revenus du ménage. À noter que les conséquences sont encore plus graves lorsque les femmes sont chef de ménage.

L'augmentation du risque des maladies causées par l'eau contaminée est encore plus préoccupante à cause des dégâts subis par les infrastructures de santé. Cela limite l'accès aux soins préventifs et peut interrompre des traitements continus. Ceci va augmenter la morbidité et le risque de résistance aux médicaments, et constituer un problème additionnel de santé publique. Le risque de mortalité reste particulièrement élevé, surtout pour les groupes les plus vulnérables comme les enfants de moins de 5 ans, souffrant de malnutrition aiguë et les femmes enceintes et allaitantes. Selon le FNUAP, plus de 8 400 femmes enceintes vont donner naissance dans les prochains trois mois dont 1 200 auront besoin d'une césarienne. Elles n'auront pas accès à des services de santé de base adéquats. Les prestataires de services sont aussi parmi les victimes, ce qui affaiblit la capacité du système sanitaire.

La perte de maisons reste l'un des effets majeurs du cyclone. Cela aggrave le contexte de crise et d'insécurité physique et humaine. À la date de la rédaction de ce rapport, 226 464 familles sinistrées ont été recensées, dont la majorité vit actuellement dans des abris temporaires, ce qui rend leurs conditions de vie encore plus difficiles, en particulier pour les femmes. La

²⁴ WASH sector situation report #1 - 29 October 2016.

promiscuité des familles dans les abris et l'absence d'espace consacré aux femmes et aux filles, par exemple, ne laisse aucun endroit isolé pour se laver et se changer. Cela augmente le risque de violence, d'abus et d'exploitation sexuelle. La destruction des maisons a aussi signifié la perte des biens et a aggravé la pauvreté de la population. Les maigres ressources financières sont en effet généralement gardées à la maison, le taux de bancarisation étant très faible. Pour ceux qui étaient propriétaires, ils doivent continuer à remplir leurs obligations auprès des banques en cas d'hypothèque. Ils ne pourront pas bénéficier des revenus liés au paiement des loyers si la maison était louée. L'inadéquation entre l'offre et la demande de logement risque de provoquer à court terme une hausse du prix des loyers, ce qui contribuera à dégrader le niveau de vie des populations. Les 44 200 femmes chef de ménage touchées (soit 12 % de tous les ménages) seront particulièrement affectées.

L'évaluation rapide de la violence basée sur le genre, préparée par le Ministère de la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) et le FNUAP, relève l'existence d'un sentiment d'insécurité et un manque de protection parmi la population. Elle révèle des inquiétudes par rapport à la difficulté de libre circulation le soir pour les femmes et les filles ainsi que pour les jeunes garçons. Dans la Grand'Anse, par exemple, les femmes interviewées ont toutes remarqué un manque de présence des autorités dans la zone, notamment des agents de sécurité. Dans cette situation, il y a un risque accru d'abus sexuels sur les femmes. Des cas ont été déjà signalés par les communautés et les centres de santé dans les Nippes et la Grand'Anse. Le choc subi par les institutions de justice et de maintien de l'ordre laisse également le champ à l'aggravation de la petite criminalité, qui est une des conséquences habituelles dans des situations de destruction totale de l'habitat. L'insécurité grandissante peut aussi ralentir les échanges commerciaux nécessaires à la reprise économique, et l'accès aux services sociaux de base.

Les dégâts subis par l'environnement aggravent la vulnérabilité de la population en affectant leur bien-être. En tant que réserve de biosphère, le Grand Sud est une région particulièrement importante en termes de production de services écosystémiques. La dégradation de l'environnement et de la biodiversité liée à la perte (et à la sédimentation) des mangroves, des récifs coralliens et des herbiers marins, ainsi que la destruction et la forte sédimentation des plages, peuvent conduire à des modifications graves des écosystèmes et de la biodiversité. Une modification de la biodiversité touchera l'agriculture, les forêts et l'eau en affectant les écosystèmes et pourra conduire à une pression démesurée sur les ressources naturelles et à des menaces sur les réserves en eau et sur les ressources ligneuses, pouvant contribuer à une crise de l'énergie. On observera aussi des impacts économiques considérables suite à la perte des moyens d'existence des pêcheurs et des populations côtières.

6.2. En focus : la sécurité alimentaire et le passage du cyclone Mathieu

6.2.1. L'état de la sécurité alimentaire avant le passage du cyclone Mathieu

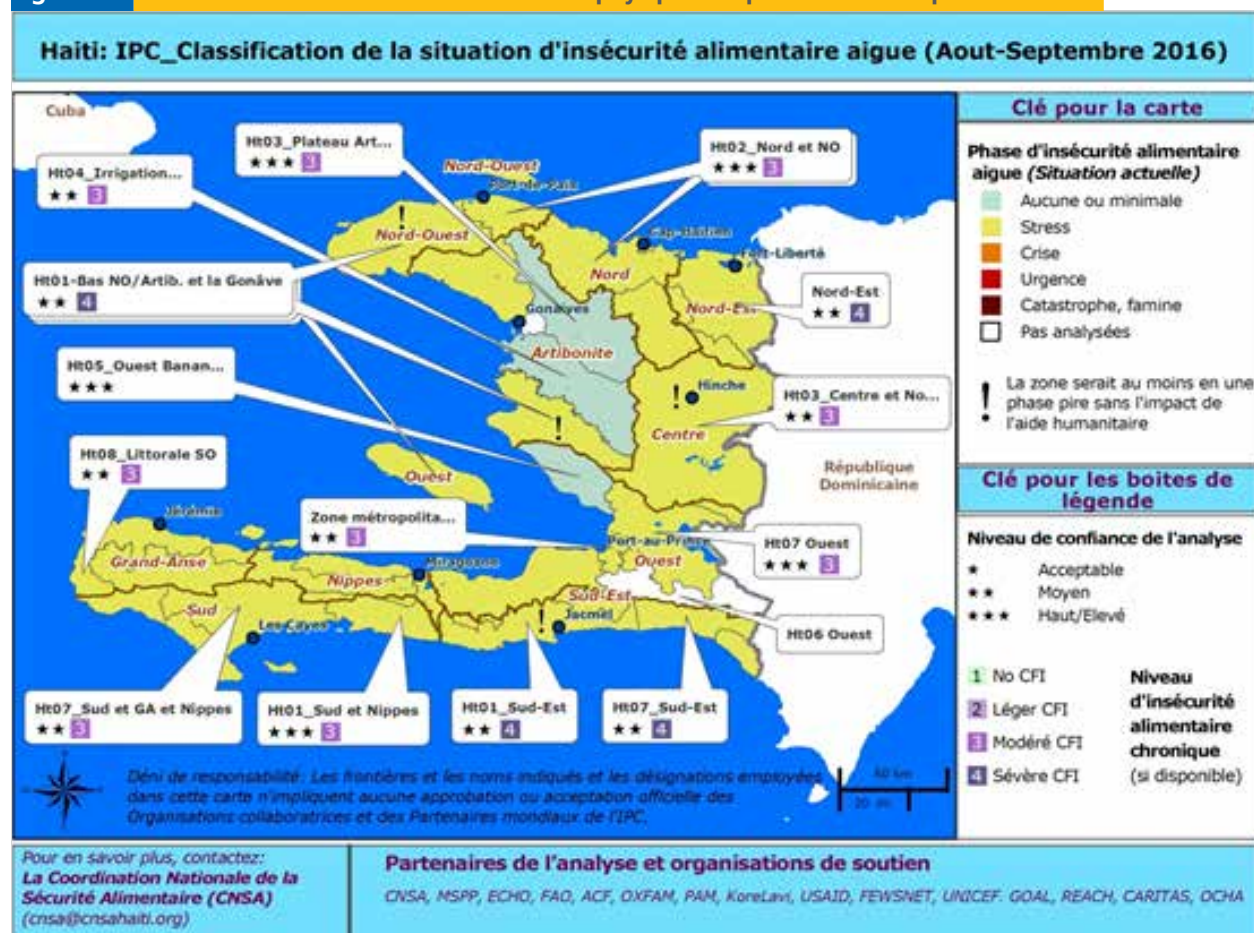
La sécurité alimentaire demeure l'un des enjeux les plus importants pour le pays. L'**insécurité alimentaire chronique**²⁵ touche toutes les zones de moyens d'existence²⁶, et environ 70 % de la population du pays. Plus de trois millions de personnes (environ 43 % de la population des zones analysées) sont en insécurité alimentaire chronique modérée ou sévère (niveau 3 ou 4). Selon la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA), 9 sur 10 départements géographiques se trouvaient en situation de stress et sont classés en phase de « stress » (en jaune) pour la période de août à septembre 2016 (figure 1). Sont classifiés en insécurité alimentaire chronique sévère (niveau 4) les départements du Sud-Est, du Nord-Est, du Nord-Ouest, du Centre, du Nord (en partie) et de l'Artibonite (en partie). Pour les zones affectées, les départements de la Grand'Anse, du Sud, des Nippes, du Nord-Ouest ont été classés en insécurité alimentaire chronique modérée de niveau 3. La zone du bas Nord-Ouest et une partie de l'Artibonite ont été classées en insécurité alimentaire chronique sévère de niveau 4. **La malnutrition chronique (ou retard de croissance)** touche environ 22 % des enfants de moins de 5 ans²⁷ et donc plus d'un enfant sur cinq, plaçant le pays dans une situation à surveiller.

²⁵ L'insécurité alimentaire chronique, la malnutrition chronique sont liées à des facteurs structurels comme : l'insuffisance de la production agricole, la récurrence des chocs ; la faiblesse du pouvoir d'achat et de l'accès aux services de base (santé, eau, hygiène et assainissement) ; l'inadéquation des connaissances et les pratiques d'alimentation et de soin.

²⁶ Analyse de l'IPC (Cadre de classification de l'insécurité alimentaire) chronique, 2015.

²⁷ 21,9 % des enfants de moins de 5 ans selon l'EMMUS 2012 ; et 21,5 % des enfants de moins de 5 ans selon les résultats préliminaires de la SMART 2016, en cours de validation.

Figure 23. Situation de la sécurité alimentaire du pays pour la période août-septembre 2016



Source : Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

Avant le passage du cyclone Mathieu, l'**insécurité alimentaire aiguë**²⁸, analysée pour la période allant de juillet à septembre 2016²⁹, avait connu une amélioration récente en raison de l'arrivée des pluies, induisant un accroissement de la disponibilité agricole locale ; la performance agricole avait toutefois été freinée par la décapitalisation des ménages après 2 années de sécheresse. Pratiquement toutes les zones analysées étaient classées en phase de stress (phase 2)³⁰ ; plus aucune des zones analysées n'était en situation de crise (phase 3), mais certaines étaient jugées instables et prêtes à basculer au moindre choc. Les projections pour la période allant d'octobre à décembre 2016 prévoyaient une amélioration de la situation, avec une meilleure disponibilité alimentaire qui contribuerait à une baisse des prix des produits locaux ; mais l'amélioration n'aurait pas été suffisante pour induire un changement de phase. L'insécurité alimentaire modérée ou sévère touchait 3 200 000 personnes (soit 29 % de la population totale), dont 2 779 000 souffrant de malnutrition modérée et 456 000 de malnutrition sévère. **La malnutrition aiguë** touchait 4,4 % des enfants de moins de 5 ans selon des données collectées en avril 2016³¹ ; les départements les plus affectés étaient l'Artibonite (5,6 %) et le Sud-Est (7,8 %).

6.2.2. Les effets du cyclone sur la sécurité alimentaire

L'Évaluation initiale de la sécurité alimentaire d'urgence (Initial Emergency Food Security Assessment EFSA)³² rapidement effectuée du 7 au 10 octobre constate que 1,9 million de personnes ont besoin d'assistance alimentaire selon les catégories de priorité et de niveau d'impact sur la sécurité alimentaire (figure 2).

²⁸ L'insécurité alimentaire aiguë/ la malnutrition aiguë, constituant des instantanés d'une situation, sont souvent relevés après des chocs climatiques, économiques ou politiques.

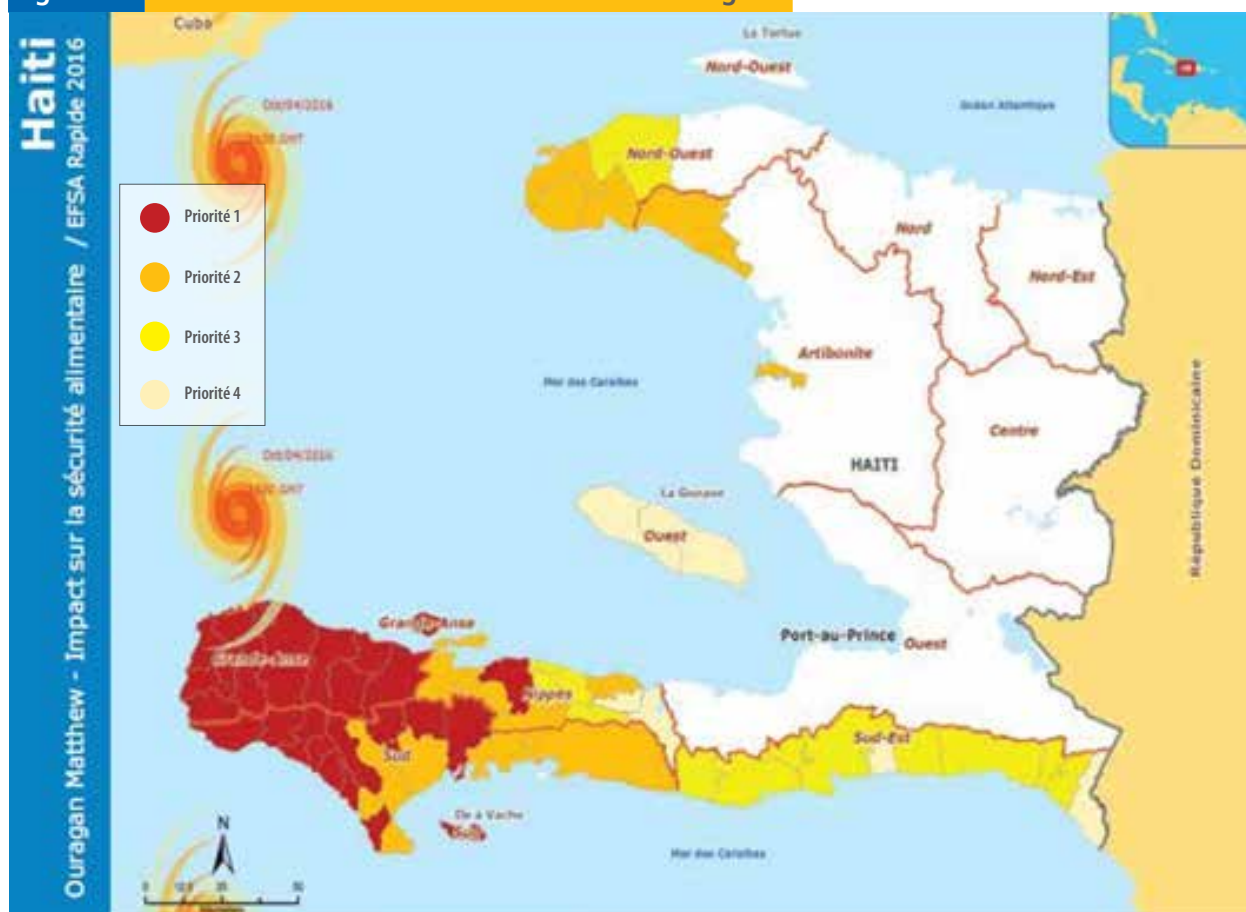
²⁹ Analyse IPC aiguë, juillet 2016.

³⁰ Mises à part les zones HT04-irrigation (zone rizicole de l'Artibonite), HT05-Banane (zone de production bananière) et HT03-Plateau de l'Artibonite (zone de plateau humide) qui étaient en phase minimale d'insécurité alimentaire (phase 1). Par ailleurs, il y a parfois d'importantes disparités au sein des unités d'analyse, certaines communes pouvant être en phase 3 même si la zone de moyens d'existence est classée en phase 2.

³¹ Résultats préliminaires de la SMART 2016, en cours de validation.

³² Initial Emergency Food Security assessment (EFSA), CNSA-PAM-FAO, 07-10 octobre 2016.

Figure 24. Évaluation initiale de la sécurité alimentaire d'urgence



NIVEAUX DE PRIORITÉ D'INTERVENTION

● **Priorité 1 (Niveau d'impact extrême sur la sécurité alimentaire)**



Dans ces zones, plus de 75 % de la population est sinistrée. Les moyens d'existence liés à l'agriculture, l'élevage et la pêche sont presque entièrement détruits, que ce soient les parcelles de cultures, les équipements agricoles, les stocks des agriculteurs ou des commerçants, le bétail ou le matériel de pêche. Tout le département de la Grand'Anse est classé dans cette catégorie. La quasi-totalité du littoral du département Sud allant de Port-Salut à Tiburon, l'Île-à-Vache et les communes de Cavaillon, Camp-Perrin, Chantal et Maniche en font également partie. A cela s'ajoute la commune de Petit-Trou-de-Nippes dans le département des Nippes.

● **Priorité 2 (Niveau d'impact très élevé sur la sécurité alimentaire)**



Dans ces communes, 30 % des ménages sont sinistrés en moyenne. Cependant, l'impact sur les moyens d'existence est en moyenne de 80 % soit d'un ordre presque aussi élevé que pour la catégorie de priorité 1. Ce niveau inclut 6 communes du Sud (Aquin, Arniquet, les Cayes, St-Jean-du-Sud, St-Louis-du-Sud et Torbeck), 5 communes des Nippes (Baradères, Grand-Boucan, L'Asile, Petite-Rivière-de-Nippes et Plaisance-du-Sud), 2 communes de l'Artibonite (Anse-Rouge et Grande-Saline), et 3 au Nord-Ouest (Baie-de-Henne, Bombardopolis et Môle Saint-Nicolas).

● **Priorité 3 (Niveau d'impact très élevé sur la sécurité alimentaire)**



Moins de 25 % des ménages sont sinistrés dans ces communes. Toutefois, l'impact sur les moyens d'existence est estimé entre 60 et 80 %. Les communes touchées comprennent 3 communes des Nippes (Arnaud, Anse-à-Veau et Fonds-des-Nègres), 1 commune dans le Nord-Ouest (Jean-Rabel) et toutes les communes du Sud-Est à l'exception d'Anse-à-Pitre et de Cayes-Jacmel.

● **Priorité 4 (Niveau d'impact modéré sur la sécurité alimentaire)**



Moins de 25 % des ménages sont sinistrés dans ces communes et l'impact sur les moyens d'existence est de 20 à 60 %. Un total de 6 communes sont dans cette catégorie soit 2 dans les Nippes (Miragoâne et Paillant), 2 dans le Sud-Est (Anse-à-Pitre et Cayes-Jacmel) ainsi que les 2 communes de la Gonâve (Anse-à-Galets et Pointe-à-Raquette) dans l'Ouest.

Source : Programme Alimentaire Mondial

Les conséquences des dégradations causées par le cyclone Mathieu constituent autant de causes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Elles font craindre une détérioration significative de ces dernières, avec des conséquences graves sur le bien-être des citoyens. On estime notamment que le nombre de personnes en insécurité alimentaire sévère (phase 3) pourrait être multiplié par 2 à 3 et passer de 456 000 avant Mathieu (IPC aiguë juillet 2016) à environ 1 300 000 vers la fin de l'année³³ si des mesures efficaces ne sont pas mises en place pour soutenir les besoins alimentaires et de revitalisation économique des ménages.

Même s'il est encore tôt pour évaluer et isoler l'impact du cyclone sur le statut nutritionnel de la population, il semble probable que le nombre de cas de malnutrition aiguë augmentera. Les chocs répétés pourraient également aggraver la situation de la malnutrition chronique et ses conséquences économiques. En effet, en 2013, on estimait que les pertes de productivité économique dues à la malnutrition chronique chez les enfants de 24 à 35 mois, s'élèveraient à 959 millions de dollars US³⁴, selon un scénario de statu quo de 2013 à 2022. Une détérioration pourrait alourdir encore ces pertes et aggraver le cercle vicieux entre malnutrition et pauvreté.

Il est donc primordial, en plus des actions sectorielles de relèvement, de développer la surveillance des indicateurs de causalité, ainsi que la coordination intra et intersectorielle, afin d'assurer une convergence des activités et d'obtenir un impact accru sur la situation alimentaire et nutritionnelle de la population affectée.

³³ Estimations CNSA-FAO-PAM.

³⁴ Estimations basées sur le taux de change suivant : 1 dollar US = 44 gourdes haïtiennes. Source : Réduire la malnutrition en Haïti : Estimations à l'appui du plaidoyer en faveur de la nutrition - Haïti PROFILES 2013 - FANTA (USAID), Mars 2014.



**La méthodologie « Argent contre travail » pour
accompagner le relèvement des communautés affectées
par le passage de Mathieu**

Crédit photo : PNUD Haïti

7.1. La stratégie générale de relèvement

La stratégie de relèvement post-Mathieu rassemble et articule celle de tous les secteurs touchés par le cyclone dans un cadre cohérent, visant à rétablir des conditions de vie économique et sociale décentes, tout en favorisant une amélioration du cadre et du niveau de vie des populations touchées. Il s'agit en effet de reconfigurer et de rééquilibrer des territoires sur les plans économique, social, environnemental et institutionnel, afin de dépasser au plus tôt la phase humanitaire et d'aller vers un relèvement à long terme. Par conséquent, la stratégie s'organisera autour de deux axes concomitants et complémentaires : (i) des interventions à impact rapide qui permettent de stabiliser la population dans leur territoire et d'éviter ou de freiner la migration vers les villes ; (ii) la mise en œuvre de mesures à plus long terme qui garantissent un relèvement durable.

La **stratégie de relèvement** doit être intégrée **dans les choix globaux et les grands chantiers de développement** définis dans le **Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH)**. Les priorités sectorielles et transversales seront reliées au PSDH. La mise en œuvre et les besoins de financement liés aux investissements s'inscriront quant à eux dans le Programme Triennal d'Investissement 2017-2019.

Tableau 6. Les grands chantiers et programmes pour le relèvement et le développement d'Haïti (2010-2033)

Les grands chantiers	Les programmes
Territorial	1.1 Aménager et développer les territoires 1.2 Gérer l'environnement 1.3 Gérer les bassins versants 1.4 Renouveler l'urbain 1.5 Mettre en place un réseau de transport national 1.6 Accroître l'électrification du pays 1.7 Développer les communications et le maillage numérique 1.8 Étendre les services d'eau et d'assainissement
Économique	2.1 Instituer une gouvernance pour une croissance économique accélérée et équilibrée 2.2 Moderniser et dynamiser l'agriculture et l'élevage 2.3 Moderniser et dynamiser la pêche 2.4 Appuyer le développement industriel 2.5 Moderniser et dynamiser le secteur des services 2.6 Appuyer le développement du tourisme 2.7 Mettre en valeur les ressources minérales et énergétiques
Social	3.1 Renforcer l'enseignement supérieur et la formation professionnelle et technique 3.2 Accroître l'accès à l'éducation (du préscolaire au secondaire) 3.3 Accroître l'accès aux services de santé 3.4 Protéger et valoriser les biens culturels, y compris la création culturelle 3.5 Accroître l'accès au logement 3.6 Assurer le développement de l'action civique, des sport, des loisirs et de la jeunesse 3.7 Mettre en place un système d'assurance sociale pour les travailleurs 3.8 Organiser la solidarité sociale 3.9 Assurer l'égalité
Institutionnel	4.1 Réviser le cadre légal 4.2 Renforcer les institutions démocratiques nationales 4.3 Moderniser l'administration centrale 4.4 Moderniser l'administration déconcentrée 4.5 Décentraliser 4.6 Renforcer la société civile 4.7 Renforcer l'administration de la justice et de la sécurité

Source : tableau élaboré par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des données du Plan Stratégique de Développement d'Haïti.

La stratégie de relèvement préconisée repose sur les trois piliers du développement durable, à savoir les dimensions **environnementale, sociale et économique**, assortis d'un quatrième aspect indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions : **la gouvernance territoriale**.

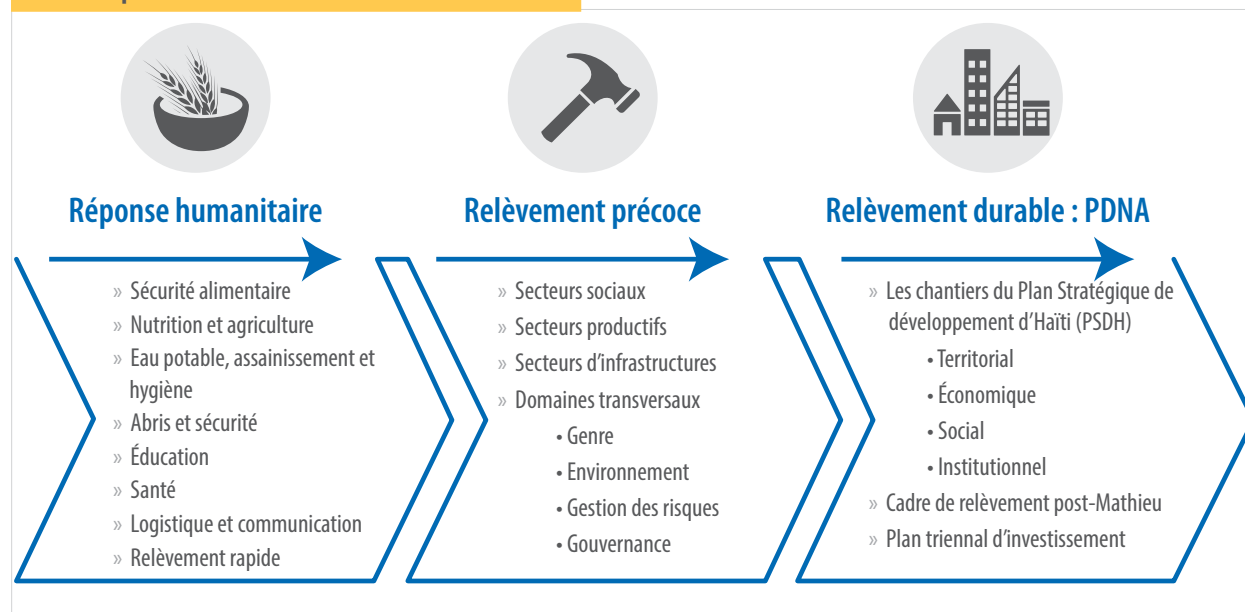
La stratégie vise en particulier à :

- Promouvoir la relance économique dans les secteurs productifs et recréer des opportunités économiques en tirant profit de la reconstruction pour favoriser la création d'emplois et l'amélioration des revenus à court terme.
- Freiner l'insécurité alimentaire en renforçant la production agricole et en sécurisant les revenus en milieu rural.
- Stabiliser les infrastructures, les bassins versants et les écosystèmes fragilisés.
- Rétablir et faciliter l'accès aux services essentiels (eau, assainissement, électricité, télécommunications, transport), clés du relèvement économique et social.
- Rétablir, en les améliorant, les services de base (santé, éducation, logement) et les autres services communautaires pour renforcer la résilience de la population et les communautés locales.
- Renforcer les capacités des collectivités et des autorités locales pour participer et soutenir un relèvement durable dans un processus progressif de décentralisation et de modernisation.
- Veiller à ce que les efforts de relèvement réduisent les risques et n'en créent pas de nouveaux. Il s'agira de promouvoir une démarche d'aménagement du territoire et une approche par bassins versants et zones côtières très exposés aux aléas.

Dans l'immédiat, la stratégie part de la réponse humanitaire et se poursuivra par des actions de relèvement précoce pour aboutir à un relèvement durable. Cette démarche permettra de mieux appréhender la chronologie du relèvement en accord avec les priorités sectorielles identifiées par le processus PDNA.

TABLEAU 7

De la réponse humanitaire vers le relèvement



Source : tableau élaboré par l'équipe de coordination technique du PDNA.

La démarche s'appliquera à l'ensemble des zones sinistrées. Cependant, au regard de l'ampleur de l'impact du cyclone Mathieu, les territoires principalement affectés seront prioritaires, en particulier les départements du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes. Les spécificités de chaque zone seront prises en compte dans la planification des interventions, notamment à travers un processus de consultation des populations. Le Gouvernement d'Haïti et ses partenaires reconnaissent que le relèvement doit être un effort multisectoriel et multidimensionnel. Par conséquent, **les interventions seront planifiées et mises en œuvre simultanément** dans tous les secteurs et aspects de vie touchés par le cyclone en fonction du niveau d'impact subi.

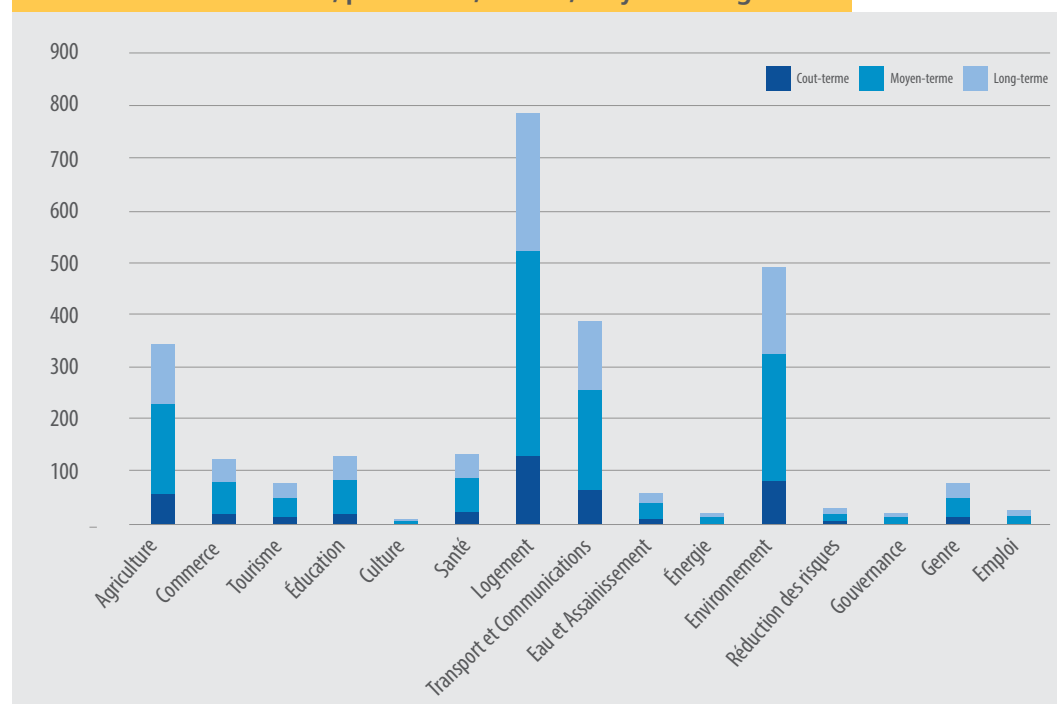
Le principe sous-jacent de cette stratégie est que les interventions de relèvement viendront s'appuyer sur les stratégies et programmes existants et les compléteront afin, d'une part, de limiter le redoublement des efforts et, d'autre part, de valoriser les synergies entre les différentes interventions en cours et celles préconisées pour le relèvement. Il s'agira ainsi de travailler de concert avec l'ensemble des parties prenantes en vue de maximiser l'impact des interventions.

Conformément à ce qui précède, il sera procédé à une réallocation rapide des ressources techniques, financières et institutionnelles identifiées dans le budget 2016-2017 en cours d'exécution et des programmes d'appui des partenaires techniques et financiers, qui seront inscrits dans le Programme Triennal d'Investissement (PTI-2017-2019) pour les trois prochaines années, en cohérence avec les objectifs et cibles du PSDH. Cette réallocation est destinée à tenir compte des besoins liés au désastre. Elle fournira simultanément des orientations en identifiant les besoins qui ne sont pas couverts par des activités en cours ou planifiées et

pour lesquelles le développement de nouvelles interventions et la mobilisation de ressources financières seront nécessaires. Le tableau suivant présente les besoins à court, moyen et long terme proposés dans les différents secteurs concernés.

TABLEAU 8

Les besoins en relèvement, par secteur, à court, moyen et long terme



Source : tableau élaboré par l'équipe de coordination technique du PDNA sur la base des chiffres fournis par les équipes des ministères sectoriels.

Le montant total des besoins de **2,72 milliards de dollars US** est réparti de la façon suivante :

Dans le court terme, au cours des six premiers mois, (jusqu'à la fin du 1er trimestre 2017), il faudra plus de **453,27 millions de dollars US**, principalement pour répondre aux besoins du secteur du logement, soutenir la réhabilitation environnementale et le rétablissement de la connectivité, faire face aux menaces sanitaires et relancer l'agriculture.

Dans le moyen terme (période fiscale 2017), une provision de **1,4 milliard de dollars US** sera nécessaire, prioritairement pour le logement et les infrastructures de transport, la récupération agricole, la restauration environnementale et la relance des activités commerciales.

Finalement, dans le cadre du plan triennal 2017-2019, près de **906 millions** de dollars US devront être mobilisés pour consolider les zones urbaines et les infrastructures de transport, améliorer la qualité de l'éducation et renforcer les capacités des secteurs productifs (industrie, commerce et agriculture).

Le Gouvernement de la République Haïti a décidé d'adopter une approche centrée sur la réduction des risques conjuguée à la réduction de la vulnérabilité des personnes, dans le but de renforcer la résilience de la population et de promouvoir un développement durable. La stratégie s'appuiera sur la participation et la consultation des populations concernées et de leurs représentants. Des informations aussi complètes que possible provenant des populations sinistrées seront collectées, concernant l'ampleur des dommages et des pertes subies et les demandes exprimées dans la perspective du relèvement.

Les populations seront associées à tous les choix qui devront être opérés et aux modalités de mise en œuvre des actions qui auront été retenues à travers les mécanismes existants (tables de concertation communale et départementale), en attendant le rétablissement des assemblées de section communale et départementale prévues par la constitution de 1987 amendée. Les consultations incluront notamment les administrations locales, les associations professionnelles de pêcheurs et d'agriculteurs, les organisations de la société civile, le secteur privé et les syndicats, dès lors que ces entités sont représentatives et donnent des garanties en matière de gouvernance.

La création de revenus pour les populations sinistrées constituera une autre priorité. Cette préoccupation sera prise en compte par l'adoption de **la démarche HIMO** (Haute Intensité de Main-d'œuvre), qui mobilise les résidents locaux en leur offrant des emplois rémunérateurs. Les actions de relèvement mises en œuvre viseront principalement les populations sinistrées, en tant qu'acteurs directs du processus de relèvement. Les modalités des actions privilégieront l'utilisation des capacités productives des populations locales. La démarche HIMO est en effet adaptée à toute une gamme de travaux, tant dans la phase humanitaire que dans la phase de relèvement. On veillera à ce que des techniques HIMO soient retenues en priorité lorsque cela est compatible avec les objectifs définis. Cette approche favorise la participation intensive de la main-d'œuvre locale disponible et la création rapide d'emplois et de moyens d'existence. Elle s'accompagne d'une distribution de revenus, élément essentiel pour ces populations sans ressources. La démarche HIMO comprend par ailleurs la mise en place de formations techniques comme l'initiation à la gestion de petites entreprises, ainsi que des structures de financement adaptées qui préfigurent la création de structures durables de production et d'organisation dans les zones affectées. Les enseignements tirés des expériences menées avec l'appui technique du Bureau international du travail (BIT) lors de précédentes catastrophes (2004, Gonaïves ; 2010, tremblement de terre) et des premières phases humanitaires de réponse au cyclone Mathieu témoignent de l'intérêt de cette approche. La mobilisation des populations dans un cadre HIMO devrait s'accompagner de la création d'un service d'urgence pour l'emploi, avec la participation des acteurs clés dans les zones concernées.

La stratégie doit s'efforcer de doter les populations sinistrées des apports nécessaires et indispensables à **la relance des activités économiques** et des cycles de production susceptibles de générer des revenus : intrants agricoles (semences, engrais...) et fonds de roulement pour les petites entreprises et les commerces. Le redémarrage des activités productives doit constituer une des priorités de la démarche de relèvement. La relance des activités agricoles, d'élevage et de pêche ainsi que du commerce et en partie, du tourisme devrait offrir des moyens d'existence aux populations et atténuer les menaces d'insécurité alimentaire et d'exode rural.

La stratégie se concentrera également sur **les investissements visant à faciliter l'accès aux services essentiels** (eau, électricité, télécommunications et infrastructures de transport) et à rétablir, en les améliorant, les services de base (santé, éducation). L'inadaptation et l'insuffisance des **infrastructures** dans les zones sinistrées au vu des besoins des populations et des impératifs du développement socio-économique étaient patentes avant le cyclone. Les infrastructures de transport, la production et la distribution d'énergie et d'eau sont des conditions essentielles à tout processus de développement. Par conséquent, leur réhabilitation constitue une des priorités majeures du processus de relèvement.

7.2. Les principes directeurs du processus de relèvement

La stratégie de relèvement sera guidée par un certain nombre de principes directeurs visant à améliorer la qualité et l'impact du relèvement, en mettant l'accent sur l'équité et l'inclusion et en encourageant la réduction des risques et la restauration de l'environnement. Ces principes directeurs sont les suivants :

- Les interventions de relèvement seront planifiées de manière à **relier les efforts humanitaires aux stratégies et interventions de développement en cours** afin de promouvoir la cohérence et l'efficacité des actions menées.
- Toutes les initiatives sectorielles intégreront des mesures de **réduction des risques de désastres** dans le but de reconstruire en mieux (selon les principes du Build Back Better) et pour répondre aux vulnérabilités et aux risques sous-jacents en vue de créer un impact durable pour les communautés touchées et renforcer leur résilience.
- Une attention particulière sera accordée aux **groupes les plus vulnérables et les plus touchés** parmi les populations défavorisées tels que les enfants, les femmes et notamment les femmes chef de ménage, les personnes atteintes du VIH/Sida et les personnes handicapées. En effet, les désastres augmentent la vulnérabilité de tous, mais encore plus de ceux qui sont déjà défavorisés.
- La **participation des communautés** dans tous les aspects du processus de relèvement sera favorisée, afin d'assurer l'appropriation des activités par les populations locales et leur autonomisation et de veiller à ce que les interventions suggérées soient en adéquation avec le contexte local.
- Le processus de relèvement sera envisagé comme un moyen de **réduire la vulnérabilité des femmes** et d'accroître l'égalité des genres.
- Les moyens de subsistance seront consolidés par le **renforcement des capacités et des compétences** des populations concernées en vue de réduire leur vulnérabilité et de favoriser leur résilience face aux chocs futurs.
- **Des considérations environnementales** durables et des mesures de prévention et de réduction des risques naturels seront intégrées dans toutes les interventions.

- **Les capacités nationales et locales** en matière de préparation, de réponse et de gestion du processus de relèvement seront renforcées.
- Une **communication claire et transparente** sera mise en place au sein du gouvernement et de l'administration à tous les niveaux et avec la population affectée.
- **L'intégrité, la transparence et la responsabilité seront de mise dans la gestion des fonds** mis à disposition du relèvement.
- Une **coordination effective** sera mise en place entre tous les ministères sectoriels et les partenaires impliqués.

7.3. Les axes stratégiques

La présente stratégie porte sur un ensemble de cinq (5) axes définis à titre d'orientation et priorités à l'intérieur des quatre « Grands Chantiers » du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) (voir le tableau 1). Les actions prioritaires ont été identifiées dans les différents plans d'actions sectoriels de relèvement lors de l'élaboration du PDNA et donneront lieu à arbitrage du gouvernement.

7.3.1. Le premier axe

Le premier axe vise à se départir des mauvaises pratiques utilisées jusqu'à présent et qui ont considérablement contribué à augmenter le niveau de vulnérabilité du pays et de sa population et à aggraver les conséquences de la catastrophe du 4 octobre 2016. À travers cet axe, il est envisagé de réhabiliter et de protéger l'environnement. Il s'agira de :

Privilégier la réduction de la vulnérabilité des territoires et des personnes, la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire.

Cela impliquera essentiellement de :

- Rétablir la couverture végétale affectée par Mathieu et réduire le processus de dégradation des ressources naturelles à travers :
 - » le reboisement et la restauration des écosystèmes fragiles et affectés par Mathieu ;
 - » la protection et l'aménagement des bassins versants ;
 - » la mise en place d'espèces adaptées et à pousse rapide ;
 - » la gestion des usages du bois ;
 - » la protection de l'environnement et des ressources naturelles de base (air, eau, sol).

- Développer le réflexe de prise en compte de l'environnement à tous les niveaux par :
 - » un programme d'éducation à l'environnement ;
 - » la prise en compte de l'environnement dans les plans, programmes et projets de développement.
- Construire une alliance territoriale régionale des pôles régionaux (avec pour exemple Cayes) et sous régionaux (avec pour exemple Jérémie et Miragoâne) des départements du Sud, de la Grand'Anse et des Nippes par :
 - » le développement de villes tampons (Aquin, Port-Salut, Coteaux, Anse-à-Veau, Dame-Marie, Anse-d'Hainault...) à travers l'amélioration du cadre et du niveau de vie de leurs populations respectives, constitue un objectif essentiel. Cela supposera :
 - » la dotation des territoires des villes tampons en infrastructures et équipements collectifs en fonction de leur vocation ;
 - » l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie ;
 - » la promotion des métiers liés aux territoires et à l'habitat ;
 - » la déconcentration des services administratifs.
- Établir un cadre général d'aménagement du territoire fixant l'orientation et l'organisation de l'espace aux fins de la planification et du développement. Il s'agira de :
 - » élaborer des schémas locaux de développement et d'aménagement du territoire, des Plans Communaux de développement et des documents d'urbanisme notamment pour sécuriser les zones d'habitat ;
 - » renforcer la connaissance et la prévention des risques de catastrophes.

7.3.2. Le second axe

Le second axe vise à garantir de façon permanente la communication entre les citoyens et à s'assurer que le niveau de vie et l'accès aux ressources s'améliorent. Il s'agira de :

Promouvoir une infrastructure intégrée.

Cela impliquera essentiellement de :

- » s'assurer d'une circulation efficace et efficiente des biens et des personnes et de l'amélioration de l'accès à des services de transport dans les zones dévastées ;
- » réhabiliter ou reconstruire les infrastructures routières et les ouvrages d'art suivant les normes et standards de construction afin d'assurer une résilience optimum aux aléas naturels ;
- » assurer un approvisionnement adéquat en énergie en favorisant le déploiement et l'accès aux énergies renouvelables ;

- » assurer un système de communication fiable pour toutes les zones dévastées ;
- » rétablir tout en l'améliorant de manière significative l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

7.3.3. Le troisième axe

Le troisième axe vise l'accroissement de l'offre globale de biens et services mise à la disposition de la population et la création des conditions propices à leur production dans toutes les branches économiques de la région. Il s'agira de :

Assurer la revalorisation des secteurs productifs.

Cela impliquera essentiellement de :

- » régénérer l'agriculture (reconstituer la couverture végétale), tout en recherchant un accroissement de la valeur ajoutée agricole et la promotion de l'agro-industrie ;
- » diversifier les activités agricoles, en s'assurant qu'elles sont adaptées à leur environnement ;
- » augmenter la productivité agricole et moderniser les pratiques agricoles avec notamment l'appui de programmes d'incitation ;
- » faciliter l'accès au financement local de façon à permettre aux ménages pauvres et à bas revenus touchés par le cyclone d'accéder au crédit à des conditions avantageuses leur permettant d'entreprendre des activités génératrices de revenus ;
- » recapitaliser et renforcer les entreprises locales, les PME et l'artisanat.

7.3.4. Le quatrième axe

Le quatrième axe vise le rétablissement et l'amélioration des services sociaux de base pour renforcer la résilience de la population et les communautés locales. Il s'agira de :

Remettre en état les infrastructures de base affectées en :

Cela impliquera essentiellement de :

- » réparer et/ou reconstruire les écoles et les centres de santé endommagés suivant les normes et standards de construction afin d'assurer une résilience optimale de ces infrastructures ;
- » utiliser autant que faire se peut l'approche travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) en s'appuyant sur l'expertise de prestataires de services locaux.

7.3.5. Le cinquième axe

Il porte sur la gouvernance territoriale. Il s'agira de :

Renforcer les capacités des organes des collectivités territoriales et des autorités locales.

Cela impliquera essentiellement de :

- » faciliter l'accès aux services essentiels (eau, électricité, télécommunications et infrastructures de transport, de production agricole et d'énergie) ;
- » rétablir les services de base (santé, éducation) ;
- » créer des emplois et améliorant les revenus à très court terme par des travaux à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) en utilisant l'expertise de prestataires de services (Associations de la Société civile, ONG, firmes locales de gestion, services publics et privés) éligibles sur la base d'un cahier des charges et de garanties de compétence. Cela donnera lieu à des contrats par appel à proposition ou appel d'offres, en fonction de la complexité, du coût et de la durée de ces interventions ;
- » absorber les migrations vers les pôles régionaux et sous régionaux ;
- » maîtriser l'urbanisation anarchique et chaotique des villes tampons ;
- » ancrer les efforts de relèvement dans les sections communales dans la perspective du développement durable et de la prévention des risques majeurs ;
- » rendre efficace la gestion de la fiscalité communale.

7.4. Le cadre institutionnel d'opérationnalisation de la stratégie

Un **Comité Interministériel Post-Mathieu** (CIPM) a été établi par arrêté du Premier ministre, en date du 4 novembre 2016. Il est chargé de l'harmonisation et de la coordination des actions du Gouvernement dans le cadre du relèvement et de la réhabilitation consécutifs au cyclone Mathieu. Ce comité est présidé par le Premier ministre et composé du Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes, du Ministre de l'Intérieur et des collectivités territoriales, du ministre de l'Économie et des Finances et du Ministre de la Planification et de la Coopération Externe. Le CIPM dispose d'un Secrétariat technique placé sous la direction d'un Coordonnateur national, avec rang de ministre, nommé par arrêté du Premier ministre. Le principal objectif du comité est de fournir un cadre d'opérationnalisation du processus de relèvement et d'en guider la mise en œuvre. Chaque ministère sectoriel sera responsable de la mise en œuvre des interventions de relèvement dans son propre secteur, en collaboration avec les autres ministères concernés dans le secteur.

Le processus de relèvement sera également soutenu par d'autres parties prenantes de la société haïtienne, y compris le secteur privé, les ONG, les organisations philanthropiques et les partenaires internationaux à travers le Cadre de Coordination de l'Aide Externe au Développement (CAED), un mécanisme mis en place par le Gouvernement en vue d'harmoniser l'ensemble des interventions de développement dans la trajectoire du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH).

LISTE DES TABLEAUX, DES CARTES ET DES FIGURES

Liste des tableaux

TABLEAU 1. COMPARAISON DES FRÉQUENCES ET IMPACTS DES CATASTROPHES NATURELLES EN AMÉRIQUE CENTRALE ET AUX CARAÏBES, 1971-2014	4
TABLEAU 2. RÉSUMÉ DES EFFETS DU CYCLONE MATHIEU PAR SECTEUR	21
TABLEAU 3. RÉSUMÉ DES BESOINS POST-MATHIEU EN HAÏTI PAR SECTEUR	25
TABLEAU 4. CADRAGE MACRO-ÉCONOMIQUE AVANT LE PASSAGE MATHIEU	54
TABLEAU 5. DÉVIATIONS DU CADRAGE MACRO-ÉCONOMIQUE — ESTIMATIONS PRÉLIMINAIRES	55
TABLEAU 6. LES GRANDS CHANTIERS ET LES PROGRAMMES POUR LE RELÈVEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT D'HAÏTI (2010-2033)	72
TABLEAU 7. DE LA RÉPONSE HUMANITAIRE VERS LE RELÈVEMENT	74
TABLEAU 8. LES BESOINS EN RELÈVEMENT, PAR SECTEUR, À COURT, MOYEN ET LONG TERME	75

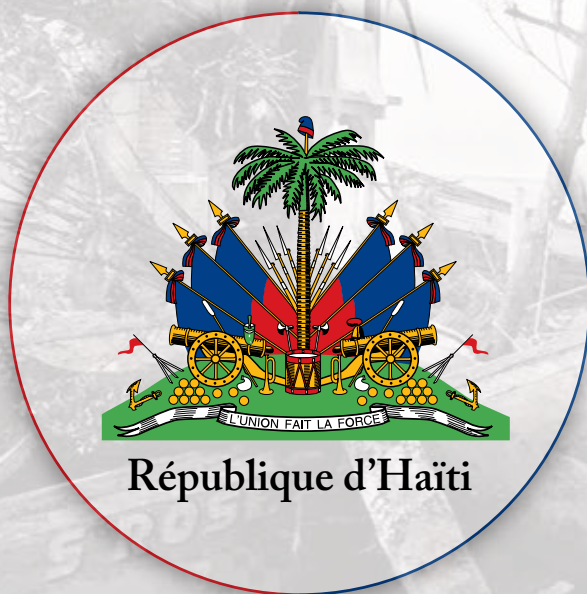
Liste des cartes

CARTE 1. VITESSE DU CYCLONE MATHIEU (MILES PAR HEURE)	1
CARTE 2. EMPREINTE DES RAFALES DU CYCLONE MATHIEU	8
CARTE 3. PRÉCIPITATIONS (MM)	8

Liste des figures

FIGURE 1. CALENDRIER DU PROCESSUS PDNA HAÏTI 2016	16
FIGURE 2. DISTRIBUTION DES DOMMAGES PAR MACRO-SECTEUR	19
FIGURE 3. DISTRIBUTION DES PERTES PAR MACRO-SECTEUR	20
FIGURE 4. VENTILATION SECTORIELLE DES EFFETS	22
FIGURE 5. EFFETS VENTILÉS PAR SECTEUR PUBLIC ET SECTEUR PRIVÉ	22
FIGURE 6. AMPLEUR DIFFÉRENCIÉE DES EFFETS DU CYCLONE MATHIEU	23
FIGURE 7. DIFFÉRENTS PROFILS DES EFFETS PAR DÉPARTEMENT	23
FIGURE 8. VENTILATION DE BESOINS PAR MACRO- SECTEURS	26
FIGURE 9. ÉCART ENTRE LES EFFETS ET LES BESOINS	27
FIGURE 10. DEGRÉ D'AFECTATION AGRICOLE DES COMMUNES TOUCHÉES PAR LE CYCLONE MATHIEU	28
FIGURE 11. STRUCTURE DE LA VALEUR DES DOMMAGES ET PERTES (EFFETS) DANS LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	29
FIGURE 12. STRUCTURE DES DÉPENSES POUR LA RÉHABILITATION DES TRANSPORTS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS	33
FIGURE 13. STRUCTURE DES DOMMAGES DANS LES SAEP URBAINES ET RURALES	33
FIGURE 14. DOMMAGES PAR DÉPARTEMENT	35
FIGURE 15. VENTILATION DES DOMMAGES ET PERTES (EFFETS) PAR DÉPARTEMENT (ÉDUCATION)	37
FIGURE 16. VENTILATION DES DOMMAGES ET PERTES (EFFETS) PAR DÉPARTEMENT (LOGEMENT)	38

FIGURE 17.	VENTILATION DES DOMMAGES ET PERTES (EFFETS) PAR DÉPARTEMENT (CULTURE)	39
FIGURE 18.	VENTILATION DES BESOINS PAR DÉPARTEMENT	42
FIGURE 19.	VALEUR DES PERTES DES PRODUITS DE LA FORÊT (BOIS DE CHARPENTE ET CHARBON) PAR DÉPARTEMENT	45
FIGURE 20.	CONTRIBUTION À LA CROISSANCE, 2008-2016	51
FIGURE 21.	DÉPENSES PUBLIQUES, 2007-2016	52
FIGURE 22.	POURCENTAGE DE LA POPULATION PAUVRE ET VULNÉRABLE EN HAÏTI EN 2012 DANS LES DÉPARTEMENTS TOUCHÉS	60
FIGURE 23.	SITUATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU PAYS POUR LA PÉRIODE AOÛT-SEPTEMBRE 2016.....	63
FIGURE 24.	ÉVALUATION INITIALE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE D'URGENCE	67



République d'Haïti